

futuribles

OCTOBRE

- *La gestion prévisionnelle du personnel*
- *La crise du Golfe,
prélude à l'affrontement Nord-Sud ?*
- *La consommation médicale
en perspective*

ANALYSE-PRÉVISION-PROSPECTIVE

futuribles

Revue mensuelle

55, rue de Varenne, 75341 Paris Cedex 07, France

Tél. (33 1) 42 22 63 10 +

Téléfax (33 1) 42 22 65 54

comité d'orientation

Ismail S. Abdalla, Michel Albert, Serge Antoine, Göran Backstrand, Bernard Cazes, Michel Crozier, Clare Degenhardt, Jacques Durand, François Eck, Mahdi Elmandjra, Emilio Fontela, Michel Godet, Claude Guillemain, Paul-Marc Henry, Edmond Lisle, Daniel Malkin, Eléonora Masini, Henri Mendras, Amélie d'Oultremont, Pierre Piganiol, Jean Saint-Geours, Michel Salomon, Philippe de Seynes, Alvin Toffler, Georges Vedel.

directeur

Hugues de Jouvenel

rédaction

Samuel Cardaillac, Christine de Guébriant

abonnements-diffusion

Paul Delahaie

Un an	France	490,00 FF (TVA 2,1% incl.)
	CEE	490,00 FF
	Etranger	550,00 FF
	Etranger avion	650,00 FF
	Etudiants : tarif spécial sur demande	
Le numéro	CEE	50 FF (port inclus)
	Autres pays	56 FF (port inclus)

Les articles signés expriment l'opinion des auteurs et pas nécessairement celle de *Futuribles*.
Tous droits de reproduction, même partielle, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous pays.

© *Futuribles Sarl 1990*

Commission paritaire n° 56798 - ISSN 0337 307 X
Imprimerie BIALEC, Nancy - Dépôt légal n° 27105 - Octobre 1990

Jean-Claude Dutailly	3	<i>L'évolution des emplois d'exécution et la gestion des ressources humaines</i>
Andrée Mizrahi, Arié Mizrahi	33	<i>Les tendances à long terme de la consommation médicale</i>
Marie-Agnès Crosnier	55	<i>La montée du chômage en URSS</i>

Forum

Mahdi Elmandjra	13	<i>La crise du Golfe, prélude à l'affrontement Nord-Sud ?</i>
Salim Lone	25	<i>Vers la démocratisation en Afrique</i>
Jean Gadrey	61	<i>Société de services ou société de serveurs ?</i>

Actualités prospectives

| 67 |

Maghreb : le déclin de la fécondité. Le poids de l'urbanisation en Asie. Une guerre de l'eau au Proche-Orient ? La crise de l'endettement s'éternise pour les PVD. L'Europe des étudiants et des retraités. Les Japonais contre l'immigration. Les jeunes Américains délaissent l'information. Recrudescence du suicide chez les personnes âgées. L'Australie surpeuplée ? Informatique et emploi. La Commission Sud et le développement du Tiers Monde. Lichens et pollution de l'air. Suède : sur-protection = démotivation. Aménagement du temps de travail. Mutation des modes de régulation sociale en France. Opinions européennes. L'Est, une perspective pour l'Ouest ? Des céréales pour l'industrie. France-USA : le hit-parade des peurs.

Bibliographie

| 81 | *Analyses critiques*

Jacqueline Rémy, *Nous sommes irrésistibles, (auto)-critique d'une génération abusive.*
Jean-Jacques Salomon, *Science et politique.* Alain Minc, *L'Argent fou.* Banque mondiale, *L'Afrique subsaharienne, de la crise à une croissance durable.*

| 92 | *Comptes rendus*

L'évolution des emplois d'exécution et la gestion des ressources humaines

Jean-Claude Dutailly ¹

La diffusion des nouvelles technologies, dans l'industrie comme dans le tertiaire, et le développement de la concurrence entraînent une modification en profondeur des modes d'organisation des entreprises et du contenu des emplois, donc des compétences et des filières professionnelles.

Laissant délibérément de côté le problème de l'impact des nouvelles technologies sur le volume des emplois, Jean-Claude Dutailly analyse ici les transformations qu'elles entraînent dans les métiers d'exécution. Il montre que — contrairement à une idée largement répandue concernant la bipolarisation entre techniciens hautement qualifiés et ouvriers spécialisés — ces derniers, loin d'être déqualifiés, sont amenés à étendre leurs compétences pour finalement mordre sur les tâches jadis réservées aux agents de maîtrise.

Cet élargissement des tâches exige des ouvriers d'exécution des aptitudes toutes nouvelles en termes et de savoir-faire professionnel et de comportement, aptitudes dont le développement passe par l'adoption d'une véritable politique de gestion des ressources humaines et par un important effort de formation initiale et continue.

De nouvelles méthodes de gestion, du même coup, vont s'imposer, la définition du poste de travail passant au second plan derrière celle des compétences et des qualifications, elles-mêmes devant être appréhendées en termes dynamiques pour permettre l'organisation optimale de filières professionnelles.

Nul doute qu'au passage les traditionnelles grilles de classification et les modes d'évaluation des emplois seront profondément bouleversés, au profit sans doute des personnels bénéficiant des aptitudes toutes nouvelles que requiert désormais le bon fonctionnement des entreprises.

H.J.

1. Actuellement directeur de la planification stratégique et de la recherche de la société Saft, Jean-Claude Dutailly était précédemment directeur du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ).

L'amélioration de la situation de l'emploi a coïncidé avec la généralisation des discours et des méthodes sur la valorisation des ressources humaines. Aux problèmes d'ajustement d'effectif et de réduction de masse salariale succèdent des préoccupations plus qualitatives : comment faciliter l'adaptation des salariés aux évolutions techniques et économiques et mobiliser toutes leurs ressources pour la réalisation des objectifs de l'entreprise ? L'analyse des transformations qui s'engagent permet de discerner ce que les entreprises attendront à l'avenir de leurs ouvriers et de leurs employés. Mais pour que ces attentes ne soient pas déçues, les entreprises devront aussi modifier leur politique de ressources humaines pour résoudre de nouveaux problèmes, dont certains commencent à se manifester. Elles devront en particulier mettre en œuvre une gestion dynamique des compétences.

Les emplois d'ouvriers et de techniciens de l'industrie

Deux facteurs sont déterminants dans l'évolution des emplois des ouvriers, des techniciens et des agents de maîtrise : la transformation des technologies et celle des conditions de la concurrence.

Les transformations technologiques sont bien sûr l'automatisation de la conduite des *process* et l'application de la production dans les industries manufacturières. Elles ont pour effet de couper, aussi bien dans le temps que dans le lieu, l'ouvrier du processus de transformation de la « matière-d'œuvre ». Celui-ci va

gagner ainsi une disponibilité nouvelle que l'entreprise pourra utiliser. Cela se fera principalement en développant la polyvalence, sous plusieurs formes. On peut étendre son champ d'intervention en lui confiant la conduite de plusieurs installations, et cela est d'ailleurs souvent rendu nécessaire pour pallier les absences dans le cadre d'équipes à effectif réduit. On peut lui confier des tâches qui n'incombaient pas précédemment aux ouvriers de fabrication : évaluation de la qualité, participation à la mise au point d'équipements nouveaux, suivi de la production.

L'intégration des différentes phases de la fabrication va donner une importance cruciale à la continuité des opérations, ainsi qu'à la réduction de la fréquence et de l'importance des pannes. L'ouvrier de métier est celui qui connaît le mieux ce qui se passe sur son installation, qui peut intervenir le plus rapidement en cas d'incident. Aussi devra-t-il prendre en charge des tâches de maintenance de premier niveau qui incombaient aux techniciens ou aux services d'entretien. La fréquence des modifications des techniques s'accroît et la modernisation va prendre un caractère permanent. Sa conduite nécessitera de plus en plus, et cela est particulièrement vrai de l'automatisation, une connaissance fine et détaillée des opérations et des pratiques effectives, des « savoir-faire » qui sont le propre des ouvriers qualifiés. Les groupes de travail, tels que les cercles de qualité, vont se généraliser : en effet, ils répondent à un objectif social — motiver les salariés — mais ils permettent également de mobiliser les connaissances diffuses du personnel pour l'amélioration de la production.

Les transformations des conditions de la concurrence sont non moins importantes

dans leurs effets. L'intérêt nouveau porté à la qualité, aux délais, à la flexibilité va conduire à intégrer l'ensemble des activités liées à la fabrication en une seule filière de production, dans laquelle le rôle de l'atelier sera revalorisé. Par exemple, la production en « flux tendu » renverse la relation entre l'atelier, qui devient donneur d'ordres, et les services fonctionnels, qui deviennent prestataires de services. De fait, l'atelier, et tous ceux qui y travaillent, seront conduits à intégrer des préoccupations technico-économiques et à prendre en charge une partie des tâches de gestion.

Ces transformations auront des conséquences directes sur les compétences attendues des salariés intervenant dans la production. On pourrait penser que la diffusion de l'électronique et de l'informatique ferait évoluer le profil des opérateurs sur machine vers un profil standard, universel et interchangeable d'une branche à l'autre, qu'il n'y aurait plus guère de différence entre l'ouvrier de la chaussure et celui de l'habillement. Mais cela ne sera sans doute pas le cas : l'importance du savoir de métier, bien loin de s'affaiblir, va se renforcer. En effet, les automatismes nécessitent une connaissance encore plus approfondie, et analytique, des procédés de fabrication et des réactions de la matière-d'œuvre afin de mieux articuler les contraintes opérationnelles et la programmation de la production, et cela en temps réel et en local.

Mais, alors que le savoir de métier traditionnel ne s'exprime pas, sinon dans un tour de main, l'expertise de fabrication requiert la capacité de mettre en forme et de transmettre une analyse ou un constat. Laissant moins de place à l'intuition et à la connaissance empirique, elle nécessite la connaissance d'équipements

plus larges et plus complexes, ainsi que des automatismes eux-mêmes. Une solide culture générale et technique, et donc un bon niveau de formation initiale, seront de plus en plus exigés des opérateurs de production.

L'intégration des objectifs généraux de l'entreprise à la production, et la prise en charge par l'atelier de tâches de gestion, nécessitent non seulement des connaissances spécifiques mais également une « culture générale de l'entreprise » ou de la branche. Il s'agit en effet de connaître les lignes de produits, l'organisation générale de l'entreprise, ses contraintes et ses priorités. Ces exigences vont s'étendre aux ouvriers et deviendront un des critères de promotion. L'acquisition de ces compétences répond à des nécessités techniques, mais elle est également le moyen d'améliorer la mobilité du personnel, de faciliter le dialogue entre les salariés en les plaçant dans le même système de représentation et, plus généralement, de renforcer l'adhésion du personnel au projet de l'entreprise. Elle ne se traduit donc pas seulement en termes d'acquisition de connaissances, mais également, et surtout, en termes d'attitudes, sur lesquelles sont jugées les personnes. L'attitude vis-à-vis de l'innovation, en particulier, va prendre une importance certaine.

Les groupes de travail joueront à cet égard un rôle non négligeable non seulement en tant que lieux d'information et de formation mais également en ce qu'ils attestent une implication active dans la réalisation des objectifs de l'entreprise, et notamment de la modernisation. Ils tendront à constituer un moyen de différenciation, dépassant les clivages professionnels et hiérarchiques traditionnels. L'hypothèse d'une bipolarisation entre des techniciens hautement qualifiés, d'un

côté, et des ouvriers spécialisés, de l'autre, qui a souvent été avancée, ne paraît pas devoir se réaliser. Non seulement l'activité ouvrière ne va pas disparaître mais elle va être revalorisée. Les ouvriers qualifiés ne seront pas aspirés par les services techniques parce que le contrôle en temps réel des flux de production devient plus stratégique que jamais. Mais ils devront répondre à des exigences nouvelles, nécessitant un niveau de formation plus élevé et un comportement plus actif dans l'entreprise. En revanche, les ouvriers spécialisés vont disparaître parce que les tâches les plus parcellisées et les plus simples sont absorbées par la machine. Les ouvriers qualifiés prenant en charge une partie des tâches relevant traditionnellement des techniciens, la distinction entre les deux catégories va devenir plus problématique et reposer, en fait sinon en droit, davantage sur les filières et les niveaux de formation initiale.

La situation de la maîtrise va devenir difficile. Formée à assurer un déroulement régulier du travail dans un cadre relativement stabilisé, elle est mal armée pour animer l'innovation. Cela d'autant plus que l'évolution de ses fonctions la conduira à se désengager de la fabrication, lui faisant perdre sa force traditionnelle qui était sa très grande connaissance des équipements et des procédés. Elle va devoir de plus en plus partager son rôle d'organisation de la production avec les ouvriers qualifiés et les techniciens d'atelier. Son champ d'intervention se déplacera vers une activité de coordination (rôle d'interface entre services et entre ateliers et techniciens), de gestion des ressources humaines et de gestion économique décentralisée. Les compétences requises et les conditions d'accès vont évoluer en rapport : la maîtrise sera

de plus en plus souvent recrutée parmi les techniciens ayant un niveau scolaire relativement élevé (bac + 2) et après un passage par la formation continue.

Si la tendance générale est donc à l'élévation du niveau de qualification dans les ateliers, cela ne signifie pas que tous en bénéficieront, loin de là. Les plus exposés sont évidemment les plus âgés et les moins formés : OS et certains agents de maîtrise. Mais tout n'est pas joué : aujourd'hui, il faut se requalifier si on ne veut pas être disqualifié. La politique menée par les entreprises, et notamment le choix entre recrutement externe et formation continue, aura donc une importance cruciale.

Les emplois de bureau

Les emplois de bureau dans les services et l'industrie constituent une nébuleuse qui rassemble 7 millions de personnes, avec un taux de féminisation élevé. Ils vont être également affectés par des changements technologiques, essentiellement liés au développement de l'informatique, et par la transformation des conditions de la concurrence. Trois phases peuvent être grossièrement distinguées.

De 1960 à 1970, l'introduction de l'informatique se fait de manière centralisée ; elle rend possible la généralisation de certains services, tels que la banque et l'assurance, auprès d'un large public. La période est marquée par des recrutements massifs d'employés sans qualification, cantonnés à des tâches élémentaires organisées selon un découpage séquentiel. La maîtrise des opérations est partagée entre les informaticiens, seuls capables d'intervenir sur les traitements

automatisés, et les cadres et les employés qualifiés, qui restent seuls détenteurs des connaissances spécifiques à chaque métier.

Pendant les années 70 se développent les techniques de traitement en temps réel dans le cadre d'applications spécifiques. Elles rendent possible la prise en charge directe par les employés d'un nombre croissant d'opérations, tandis que commencent à être réduits les emplois les moins qualifiés (opératrices de saisie notamment). Elles permettent un suivi beaucoup plus précis de la gestion, avec une très forte centralisation de l'information. Les compétences informatiques requises deviennent plus spécialisées et leur niveau s'élève sensiblement.

Depuis la fin des années 80 une nouvelle phase s'est amorcée avec le développement de la bureautique. L'informatique concerne désormais la totalité des emplois. En mettant à la disposition de chacun des puissances de traitement de plus en plus élevées, elle offre une plus grande souplesse et permet la déconcentration et la personnalisation des opérations, notamment de gestion. Les compétences informatiques vont se spécialiser encore dans l'entreprise, mais surtout s'externaliser par le recours à des logiciels standards réalisés par des sociétés de service et des éditeurs spécialisés. La croissance des effectifs a déjà commencé à se ralentir grâce aux gains de productivité et en raison de la saturation atteinte pour certains services (banques et assurances). La concurrence s'intensifie.

Ces changements se traduisent par une modification des compétences attendues des employés. De même que dans le secteur secondaire la panne prend une grande importance, l'employé doit être capable de comprendre ce que lui ren-

voie la machine en cas de dysfonctionnement ou pour le traitement de situations inhabituelles. Cela l'oblige à avoir une connaissance minimum des logiciels utilisés et requiert des capacités d'abstraction et de logique, et donc un niveau scolaire plus élevé. L'outil informatique ne va pas banaliser les différentes activités professionnelles et renforcera plutôt les exigences sur le niveau des connaissances spécifiques à chacune d'elles. L'établissement d'un diagnostic, par exemple, nécessite une bonne compréhension de l'ensemble des procédures sur lesquelles on peut être amené à intervenir.

Cette exigence est d'autant plus forte que, dans la plupart des secteurs (notamment les banques et les assurances), la tendance est de substituer à une organisation fondée sur un découpage par opérations une organisation du travail fondée sur le suivi d'un secteur commercial ou d'un ensemble de clients. Les secrétariats ou les pools dactylographiques — dans la mesure où ils subsisteront — n'y échapperont pas non plus, leurs tâches étant étendues à des opérations de gestion pour le compte d'un ou plusieurs services. Il va être ainsi demandé aux employés de bien connaître l'entreprise, ses produits, ses contraintes, et des aptitudes en matière de communication, de relations interpersonnelles ou même de discussion avec les clients. Ces contraintes de communication interne et de connaissance de l'entreprise limiteront le développement des formes d'éclatement géographique de l'organisation du travail, telles que, par exemple, le travail à domicile. A l'inverse, l'informatique permet de coordonner entre elles des unités qui étaient séparées et d'amorcer l'intégration des diverses activités de l'entreprise.

L'évolution très rapide des technologies informatiques et le caractère encore récent de leur introduction donnent un relief particulier à l'innovation et à l'attitude des employés face au changement. Les démarches participatives, qui sont encore souvent motivées par des considérations sociales (absentéisme, motivation), seront de plus en plus poussées par des considérations plus techniques et par le souci d'utiliser au mieux les connaissances et les propositions d'amélioration que peut apporter chaque utilisateur direct à son niveau. La qualité de s'adapter, d'innover, de dynamiser sa propre situation de travail deviendra un élément discriminant des trajectoires professionnelles, et ceci à tous les niveaux. Ce fait est d'autant plus important, dans un contexte de reconversion, que l'organisation des carrières accordera une plus grande importance aux expériences qualifiantes ou qui révèlent le potentiel des employés.

De même que dans la production industrielle il ne semble pas que l'on s'oriente vers une bipolarisation des emplois dans les services, la part des employés qualifiés n'est pas appelée à se réduire. Mais les compétences que l'on exigera d'eux seront d'un niveau plus élevé et se transformeront profondément. En revanche, l'effectif des personnes sans qualification, ou avec une qualification très spécialisée et qui a vieilli, va diminuer fortement. Des emplois nouveaux vont se développer, liés à la gestion et au fonctionnement des systèmes bureautiques : emplois d'assistance et de formation des utilisateurs nécessitant une bonne connaissance des pratiques professionnelles et des bases minimum en informatique. Ceux qui occuperont ces emplois, et qui seront souvent des utilisateurs confirmés, rempliront une fonction

d'interface stratégique entre les utilisateurs et les informaticiens. A bien des égards ils sont appelés à devenir les vecteurs du changement dans l'entreprise : en diffusant les savoir-faire, en adaptant les procédures, en testant les nouvelles techniques, en résolvant les innombrables problèmes quotidiens de mise en œuvre de l'informatique, ils contribueront considérablement à développer un comportement positif de l'ensemble des employés à l'égard des innovations.

La distinction entre emplois de bureau et de production va s'affaiblir du fait de l'introduction d'outils de gestion de l'information dans les ateliers ou les services périphériques. Des emplois difficilement classables se développent ainsi à la charnière des deux domaines, par exemple pour la gestion de la production, la logistique, la planification des transports, l'approvisionnement... Cela pourrait avoir un effet positif sur la mobilité en facilitant le passage entre des catégories d'emploi relevant de filières aujourd'hui cloisonnées.

Les politiques de gestion des ressources humaines

En tout état de cause, l'évolution des structures d'emploi dépendra très fortement de la politique menée par chaque entreprise, et elles disposent dans ce domaine d'une assez grande marge de manœuvre.

Pas de déterminisme technologique

Toutes les études montrent que les mêmes équipements, les mêmes techno-

logies peuvent être utilisés avec des personnels de niveaux de qualification très différents. C'est ce qui conduit la plupart des chercheurs en sociologie ou en économie du travail à dire qu'il n'y a pas de déterminisme technologique quant à la structure des qualifications. Mais ce résultat doit être précisé afin d'éviter tout contresens. Il ne s'agit évidemment pas d'affirmer que les nouvelles technologies seront sans influence sur les capacités ou les compétences requises des personnels qui les mettent en œuvre. Ces compétences vont évoluer dans le sens général d'un relèvement du niveau des qualifications exigées. Mais l'entreprise a le choix, a priori, entre le maintien des personnels en place, et leur requalification avec ou sans changement de position dans les grilles de classification, et l'appel à d'autres personnes, qu'elles viennent d'un autre service de l'entreprise ou qu'elles soient recrutées à cet effet.

Il est clair que les contraintes, dans un sens comme dans l'autre, sont fortes, et les conditions spécifiques à chaque entreprise détermineront la solution adoptée. D'où une grande diversité de situations. Dans les emplois de bureau, et notamment dans la banque et les assurances où la garantie de l'emploi est traditionnelle et sans doute plus facile à assurer, la première solution prévaudra sans doute, tandis que l'industrie s'engagera plus dans la seconde.

L'interdépendance des choix d'organisation et de gestion des ressources humaines

L'évolution des compétences requises dépendra de plus en plus des choix qui seront opérés en matière d'organisation, qu'il s'agisse de l'organisation du travail

ou de l'organisation générale de l'entreprise. Deux faits nouveaux apparaissent dans ce domaine. D'une part, les nouvelles technologies offrent un choix plus large de modalités d'organisation ; un de leur apport essentiel est en effet la flexibilité, la souplesse dans la gestion de la production (par exemple, l'alternative centralisation-décentralisation de la gestion se pose dans nombre d'activités de bureau). D'autre part, les nouvelles technologies faisant appel à des compétences différentes, que ne possèdent pas forcément les personnels en place, les choix technologiques peuvent être conditionnés par les capacités disponibles dans l'entreprise ou sur le marché du travail. La gestion des ressources humaines en est évidemment revalorisée et enrichie, mais cela rend également plus complexe la définition de la stratégie de l'entreprise.

L'importance cruciale de la formation

La formation est amenée à prendre une importance cruciale en tant qu'instrument de la politique de gestion des ressources humaines. Il s'agit aussi bien de la formation continue que de la formation initiale. La formation continue doit acquérir un statut nouveau. Sans doute, par un effet pervers des lois de 1971, elle avait souvent gagné une autonomie de fait tout en restant souvent marquée par les traditions propres à chaque branche. Les contraintes économiques et le poids des opérations de reconversion ont déjà conduit à une plus grande maîtrise des dépenses, mais l'articulation de la formation avec la stratégie de l'entreprise reste souvent insuffisante. Conduite avec plus de rigueur, elle doit

être en prise directe avec la politique de gestion des ressources humaines et plus directement rattachée aux finalités de l'entreprise. Elle devra également intégrer les préoccupations de promotion professionnelle.

L'entreprise peut de moins en moins se désintéresser de la formation initiale. Au cours des années 70, on avait pu constater un désengagement des entreprises, marqué notamment par la fermeture d'écoles internes, ou le déclin de l'apprentissage industriel, le système éducatif et l'entreprise campant chacun dans ce qu'ils croyaient être leur rôle, en s'ignorant à peu près complètement. La situation a heureusement évolué, mais surtout sous la pression politique et la nécessité de réduire le chômage des jeunes. Une nouvelle étape devra être franchie, sous la pression cette fois de nécessités plus techniques. Si l'on est convaincu de la pertinence du concept d'investissement dans les ressources humaines, on ne peut se désintéresser de ce que fait son principal fournisseur. Par ailleurs, il apparaît de plus en plus clairement que, pour une partie non négligeable, les compétences qui sont exigées aujourd'hui ne peuvent être vraiment acquises qu'en situation de travail. En reprenant le thème des journées d'études organisées par le CNPF à Deauville en 1988, il faut pleinement assumer l'idée de l'« entreprise formatrice ». Un rôle que l'entreprise devra partager, dans une coopération authentique avec le système éducatif.

Maîtriser le problème de la certification

L'articulation entre la formation et la promotion dans le cadre des filières professionnelles va poser le problème de la

certification, c'est-à-dire de la reconnaissance institutionnelle des compétences individuelles, notamment sous la forme de diplômes. Un problème d'autant plus délicat qu'il est un objet traditionnel de conflit entre les partenaires sociaux.

Si les grilles de classification prennent en général en considération le niveau de formation initiale, la mise en cohérence des niveaux de recrutement, des classifications offertes à l'embauche et de la nécessité de ménager des possibilités de carrière pour constituer de véritables filières professionnelles n'ira pas sans problèmes. C'est ainsi, par exemple, que nombre d'entreprises entraînées par l'engouement général pour les formations de niveau bac + 2 se sont trouvées confrontées à de sérieuses difficultés quand les techniciens supérieurs qu'elles avaient recrutés ont réalisé que leurs possibilités de promotion étaient quasi nulles. La détermination d'un équilibre n'est pas simple et plusieurs solutions sont offertes. Cette question mérite une attention d'autant plus grande que l'accélération du développement des BTS, DUT et baccalauréats technologiques, la création de baccalauréats professionnels risquent, dans certains secteurs, de déstabiliser l'équilibre actuel.

Les méthodes de gestion prévisionnelle de l'emploi

Les méthodes de gestion prévisionnelle de l'emploi qui sont progressivement élaborées et utilisées dans les entreprises doivent prendre en compte deux préoccupations nouvelles. Elles doivent être : — pluridimensionnelles : au lieu de se

contenter de classer les emplois ou les individus selon une seule dimension (en correspondance étroite avec la rémunération), elles doivent permettre le repérage et la gestion de leurs caractéristiques essentielles, et notamment des capacités exigées et des compétences ;
— dynamiques : au lieu de se contenter de rechercher l'adéquation poste/personne à un moment donné, elles doivent permettre de repérer et de gérer le potentiel des individus et de proposer des trajectoires professionnelles mettant en relation différents emplois.

De l'usage du concept de compétence

Alors que dans le modèle traditionnel c'est le poste de travail qui joue un rôle central, ce sont désormais les compétences qui sont appelées à être le pivot du dispositif de définition des qualifications. La compétence est un concept qui demande encore à être précisé et adapté concrètement à chaque domaine d'activité. C'est d'ailleurs une « grille des compétences » qu'il s'agit d'élaborer, chacune se rapportant à un aspect particulier : connaissance, savoir-faire ou — et c'est là un point nouveau et important — comportement. Dans le cas des emplois d'exécution (ouvriers ou employés), une telle grille pourrait être construite sur le schéma général suivant :
— techniques de base du raisonnement : les nouvelles technologies nécessitent que l'opérateur puisse se représenter les procédés ou les procédures sur lesquels il est amené à intervenir, ce qui requiert des capacités d'abstraction et de conceptualisation ;
— techniques de base de la communication : l'opérateur doit être capable de

transmettre un diagnostic en cas d'incident, d'établir des contacts avec les autres services, voire avec les clients, ce qui nécessite une maîtrise du langage parlé et écrit (et parfois d'une langue étrangère) ;

— culture technique générale : comme on l'a vu, les nouvelles technologies revalorisent les « savoirs de métier » sous la forme d'une connaissance générale des procédés, des procédures, des automatismes ou des logiciels lui permettant de se situer dans l'ensemble des opérations auxquelles il participe et d'assurer une maintenance élémentaire de ses équipements ;

— compétence technique spécialisée : il s'agit là du « métier », au sens plus traditionnel, qui sert de point d'appui et de base de départ à l'ensemble des compétences ;

— compétence en gestion : la prise en charge par les opérateurs de tâches de gestion élémentaires, autrefois réservées aux techniciens ou aux services spécialisés, nécessite la connaissance des principes élémentaires de la gestion, adaptés aux caractéristiques de l'entreprise ;

— culture d'entreprise : il s'agit de la connaissance générale de l'entreprise, de ses produits, de son fonctionnement, de ses objectifs et de ses contraintes, mais également, implicitement ou explicitement, de l'adhésion au projet de l'entreprise ;

— capacités relationnelles : il s'agit aussi bien de la capacité de travailler en équipe que d'entretenir de bonnes relations avec les autres services ou les clients ;

— attitude à l'égard de l'innovation : nous avons vu qu'il s'agit là d'un critère dont l'importance est croissante.

Chacun de ces domaines de compétence devrait évidemment être détaillé et pon-

déré car les exigences ne sont pas les mêmes selon les emplois à pourvoir. Les « référentiels » qui servent désormais de base à la définition des diplômes techniques et professionnels pourraient certainement constituer une première ébauche de ces grilles de compétence, au moins pour ce qui concerne les cinq premiers domaines. Par nature, la compétence se rapporte aussi bien à l'individu qu'à l'emploi, pour lequel un profil des compétences requises peut être établi de manière analogue à ce qui est appliqué dans les méthodes de *job evaluation*.

L'organisation de filières professionnelles

A l'adéquation poste de travail/individu devrait être progressivement substituée l'organisation de filières professionnelles. Certes, l'objectif reste, et restera, de faire en sorte que les capacités des individus correspondent le mieux aux compétences requises pour l'emploi qu'ils occupent. Mais cela ne suffit plus et trois considérations complémentaires doivent être prises en compte :

— les compétences des individus, surtout lorsqu'elles sont définies en référence à des comportements, ne peuvent souvent être repérées que lors d'une mise en situation ; ce serait par exemple le cas de l'aptitude à l'encadrement pour la sélection d'agents de maîtrise ;

— les compétences peuvent s'acquérir et être développées par la formation continue ou l'expérience professionnelle ;

— il est souhaitable de ménager des perspectives, sinon de carrière ou de

promotion, du moins d'évolution professionnelle, y compris pour les agents d'exécution ; cette nécessité, qui est une constante de la gestion des ressources humaines, est renforcée dans un contexte d'innovation et de transformation de l'entreprise.

L'analyse en termes de compétence fournit un moyen de définir et de gérer ces filières professionnelles en facilitant le repérage des distances entre les emplois (en termes de compétence à acquérir) et l'organisation des actions de formation continue. Cette dernière peut alors être un instrument contrôlable au service de la gestion des ressources humaines.

Repères bibliographiques

KLANDER, W. — « RFA : l'emploi horizon 2000 », *Futuribles*, n° 114, octobre 1987.

GAULT, M. — « L'emploi aux Etats-Unis à l'horizon 2000 », *Futuribles*, n° 123, juillet-août 1988.

RIBOUD, A. — « Modernisation mode d'emploi », *Futuribles*, n° 123, juillet-août 1988.

DE BELLOY V. — « Les emplois de demain ? », *Futuribles*, n° 123, juillet-août 1988.

FRANCK, G. — « Pour rendre efficace la formation », *Revue française de gestion*, n° 65-66, 1987.

ZARDET, V. — « La formation pour assurer les mutations », *Revue française de gestion*, n° 65-66, 1987.

THEVENET, M. — « Approches de la formation continue dans l'entreprise », *Revue française de gestion*, n° 65-66, 1987.

BARON, X. — « L'analyse qualitative et prospective des emplois dans l'entreprise », *Revue française de gestion*, n° 65-66, 1987.

MILLER, R. — « Une politique des ressources humaines au service de la stratégie », *Revue française de gestion*, n° 51, 1985.

La crise du Golfe, prélude à l'affrontement Nord-Sud ?

Les débuts du « post-colonialisme »

Mahdi Elmandjra ¹

L'article que nous publions ici n'est pas neutre. Il témoigne au contraire de l'indignation d'un homme excédé par l'iniquité d'un système international qui, selon lui, est imposé par des pays qui, tout en se réclamant de la démocratie, maintiennent au Sud, avec la complicité de dirigeants corrompus, des systèmes contraires aux droits de l'Homme les plus élémentaires.

La crise du Golfe n'est, selon Mahdi Elmandjra, que le reflet de l'opposition forcenée de l'Occident à la remise en cause pourtant inévitable d'un ordre mondial profondément injuste et contre lequel, tôt ou tard, les peuples du Sud s'élèveront. Elle est peut-être à cet égard le prélude à un énorme « chambardement »² qui, faute de véritable dialogue Nord-Sud, passera sans doute par l'affrontement...

Au travers de ce réquisitoire prononcé contre l'Occident, Mahdi Elmandjra défend une position qui doit à notre sens être connue parce qu'elle est sans doute plus largement partagée que l'on ne croit, qu'elle mérite réflexion et suscite débat.

En publiant ce papier, Futuribles prend le pari que le scénario du dialogue peut encore l'emporter sur celui du conflit.

H.J.

1. Professeur à l'université Mohamed V, Rabat.

2. Selon l'expression de Mahdi Elmandjra dans une interview accordée au quotidien *Sud-Ouest* le 16 mars 1990.

Août 1990 rentrera dans l'Histoire comme date de naissance de l'ère du « post-colonialisme ». Celui-ci est le produit d'une fausse décolonisation dont les populations du Sud sont aujourd'hui pleinement conscientes, d'une part, et de la peur d'un Nord qui craint les transformations radicales qu'une telle prise de conscience ne manquera pas d'apporter, d'autre part. La peur de la « déstabilisation » explique le renforcement de l'alliance naturelle entre les faux décolonisés et les faux décolonisateurs, et justifie des actions « préventives » à visage découvert. Après le pessimisme à l'égard du Tiers Monde, après l'islamo-pessimisme et l'afro-pessimisme, voici le tour de l'arabo-pessimisme et du pétro-pessimisme.

Le déploiement des forces militaires des Etats-Unis et de ses anciens et nouveaux alliés européens et occidentaux est sans précédent dans l'histoire de l'humanité. Il est déjà bien supérieur à celui de la guerre du Vietnam et ne saurait être comparé à ceux de la Seconde Guerre mondiale, vu les développements technologiques et la sophistication de l'arme nucléaire.

Cela se passe en outre à un moment où le monde vit sous les ordres d'un nouvel hégémonisme de puissance résultant de l'unipolarisation du système international, suite à la décomposition de l'empire soviétique, où un seul pays s'érige en tant que gendarme de la planète sans aucun risque crédible de contestation puisque le numéro deux mondial vient d'accepter un strapontin américain pour assurer sa survie.

Ce déploiement de force est accompagné d'une guerre psychologique également unique dans les annales de l'Histoire, soutenue par un défoulement médiatique délirant fort révélateur — Goering apparaît aujourd'hui comme un amateur primaire devant les nouveaux maîtres des sciences de la communication et de l'information. Les chercheurs du Tiers Monde devraient accorder une priorité à l'analyse de ce matériel fort riche et indispensable à la compréhension de l'évolution future des rapports Nord-Sud.

Tout cela pour quoi faire ? Pour venir au secours d'un pays dont la population autochtone ne dépasse pas 600 000 habitants et dont la « souveraineté » a été violée par un voisin dont la puissance militaire a été outrageusement exagérée, pour créer une psychose à des fins prédéterminées ? Est-ce pour la défense des principes « démocratiques » d'Occident dont le respect, en dehors de ses frontières, est une parodie tragico-comique ? De qui se moque-t-on et pour combien de temps encore ? Il suffit de lire les déclarations officielles des autorités américaines et occidentales ainsi que la presse de leurs pays pour comprendre qu'il en est tout autrement.

Il y a eu violation du droit international. Une violation qui ne se prête à aucune contestation et ne saurait être valablement justifiée. Une

La crise du Golfe, prélude à l'affrontement Nord-Sud ?

violation qui ne diffère en rien d'autres précédents, y compris ceux d'Israël qui ont été formellement condamnés par la communauté internationale, mais qui n'ont pas eu de suite concrète à ce jour. Pourquoi alors une riposte sans commune mesure avec la transgression qui l'a déclenchée ?

Ce qui se passe au Moyen-Orient ne concerne pas que les Arabes. C'est l'expression systémique d'une stratégie défensive qui refuse le changement. Que personne ne s'y trompe, les Arabes ne sont que les premiers cobayes d'un plan qui vise à perpétuer la suprématie militaire, politique et économique du monde occidental et l'hégémonie des valeurs culturelles judéo-chrétiennes. On craint la « destabilisation », le changement de l'« ordre établi », au Moyen-Orient comme ailleurs. Il y a des intérêts occidentaux à préserver et la garantie la plus sûre est l'hégémonie de la *Pax Americana*. Quoi que l'on dise, et malgré les variations dans les formulations diplomatiques, tous les pays de l'Occident ne peuvent que s'aligner sur les États-Unis en respectant un semblant d'autonomie formelle.

Ce n'est que dans le large cadre de l'évolution des rapports de force Nord-Sud, en tenant compte du poids de l'Histoire et des enjeux de l'avenir, que l'on peut s'engager dans une analyse des événements qui se passent sous nos yeux dans la région du Golfe. Pour ceux qui font de la prospective, il y a vraiment peu de raisons d'être surpris ou étonné.

La crise du Golfe a permis de rejeter à l'arrière plan la contestation de nombreux mouvements démocratiques en Afrique, où le pape vient de consacrer une basilique avec un déploiement de forces de sécurité, qui, la veille encore, combattaient dans la rue les défenseurs des libertés civiles. Une basilique dont le coût (200 millions de dollars) est supérieur au revenu annuel total de près de 300 000 Ivoiriens, dans un pays qui compte moins de 700 000 catholiques et dans une ville où l'écrasante majorité est musulmane. Tout cela avec de l'argent « de poche » d'un chef d'Etat qui représente la « stabilité » tant recherchée par l'Occident et en la présence de représentants distingués, y compris le ministre des Affaires étrangères d'Afrique du Sud.

La crise du Golfe permet à l'Occident de détourner l'attention de ce que font les dictatures militaires du Pakistan et du Myanmar (ex-Birmanie), pour ne citer que ces deux cas en Asie, afin de contrecarrer la volonté politique exprimée par les urnes. Une crise qui vient au secours de gouvernements chancelants à travers le Tiers Monde, qui vivent de la corruption et combattent l'essor démocratique de centaines de millions de personnes dont le seul crime est d'aspirer à la liberté, au respect du droit et à la tolérance.

La rupture Nord-Sud

Depuis le début de la dernière décennie le scénario de la rupture Nord-Sud devenait de plus en plus inévitable, compte tenu du refus du Nord d'apporter le moindre ajustement à un système international dont l'injustice et l'iniquité sont flagrantes. Quand, à la longue, un système n'est ni réformé ni transformé, il ne reste comme solution que la rupture. C'est le scénario dit « conflictuel ». Lors de l'émission télévisée française *Les dossiers de l'écran*, le 24 juin 1990 sur TF1, j'avais insisté sur le fait que l'on entrait dans « une décennie de ruptures, de conflits et de confrontations où le facteur culturel jouerait un rôle important ». Les raisons que j'évoquais étaient l'échec total des modèles de développement empruntés au Nord, l'échec du dialogue Nord-Sud et la croissance du fossé entre les pauvres et les riches.

Dans une communication à la Première Table Ronde Nord-Sud qui s'est tenue à Rome en mai 1978, j'écrivais : « Le Nord a déployé jusqu'à présent très peu d'efforts pour comprendre, et encore moins pour parler, le langage du Sud. Il faut accorder une priorité aux systèmes de valeurs pour se rendre compte que la crise actuelle entre le Nord et le Sud est une crise du système entier. Toute solution devra passer par une nouvelle définition des objectifs, des fonctions et des structures du système international, en vue d'une redistribution du pouvoir et des ressources selon un nouveau système de valeurs qui tient compte des réalités. » Il est indispensable de revenir à la problématique des rapports Nord-Sud avant d'aller plus loin dans la compréhension de la guerre du Golfe. Cette problématique se résume essentiellement en cinq points :

- une crise de communication culturelle liée à l'ethnocentrisme caractérisé du Nord qui l'empêche de comprendre ou de tenir compte d'autres systèmes de valeurs que les siens. En un mot : l'arrogance culturelle ;
- le refus du Nord d'accepter la nécessité d'une redistribution du pouvoir et des ressources du monde en vue d'une équité sociale et d'un minimum d'éthique, afin que 20 % de la population mondiale ne continuent pas de bénéficier, injustement, de 80 % des biens matériels de la planète. D'où la défense du statu quo du système international à tout prix ;
- l'échec des modèles de développement des pays du Tiers Monde fondés sur un mimétisme aveugle et alimentés par une soi-disante « aide » dont les effets pernicieux n'ont fait qu'accentuer le fossé entre pauvres et riches, à l'intérieur comme entre les pays. Modèles qui maintiennent au pouvoir dans le Sud, avec l'assistance « éclairée » du Nord, des dirigeants autoritaires, corrompus, serviles et socio-culturellement aliénés par rapport à leurs populations. Cela explique la prospérité

La crise du Golfe, prélude à l'affrontement Nord-Sud ?

du sous-développement, qui a marqué l'ère néo-coloniale depuis plus d'une génération ;

— le peu d'intérêt que les gouvernements des pays du Sud accordent à la participation démocratique, au respect des droits de l'Homme, à l'importance des ressources humaines et de la recherche scientifique en tant que facteurs primordiaux de toute politique de développement ;

— la complicité consciente, ou inconsciente, d'une grande part de l'*intelligentsia* du Tiers Monde — qui, soit a été récupérée par les pouvoirs nationaux ou multinationaux, soit a péché par autocensure et manque de courage.

Cela fait des années que des hommes et des femmes du Tiers Monde dénoncent l'iniquité du système international et le manque de démocratie et de participation dans leur pays. Les Grandes Puissances ont combattu tout ce qui pouvait porter atteinte au statu quo en entretenant des gouvernements dans le Sud qui ne bénéficient pas de l'appui de leurs populations.

L'impérialisme du Nord

Ces mêmes Puissances ont, dès les années 70, contrecarré la règle démocratique de la Charte des Nations unies — un Etat membre = une voix. Elles se sont opposées à l'instauration d'un « nouvel ordre économique mondial », elles ont refusé de prendre les mesures qui s'imposaient pour appliquer les résolutions adoptées par les instances de l'ONU concernant la Palestine, l'Apartheid, la décolonisation... Les Etats-Unis ont en outre eu recours, soit au chantage budgétaire en refusant de payer leurs cotisations obligatoires au point d'asphyxier l'Organisation internationale, soit au retrait d'organisations mondiales telles que l'UNESCO qui ne se pliaient pas à leurs exigences.

Quels sont les pays qui ont initié le terrorisme d'Etat et ont le plus violé le droit international, en organisant le coup d'Etat militaire contre Mossadegh en 1953, en arraisonnant l'avion de Mohammed Ben Belia le 23 octobre 1956, en débarquant sur le canal de Suez deux semaines plus tard, en occupant militairement des territoires arabes des années durant, en envahissant des pays d'Amérique latine, en bombardant le domicile d'un chef d'Etat ou des centres de recherche, en menant des interventions de commando au-delà de leurs frontières, en entreprenant des actions pour l'élimination physique d'intellectuels et d'hommes politiques du Sud, en usant et abusant du droit de veto contre la volonté de la totalité de la communauté internationale ? Qui sont ceux qui sont fiers de proclamer à haute voix que leurs lois nationales ne sauraient être

« Le nationalisme arabe sortira renforcé de la crise »

Dans une interview accordée à *L'Expansion* en septembre dernier¹, Bruno Etienne, l'un des grands spécialistes français du monde arabe², résumait ainsi son point de vue sur la crise du Golfe. « Le nationalisme arabe est une réalité et sortira renforcé de ces événements, quelle que soit leur issue sur le terrain. Depuis les Omeyyades et les Abbassides, beaucoup d'Arabes gardent au fond d'eux-mêmes le sentiment qu'ils n'ont vraiment compté dans le monde qu'au moment des grands empires. Dans leur mémoire collective, il a au Moyen-Orient la « grande Syrie » (qui comporte la Syrie, le Liban, la Palestine jusqu'au golfe d'Aqaba) et le « grand Irak » (de Bagdad au golfe Arabique — qu'ils refusent d'appeler « Persique ».) Or ces ensembles ont été découpés. Britanniques et Français ont refait la carte de la région.

» C'est en tout cas une réalité (...) que [Saddam Hussein] cherche à exploiter. (...) Pendant dix ans, il a récupéré la mise de l'arabisme contre l'islamisme, et il est apparu aux yeux de l'Occident comme le rempart de la laïcité face aux intégristes. Ce qui ne l'empêche pas de vouloir maintenant récupérer l'islamisme et de se prétendre descendant du Prophète ! Sans doute les Arabes ne se font-ils guère d'illusion sur lui. Mais n'oubliez pas leur rêve d'un leadership, le souvenir cuisant de l'humiliation de 1967, le vide laissé par la mort de Nasser...

» J'ajouterai deux autres facteurs ag-

gravants. D'abord, les erreurs et l'aveuglement des grandes puissances : on « découvre » en Saddam Hussein un Hitler depuis le 2 août, alors que la vraie nature de son régime était claire depuis des années. Et, aujourd'hui, les nations occidentales apportent unanimement leur soutien, au nom de la « morale », à un pays — l'Arabie Saoudite — qui ne répond à aucun de leurs critères en matière de démocratie et de droits de l'Homme, qui finance la plupart des mouvements intégristes dans le monde, mais dont l'interprétation de la *charia* (la loi islamique) est loin de faire l'unanimité dans le monde arabo-musulman. Je souligne au passage un thème qui revient avec insistance dans les milieux musulmans, à travers les témoignages des pèlerins et les retransmissions télévisées : l'incapacité de la famille régnante saoudienne à gérer les lieux saints...

» Le second facteur, c'est le désarroi économique du monde arabe. Chacun a conscience, dans ces pays, que les membres de l'OPEP alliés des Etats-Unis ont pesé puissamment sur les prix du brut. Et chacun pense aussi, à tort ou à raison, que des pétrodollars plus abondants et mieux répartis auraient facilité la sortie du sous-développement.

» En ce sens, le coup de force de l'Irak peut se présenter comme la première des guerres Nord-Sud après la fin de la guerre froide. N'oublions pas la force des symboles ! »

1. Propos recueillis par Gérard Moatti, *L'Expansion*, 6-9 septembre 1990.

2. Professeur à l'université d'Aix-en-Provence, Bruno Etienne a publié notamment *L'islamisme radical* et *La France et l'Islam* (Hachette).

limitées par le droit international ? Ce sont ces mêmes Puissances qui, aujourd'hui, saluent la naissance d'un « nouvel ordre mondial » et de la nouvelle efficacité du « machin » d'hier ! Par quel miracle les choses ont-elles changé du jour au lendemain ?

Nous vivons dans un monde qui cultive la mémoire collective et la passe quand il s'agit de l'Occident, qui pratique l'amnésie et la mauvaise

La crise du Golfe, prélude à l'affrontement Nord-Sud ?

foi du silence dès qu'il s'agit du « reste » de l'humanité. Celui-ci est sensé oublier les siècles de colonisation, d'exploitation et de mauvais traitement de populations entières au nom de la « mission civilisatrice » de l'homme blanc. Il doit accepter l'état du monde tel qu'il est et ne pas toucher à la moindre chose qui pourrait affecter le style de vie des pays de l'Occident, en se résignant à une détérioration constante des termes de l'échange et au maintien au pouvoir de gouvernements corrompus n'ayant aucun respect pour les droits publics et la société civile.

De quel droit ces mêmes Puissances peuvent-elles aujourd'hui donner des leçons de conduite au monde ? Quelle crédibilité peut-on accorder à leurs mots quand elles parlent de droit et de solidarité internationale, du respect de la personne humaine ? Cette hypocrisie est à l'origine du passage du colonialisme au néo-colonialisme pour le Sud, que l'on a vécu au cours des trente dernières années avec la collusion de dirigeants du Tiers Monde soutenus jusqu'au moment où les colères de leurs populations atteignent leur paroxysme. Grâce au gouvernement des Etats-Unis et à la grande compréhension des ses fidèles alliés européens, une nouvelle étape est aujourd'hui franchie — nous quittons l'ère du néo-colonialisme pour rentrer dans celle du « post-colonialisme ». C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre ce qui se passe dans le Golfe et en déduire les conclusions inquiétantes qui ne se limitent pas à l'espace arabe mais conditionnent les relations internationales de la fin de siècle. Le premier défi auquel est confronté le Tiers Monde dans ce nouveau contexte est celui de la compréhension de cette nouvelle problématique.

C'est pour cela qu'il faut refuser de cantonner l'analyse dans l'espace ou dans le temps, et encore moins la réduire à un problème de région ou de personne. J'ai vécu le colonialisme occidental, je me rappelle du bombardement atomique du Japon, des injustices répétées à l'égard du peuple palestinien, du courage de Mossadegh — qui nationalisa le pétrole en Iran en 1951 et contre lequel on organisa un coup militaire en 1953 —, de la déposition de Mohamed V, roi du Maroc, cette même année, de l'invasion franco-britannique de Suez en 1956, du complot contre le Congo en 1960, des brutalités contre le peuple indochinois, des crimes et de la torture perpétrés contre la population algérienne, des conséquences désastreuses de la politique d'Apartheid en Afrique du Sud, de la sauvagerie des troupes israéliennes contre les enfants de l'Intifada, des violations permanentes de la souveraineté des pays d'Amérique latine et des interventions étrangères contre leurs mouvements de réforme et de démocratisation...

Le souvenir est une force créatrice sans laquelle on ne saurait s'approprier un devenir. Le souvenir n'exclut pas la compréhension, la tolérance et même la générosité, mais il ne justifie pas l'autotrahison et l'effacement de l'identité. Non, je n'oublierai pas. La mémoire est

La décennie des transformations et du reflux de l'Islam

Dans un article paru dans *Futuribles* en février 1981 sur l'avenir de l'Afrique¹, Mahdi Elmandjra prévoyait « la violation continue des droits de l'Homme au cours des cinq ou dix prochaines années, la famine endémique qui ne pourra être éliminée avant cinq ou dix ans, la croissance de la dette publique qui atteindra son maximum vers 1990 et la défaillance des systèmes monétaires ». Face à ce prévisible état de fait, il concluait que « les modèles de développement suivis à ce jour n'ont aucune chance de remédier à cette situation qui s'aggrave de jour en jour. Aucune force militaire, aucun soutien étranger, aucune aide extérieure ne pourront retarder les transformations structurelles qui permettront à l'Afrique d'atteindre un minimum de bien-être. Tout obstacle ou retard imposé ne feront qu'aggraver l'intensité de l'explosion ».

Par ailleurs, dans un texte de septembre 1982 sur les futurs possibles du Maghreb², il remarquait : « Je me suis constamment référé à l'importance de la dimension

culturelle et des systèmes de valeurs dans le développement de la région. Il va sans dire que le rôle de l'Islam en tant que force de changement et d'innovation jouera un rôle de premier plan. (...) Il y a un reflux du spirituel, surtout chez les jeunes qui ont été déçus par le comportement de leurs aînés qui n'ont pas été en mesure de leur offrir un idéal et encore moins un code de conduite pertinent, cohérent et respectable. Il est normal qu'ils retournent aux sources pour trouver une inspiration et des normes pour guider leurs pas. Le futur (...) dont il est question ici dépend énormément du renouveau de l'Islam, (celui) de l'« Ijtihad » (recherche) et non celui du « Taqlid » (imitation ou tradition) qui est à la base de la décadence d'une civilisation qui s'est graduellement éloignée de la mission créatrice et innovatrice que les musulmans ont poursuivie jusqu'au jour où quelques doctes décidèrent arbitrairement de fermer la porte de l'Ijtihad.

futuribles

1. « L'africanisation de l'Afrique », n° 41, février 1981.

2. « Maghreb 2000 », *Futuribles*, n° 58, septembre 1982.

l'enzyme de la culture et une source d'inspiration essentielle pour l'avenir. La crise du Tiers Monde est avant tout celle de l'absence d'une mémoire collective — un instrument que certains peuples ont su transformer en instrument de guerre permanente. La mémoire est un des paramètres pour la vérification de la crédibilité de nos interlocuteurs — d'où tout le poids de l'Histoire. Le sous-développement encourage et entretient l'amnésie qui occulte et déforme cette Histoire. Notre passé est colonisé, notre présent est entre les mains des autres... et même notre futur est déjà hypothéqué.

La crise du Tiers Monde est d'abord la conséquence d'une absence de vision. Une vision qui ne saurait partir de zéro. La lutte pour la liberté et la construction de l'avenir passent par la récupération du passé. Ayant toute ma vie combattu l'injustice, l'iniquité et tout ce qui, de près ou de loin, porte atteinte à la dignité humaine, ma conscience est bien tranquille. Ce ne sont pas des gens comme moi, et ils sont légion, qui ont

La crise du Golfe, prélude à l'affrontement Nord-Sud ?

défendu les dictatures entretenues politiquement, économiquement et militairement par les Grandes Puissances. Si je m'élève aujourd'hui contre ce qui se passe au Moyen-Orient c'est avant tout en tant que personne préoccupée par le devenir et la survie de l'espèce humaine. Mon indignation n'est pas nouvelle mais elle est beaucoup plus intense. Elle n'a jamais été motivée par le culte des personnes ou la recherche de héros.

J'ai patiemment observé les événements pendant six semaines avant de prendre une plume qui ne m'a jamais autant dérangé. Le comportement des pays occidentaux m'a aidé à surmonter les réticences d'un choix entre la défense de principes éthiques et humanitaires et le risque qu'une telle position soit identifiée comme un appui à un homme contesté. Je me prononce aujourd'hui non pas pour la défense d'un homme au pouvoir mais contre le viol de tout un peuple — le peuple arabe — et contre l'atteinte de lieux saints de plus d'un milliard de musulmans parmi lesquels les Arabes ne constituent qu'une minorité de 20 %. Aujourd'hui, les trois lieux les plus sacrés de l'Islam — la première religion du monde — sont occupés par les Etats-Unis et Israël. Une occupation politique, militaire et spirituelle qu'aucune personne qui se respecte dans le monde arabe ou musulman ne pourra tolérer.

L'impotence des dirigeants du Tiers Monde

Je suis effaré par l'impotence et l'impassibilité de nombreux « intellectuels » et « opposants » du Tiers Monde en général et du monde musulman et arabe en particulier. Où sont les grands discours du Mouvement des non-alignés, où sont les défenseurs de la coopération Sud-Sud et les dirigeants du « groupe des 77 » ? Où sont les ONG du Tiers Monde ? Pourquoi un tel silence ? Il est normal que l'Occident se comporte à sa guise devant une telle autocensure des « élites » qu'il a lui-même formées pour de pareils jours. Comment pourrait-on critiquer la majorité des penseurs et artistes occidentaux qui écrivent et signent des pétitions contre les moindres abus chez eux mais qui ont, soit pris le parti israélo-américain, soit se sont tout simplement tus ? Je le constate avec tristesse, en comprenant d'une manière plus tranchante que jamais les limites du concept occidental de l'« universalité » des principes de la justice et des droits de l'Homme.

L'animosité anti-arabe et anti-islamique qui soutend la guerre psychologique et médiatique qui se déroule sous nos yeux est sans précédent dans les annales des relations entre les peuples. Elle témoigne d'une hostilité résultant de vieux complexes, tels ceux de la décolonisation — y

compris la perte de l'Algérie —, de la désoccidentalisation de l'Iran ou de la phobie que suscite le renouveau de l'Islam.

Les sondages d'opinion en Europe et aux Etats-Unis nous ont bien éclairé sur le subconscient de l'opinion publique du « monde libre » et de ceux qui le façonnent méthodiquement. Cette campagne de désinformation a démontré la totale solidarité des médias occidentaux et de leurs gouvernements. La terminologie utilisée est impressionnante, tous les grands concepts du droit, de la justice, de la solidarité internationale, de l'union nationale et de l'honneur y passent, avec une arrogance culturelle et un ethnocentrisme inégalés à ce jour et un arrière-goût de fascisme des années 30. Même le journal *Le Monde*, qui évite habituellement le simplisme et les contre-vérités, n'a pas résisté à la tentation de se joindre à ce nouveau jeu en écrivant, sans la moindre nuance, dans son éditorial daté du 7 août 1990 : « L'isolement de l'Irak n'a jamais été si grand, notamment dans le monde arabe. » On voudrait bien savoir de quel monde arabe il s'agit. Jamais l'information n'a autant servi en tant qu'arme de basse propagande, de démagogie et de guerre.

La crise du Golfe n'est qu'un prélude

La partie qui se joue au Moyen-Orient est habilement organisée. C'est une symphonie macabre dirigée par un grand chef d'orchestre — les Etats-Unis —, un premier violoniste — la Grande-Bretagne —, un deuxième violoniste — la France — et tout un ensemble de musiciens de la nouvelle alliance, sans oublier des enfants de chœur de quelques pays arabes. Les partitions sont bien étudiées, avec l'adagio des premiers jours d'août, un crescendo passant de l'embargo au blocus et un final qui se traduira vraisemblablement par le sacrifice de milliers d'innocents quand le « bâton » du chef d'orchestre aura décidé du moment opportun et que les cordes de l'Union soviétique, pays de grande tradition musicale, s'harmoniseront complètement avec l'ensemble. Cela ne saurait tarder depuis que M^{me} Barbara Bush a dit aux journalistes que, dorénavant, l'URSS devait être considérée comme faisant partie (du concert) des nations du « monde libre ».

On a mis en œuvre des scénarios que les spécialistes de la prospective étudient depuis les années 70. L'occupation des pays du Golfe figure dans les cartes occidentales depuis bien longtemps. Il fallait attendre et provoquer les conditions propices qui étaient réunies en août 1990. L'on sait aujourd'hui les pressions exercées par les Etats-Unis sur l'Arabie Saoudite et d'autres pays arabes pour empêcher la conclusion d'un accord avec l'Irak et obtenir une participation arabe à la force dite

La crise du Golfe, prélude à l'affrontement Nord-Sud ?

« multi-latérale ». Alors qu'après l'attaque d'Israël contre le monde arabe, en octobre 1973, le pétrole arabe fut utilisé pour défendre les Arabes, grâce notamment à l'attitude du roi Faysal d'Arabie Saoudite. Aujourd'hui, ce même pays et les émirats du Golfe utilisent ce pétrole pour financer l'occupation de terres arabes. Là réside une des différences entre le néo-colonialisme, qui sauvait les apparences, et le post-colonialisme, qui, à visage découvert, non seulement occupe des pays mais le fait à leurs frais.

Selon des informations officielles, le secrétaire d'Etat américain a déjà obtenu un engagement de la part de l'Arabie Saoudite, des Emirats arabes et du gouvernement koweïtien en exil représentant plus de 12 milliards de dollars sans compter les factures déjà payées au cours des dernières semaines. D'après les estimations de M. Baker, l'opération « bouclier du désert » coûterait près de 6 milliards de dollars jusqu'à la fin de l'année. La République fédérale allemande est parvenue à un accord avec l'Union soviétique pour l'évacuation de 350 000 soldats contre la somme de 8 milliards de dollars. Trois pays du Golfe paient une rançon presque deux fois supérieure pour maintenir 150 000 soldats américains sur leur territoire. Une rançon équivalente au triple de la totalité de l'aide économique des Etats-Unis au Tiers Monde durant l'année fiscale 1990 ! C'est un des aspects, et non des moindres, du post-colonialisme.

Les réponses qui s'imposent contre le post-colonialisme sont la défense de la démocratie et des droits de l'Homme, la lutte contre l'ignorance et la corruption, l'encouragement de la recherche scientifique et de la créativité, libre de toute aliénation culturelle, la confiance en soi et la foi en une justice suprême qui impose à chacun d'apporter sa contribution à une lutte qui sera longue et dure. Le dénouement de cette dernière bataille contre une forme très évoluée du colonialisme ne saurait être autre que la libération des quatre cinquièmes de l'humanité d'une oppression qui ne risque pas de survivre au-delà de la décennie actuelle.

Le hasard a voulu que le début de l'occupation militaire des pays du Golfe coïncide avec le jour de la présentation du rapport de la Commission Sud, présidée par le président Nyerere, sur la coopération Sud-Sud³. Un rapport que les médias occidentaux ont enterré vivant et qui est déjà plus que dépassé. Le monde arabe est la région du monde où la coopération intra Sud-Sud est la plus faible et où la distribution des ressources est la plus inacceptable. Les six pays du Conseil de coopération des pays du Golfe représentent moins de 10 % du total de la

3. *The Challenge to the South. The Report of the South Commission.* — New York : Oxford University Press, 1990. L'édition française paraîtra prochainement aux éditions Economica (Paris).

population arabe, mais leur produit national brut dépasse 40 % du PNB de l'ensemble du monde arabe. Les avoirs des pays du Golfe en Occident s'élèvent à près de 700 milliards de dollars, soit trois fois le revenu total de plus de 90 % des Arabes. La dette extérieure du monde arabe est de 230 milliards, c'est-à-dire moins du tiers des dépôts des pays du Golfe à l'étranger. Ces chiffres ne nécessitent aucun commentaire. C'est un problème Sud-Sud que le Nord a créé pour continuer son exploitation du Tiers Monde.

Quand le Sud aura compris que le Nord ne souhaite pas le comprendre, ce jour-là le Nord comprendra qu'il n'a aucun autre choix que celui de vivre en paix avec la vaste majorité de l'humanité. Pour cela, il faudrait que le Nord se libère de la peur qui a enfanté le post-colonialisme. En attendant ce grand jour, ne restons pas bouche bée.

12 septembre 1990

Table ronde *Futuribles International*

MARDI 13 NOVEMBRE

« Entrer dans le XXI^e siècle : essai sur l'avenir de l'identité française ». Présentation du rapport du groupe du Commissariat général du Plan *Horizon 2000* avec M. Emmanuel Le Roy Ladurie, professeur au Collège de France, administrateur général de la Bibliothèque nationale et président du groupe « Horizon 2000 » et M. Bernard Cazes, chef de la Division des études à long terme du Commissariat général du Plan et rapporteur général du groupe « Horizon 2000 ».

Renseignements, inscriptions : Laurence Faupin, Futuribles International, 55, rue de Varenne, 75007 Paris. Tél. : (33 1) 42 22 63 10. Fax : (33 1) 42 22 65 54

Vers la démocratisation en Afrique

Salim Lone ¹

Révélatrices sont les conclusions de la conférence qui a réuni cinq cents représentants d'organisations africaines et internationales au mois de février à Arusha (Tanzanie) et qui sont résumées dans le texte de Salim Lone.

Une vague de démocratisation — ou du moins une revendication croissante en faveur des droits de l'Homme et de la liberté — se répand en Afrique, laissant augurer l'avènement, soit de réformes politiques profondes, soit l'émergence de tensions sociales de plus en plus vives... Une question à suivre.

H.J.

Inspirés par la vague de révolutions démocratiques en Europe de l'Est, cinq cents représentants d'organisations communautaires africaines, de gouvernements, d'organismes des Nations unies et d'organisations non gouvernementales (ONG) de l'hémisphère nord, réunis à Arusha (Tanzanie), ont demandé aux gouvernements d'adopter un ambitieux et vaste programme de réformes et de rajeunissement politiques. Les partici-

pants à la conférence de février, organisée par la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) et des ONG, conformément au mandat du Programme de l'ONU pour le redressement de l'Afrique, ont été unanimes à affirmer que l'absence de plénitude de droits démocratiques était la principale cause de l'éprouvante crise économique qui afflige l'Afrique depuis dix ans.

Pour surmonter cette crise, la Charte

1. Rédacteur en chef du bulletin *Afrique Relance* (Nations unies) dont ce texte est extrait.

africaine pour la participation populaire au développement et à la transformation souligne « qu'il doit y avoir une ouverture des processus politiques pour que la liberté d'opinion puisse être respectée et que les divergences de vues soient tolérées. A ce propos, il est essentiel de mettre en place des organisations populaires indépendantes qui répondent réellement aux aspirations des masses et qui soient administrées démocratiquement ». Les participants n'ont pas pris position sur la question de savoir si la plénitude des droits démocratiques pouvait être mieux assurée dans un Etat à parti unique ou dans un Etat multipartite, reflétant en cela le clivage réel qui existe sur ce point en Afrique. Mais une semaine seulement après l'adoption de la Charte, Julius Nyerere, ancien président de la Tanzanie et l'un des principaux architectes intellectuels du gouvernement à parti unique dans des sociétés non marxistes, et président en exercice du Chama cha Mapinduzi (Parti révolutionnaire) actuellement au pouvoir, a suggéré que le moment était peut-être venu d'envisager la mise en place d'un système multipartite dans son propre pays.

Au cours des derniers mois, les pressions internes et externes en faveur du pluralisme politique se sont intensifiées sur le continent africain. Des manifestations et des grèves ont ébranlé au moins une vingtaine de pays d'Afrique, y compris la Côte-d'Ivoire et le Gabon, pays précédemment considérés comme extrêmement stables. Dans d'autres pays, comme au Kenya et en Zambie, le concept de gouvernement à parti unique a été publiquement remis en question. Nombre de pays, comme le Bénin, Madagascar, le Niger et le Zaïre, ont annoncé des plans visant, soit à autoriser la constitution de groupes d'opposition, soit à les

faire entrer au gouvernement. Kenneth Kaunda, président de la Zambie, a promis l'organisation d'un référendum sur la question du gouvernement à parti unique, tandis que Joaquim Chissano, président du Mozambique, a promis que la question serait pleinement débattue dans le cadre des discussions qui se poursuivent actuellement sur l'élaboration d'une nouvelle constitution.

Indépendamment de ces pressions internes, il est probable que les puissantes institutions financières multilatérales et les donateurs bilatéraux joueront un rôle tout aussi dynamique. Barber Conable, président de la Banque mondiale, a déclaré, lors d'une réunion du Comité de Bretton Woods qui s'est tenue à Washington à la fin avril, qu'il n'était que trop fréquent en Afrique qu'une « participation politique ouverte soit restreinte ». Selon lui, un « gouvernement plus éclairé » était la première des conditions qui devait être remplie si l'on voulait mettre en route une reprise économique en Afrique, et il a laissé entendre que, de plus en plus, les donateurs lieraient leur assistance à cette question. Lors d'une allocution prononcée à cette même conférence de Washington, le secrétaire d'Etat adjoint des Etats-Unis aux Affaires africaines, Herman Cohen, a dit, encore plus crûment, que les gouvernements qui s'opposeraient aux changements démocratiques se trouveraient dans une situation désavantagée pour ce qui est d'obtenir une assistance extérieure. Il a ajouté que la démocratisation deviendrait la troisième condition à laquelle était subordonnée l'assistance des Nations unies, après l'approbation par la Banque mondiale et le FMI des politiques économiques et l'évaluation par les Etats-Unis de la situation des droits de l'Homme dans le pays.

L'Ambassadeur des Etats-Unis au Kenya, M. Smith Hempstone, lors d'une réunion des chefs des missions diplomatiques des Etats-Unis en Afrique tenue à Washington, a déclaré qu'il « existe au Congrès, qui tient les cordons de la bourse, un solide courant d'opinion selon lequel notre assistance économique devrait être concentrée sur les pays du monde qui encouragent les institutions démocratiques, défendent les droits de l'Homme et pratiquent le multipartisme. Cela risque de devenir aussi, demain, une réalité de la vie politique dans d'autres pays donateurs ».

Cette dernière déclaration a été reprise lors des réunions de printemps du FMI et de la Banque mondiale, qui se sont tenues à Washington au début mai, lorsque le chancelier de l'Echiquier britannique, John Major, a dit que les ressources disponibles aux fins de l'assistance étant limitées, les donateurs subordonneraient leur aide à des conditions rigoureuses, et notamment à l'adoption de mesures visant à améliorer les systèmes de gouvernement. Quelques Africains ont écouté d'une oreille sceptique ces appels au renforcement de la démocratie en Afrique lancés par les donateurs, considérant qu'ils se préparent à réorienter une partie de leur assistance extérieure vers des pays où elle peut avoir un plus grand rendement politique et économique, par exemple en Europe de l'Est (voir encadré p. 28).

L'appel à la démocratisation lancé à Arusha trouve essentiellement son origine dans le durcissement et la rigidité accrus des régimes qu'ont connus un grand nombre de pays d'Afrique pendant les années 80. Nombre de gouvernements ont été les témoins du mécontentement croissant au sein des populations renaissant devant les sacrifices exigés an-

née après année, sans guère de résultats, par le resserrement de mesures d'austérité à propos desquelles elles n'avaient rien eu à dire. Comme l'a dit Adebayo Adedeji, secrétaire exécutif de la CEA, à Arusha, la marginalisation croissante de l'Afrique dans les relations internationales reflète dans une large mesure la marginalisation que les gouvernements de nombreux pays imposent aux populations elles-mêmes. Se référant aux changements politiques en cours dans d'autres régions du monde, il a demandé si l'Afrique « restera sur la touche et permettra que cet immense changement nous court-circuite. A un moment où la démocratie renaît dans d'autres régions et à un moment où les derniers vestiges du colonialisme ont disparu de l'Afrique, permettons-nous que le continent soit de plus en plus marginalisé et reste en dehors du mouvement » ?

Lors de la conférence, qui s'est tenue dans une ville considérée par beaucoup comme le symbole des aspirations de l'Afrique à un développement équitable et à une solide coopération régionale, les participants ont reconnu que de profonds obstacles subsistent sur la voie d'une application des transformations politiques proposées. Dans sa déclaration de clôture, M. Adedeji a admis que les objectifs démocratiques énoncés dans la Charte « ne se matérialiseront que lorsque les gouvernements auront, individuellement et collectivement, fait une place au sentiment populaire ». Simultanément, il s'est dit conscient du fait que le moment était venu « pour les populations de défendre leurs propres intérêts en prenant en main les leviers de commande des transformations sociales, politiques et économiques en Afrique ». Pour faciliter la réalisation de cet objectif, la Charte demande à la communauté

internationale, et notamment à l'ONU, de faire le bilan des efforts qu'elles ont elles-mêmes déployés pour promouvoir

la participation populaire et pour « appuyer les efforts locaux de nature à promouvoir l'apparition d'un environne-

L'Europe de l'Est, les besoins de l'Afrique et les Nations-unies

Où que l'on aille sur le continent, chacun craint que la demande d'assistance et d'investissements de pays d'Europe de l'Est, engagés sur la voie d'une démocratisation rapide, détourne des fonds qui auraient autrement pu être utilisés en Afrique. En outre, nombre de gouvernements africains craignent que la répudiation des régimes à parti unique en Europe de l'Est entraîne des appels croissants à une démocratie multipartite dans leur propre pays. Cette dernière question sera réglée essentiellement au moyen de luttes internes plutôt que dans le cadre de débats et d'accords africains et internationaux. Mais l'éventualité d'une réduction des ressources extérieures jugées indispensables à la reprise économique en Afrique est officiellement envisagée lors des réunions multilatérales et bilatérales.

L'un des avis avancés lors de ces discussions est qu'une plus grande démocratisation en Afrique même est un moyen évident d'attirer une assistance internationale et des investissements accrus, comme l'Europe de l'Est réussit apparemment à le faire. Malheureusement, ce qui pousse les pays donateurs à se hâter d'aider l'Europe de l'Est, c'est la révolution orientée vers le marché, et les milliards de dollars actuellement réunis pour l'Europe de l'Est devraient produire d'énormes rendements sur les plans politiques et économiques. En outre, ces nouvelles ressources contribueront beaucoup à soutenir les réformes économiques en atténuant certaines des difficultés qu'entraînera inévitablement le démantèlement rapide des économies socialistes.

Les réformes et les mesures de libéralisation adoptées par l'Afrique elle-même depuis le milieu des années 80 devront également, pour réussir, être appuyées par une assistance extérieure nettement plus élevée, comme cela a été reconnu en 1986 dans le Programme des Nations unies pour le redressement de l'Afrique. Néan-

moins, ce continent n'a jamais eu pour les donateurs l'importance stratégique et politique de l'Europe de l'Est, pas plus qu'il n'a pu promettre les mêmes rendements économiques. Mais cela ne veut pas dire que la démocratisation est sans importance pour l'Afrique en tant que droit fondamental des peuples, ainsi que du point de vue de la revivification économique et sociale du continent. Toutefois, elle ne va pas du jour au lendemain susciter des entrées de capitaux. Et l'Afrique le sait.

Les investissements étrangers directs n'ont jamais constitué pour l'ensemble de l'Afrique une importante source de capitaux, mais ils ont été vitaux pour un petit nombre de pays comme le Nigéria, la Côte d'Ivoire, le Maroc, l'Egypte et le Kenya. Mais même pour ces pays, et pour d'autres comme le Ghana, qui ont entrepris de profonds programmes de libéralisation, et qui ont transformé leurs codes d'investissements pour attirer des capitaux étrangers, les investissements se sont déjà virtuellement asséchés. Vu les promesses qu'offre l'Europe de l'Est, les perspectives d'entrées de capitaux en Afrique sont encore plus sombres aujourd'hui.

La démocratisation ne va pas soudainement changer le climat des investissements en Afrique, pas plus qu'elle ne va déclencher l'autre mécanisme à l'origine des courants de ressources, à savoir l'aide au développement. Aussi n'est-il pas surprenant que nombreux sont ceux qui, en Afrique, manifestent un certain scepticisme face aux intentions qui inspirent la nouvelle conditionnalité de démocratisation. En fait, ils sont convaincus que si les donateurs parlent de démocratisation, c'est pour justifier une compression prochaine de la part africaine dans l'assistance mondiale. En fait, les donateurs qui ont mentionné cette nouvelle condition n'ont pas dit que la démocratisation se traduira par un accroissement des flux de res-

ment démocratique et à faciliter une participation efficace des populations et une amélioration de la vie politique dans

leurs pays ». En outre, la Charte invite instamment l'ONU à redoubler d'efforts pour promouvoir l'application de la jus-

sources à l'Afrique, mais seulement que les pays qui s'opposent à ce mouvement verront leur assistance réduite.

La triste réalité est que, dans une grande mesure, le large soutien qui existait dans l'opinion publique internationale en faveur d'un continent en détresse a été dissipée par la crise persistante et par les appels répétés à une assistance extérieure. En outre, la propension qu'ont les médias internationaux à mettre l'accent sur les catastrophes et les carences de gestion en Afrique — sans faire une aussi large place à la position gravement désavantageuse qu'elle occupe dans l'économie mondiale ou aux réformes hardies qui ont exigé des années de douloureux sacrifices qui n'ont donné, dans le meilleur des cas, que des résultats limités — a conduit la plupart des gens à penser que l'aide à l'Afrique est un gaspillage.

Les effets conjugués de toutes ces tendances sont une marginalisation continue du continent dans la conscience des habitants des pays donateurs ainsi que du point de vue des politiques. Rien ne peut mieux illustrer ce fait qu'un éditorial qui est paru dans le *New York Times* du 9 avril concernant l'aide américaine aux pays en développement. Ce journal faisait valoir que si les besoins d'assistance des pays d'Europe de l'Est devaient être satisfaits, les responsables de l'aide ne devaient pas perdre de vue les préoccupations des pays d'Asie et d'Amérique latine. L'Afrique, le continent — et de loin — le plus pauvre du monde, n'était même pas mentionnée en passant.

Il n'est que naturel que ces attitudes suscitent de l'amertume en Afrique, de même que la rapidité et le volume de l'assistance organisée en faveur de l'Europe de l'Est, en comparaison de la lenteur des mesures d'allègement de la dette et des apports de ressources dont l'Afrique a si désespérément besoin. Lors de la réunion de printemps du FMI et de la Banque mondiale qui a eu lieu à Washington, le ministre des Finances du Zim-

babwe, Bernard Chidzero, a averti que la fourniture à l'Europe de l'Est de ressources excédant ses besoins « légitimes » susciterait une réaction « extrêmement explosive » et « aigrirait les rapports Nord-Sud ». Au moment même où les événements mondiaux ont renforcé la foi des donateurs dans leurs propres orthodoxies, des efforts très particuliers devront être déployés en faveur de l'Afrique. Il est difficile d'éviter la conclusion que nombreux sont ceux qui, dans les pays industrialisés, ne considèrent plus les économies problématiques d'Afrique comme intéressant réellement leur propre expansion économique.

La crise en Afrique est aujourd'hui plus grave qu'elle ne l'était en 1986. Cela constitue à nouveau pour le système onusien, y compris la Banque mondiale et le FMI, un nouveau défi africain, car seul le système des Nations unies peut aujourd'hui organiser un effort pour enrayer le désengagement progressif de la communauté internationale en Afrique tout en défendant des approches pluralistes du développement. L'ONU peut y parvenir en accroissant sa propre assistance à l'Afrique et en usant des instances et de la force morale dont elle dispose pour faire en sorte que les besoins de l'Afrique priment. Or, elle ne pourra y parvenir que si son propre engagement en faveur de l'Afrique demeure parfaitement clair car nombreux sont ceux qui, en Afrique, craignent que l'ONU se trouve elle aussi emportée par le sentiment d'allégresse légitime suscité par les changements en Europe de l'Est.

L'Afrique sait aujourd'hui, mieux que jamais, que seuls ses propres actes détermineront si elle peut satisfaire les besoins essentiels de ses populations. Simultanément, même les analyses les plus divergentes de la crise que traverse le continent reconnaissent que, vu les structures actuelles de l'économie mondiale, l'Afrique ne pourra jamais y parvenir sans un soutien international.

tice dans les relations économiques internationales. A ce propos, le FMI, la Banque mondiale et les autres donateurs sont invités à accepter et à appuyer les initiatives africaines en vue de formuler et de mettre en œuvre des programmes de développement et de transformation d'inspiration locale.

De larges passages de la Charte sont consacrés à l'analyse de la contribution capitale que les femmes apportent au développement, et la Charte souligne que la jouissance par les femmes de l'égalité de droits dans les domaines social, économique et politique doit être l'un des éléments centraux de toute stratégie de développement démocratique et participatif. Les jeunes et les étudiants sont eux aussi spécialement mentionnés, et la Charte demande qu'il soit mis fin à l'interdiction des organisations de jeunes et d'étudiants, aux actes de brutalité commis par la police contre les manifestations d'étudiants non armés et à la fermeture arbitraire d'établissements d'enseignement. Dans une section distincte, la Charte défend le droit de grève des syndicats.

La conférence a été inaugurée par Ali Hassan Mwinyi, président de la Tanzanie, qui a souligné que chacun s'accordait à reconnaître en Afrique que le succès des efforts de redressement dépendait très directement d'une participation efficace des populations. « En conséquence, la principale tâche à laquelle sont confrontés les pouvoirs publics dans de nombreux pays d'Afrique consiste à créer des conditions favorables afin de permettre aux populations de tirer pleinement parti de leur énergie, de leurs compétences et de leur créativité ».

Le président Mwinyi a également demandé aux institutions financières multilatérales, et notamment au FMI, de

revoir certaines des « dures conditions » proposées par les programmes d'ajustement structurel, dont les résultats « ne répondent pas à l'attente des populations ». Une condition particulièrement contre-productive, a-t-il ajouté, est l'accent qui a été continuellement mis sur des dévaluations répétées de la monnaie nationale, « qui ont considérablement réduit les revenus réels des paysans et des travailleurs ». En Tanzanie, le taux moyen des salaires est tombé de 100 en 1977 à 14 seulement en 1988, tandis que le taux de change de la monnaie est tombé de 8,27 shillings par dollar en 1979 à 192 à l'heure actuelle.

Dans un message dont a donné lecture le secrétaire général adjoint Abdulrahim Farah, Javier Pérez de Cuéllar, secrétaire général de l'ONU, a affirmé que le développement ne pourrait être soutenu que si ses priorités étaient définies par les populations elles-mêmes, et supposait des risques et des sacrifices qu'elles pouvaient accepter. Le secrétaire général a exprimé l'espoir que la conférence conduirait les populations africaines et leurs organisations à contribuer plus activement à leur propre développement.

M. Mazide N'Diaye, président du Forum des organisations bénévoles africaines de développement (FAVDO), et M. Sunmonu, secrétaire général de l'Organisation pour l'unité syndicale en Afrique, ont également pris la parole devant la conférence. M. N'Diaye a répété l'argument avancé par les ONG lors de la session extraordinaire que l'Assemblée générale des Nations unies a consacré en 1986 à la crise en Afrique, que la plupart des pays d'Afrique ne faisaient aucune place à l'initiative populaire. Il a ajouté que, vu l'incapacité de la plupart des gouvernements africains à satisfaire les besoins essentiels de leurs populations, il

était aujourd'hui d'autant plus important pour les gouvernements de laisser les populations s'organiser elles-mêmes pour combler cette lacune.

M. Sunmonu a fait valoir que l'on ne pouvait pas citer un seul programme d'ajustement structurel qui eût réussi en Afrique. Il a souligné que les syndicats avaient joué un rôle courageux, prenant un risque considérable pour eux en attirant l'attention des gouvernements sur l'impact que ces programmes avaient sur la majorité des populations, mais que les gouvernements, fréquemment, réagissaient par des arrestations et des mesures de répression.

La clôture de la conférence a été marquée par l'appui sans équivoque que le gouvernement tanzanien a apporté à la Charte. Le professeur Kighoma Malima, ministre d'Etat et vice-président de la Commission nationale du Plan, a dit que le gouvernement non seulement approuvait la Charte mais encore s'emploierait activement à la faire appliquer. Selon lui, « la Charte constituera un document précieux sur lequel notre gouvernement pourra appuyer ses efforts en vue d'encourager une plus grande participation populaire dans tous les domaines de la vie de notre pays ».

Institut Catala d'Estudis Mediterranis

Symposium international
« Technologies nouvelles
et enjeux socio-économiques »

7, 8 et 9 novembre 1990

Mercredi 7 novembre — La mutation technologique
— Impact des nouvelles technologies sur le système de production

Judi 8 novembre — Impact des nouvelles technologies dans les styles de vie
— Nouvelles technologies et développement régional

Vendredi 9 novembre — La société de communication

Contact : Maria-Angels Roque, ICEM, Bailèn n° 9, 2on, Barcelone 08010 (Espagne). Tél. (34 3) 232 37 11. Fax (34 3) 232 54 99.

REVUE FRANÇAISE DES AFFAIRES SOCIALES

Revue éditée par le ministère du Travail, de l'Emploi
et de la Formation professionnelle, et le ministère de la Solidarité,
de la Santé et de la Protection sociale.

44^e ANNÉE

N° HORS SÉRIE

OCTOBRE 1990

Les années sida

Responsables du ministère de la Santé et des organismes de lutte contre le sida, médecins, juristes, sociologues font le point sur la situation de l'épidémie en France et dans le monde, les choix politiques et éthiques faits en France, le dispositif de lutte contre le sida, les changements à l'hôpital et dans le système de prise en charge des malades, les efforts de prévention et d'information, les relations sida, toxicomanie et système pénitentiaire, les modifications des comportements sociaux et sexuels, etc.

Système de santé, protection sociale, assurances, organisation de l'hôpital : maladie-défi, le sida est avant tout une formidable interpellation des institutions et de la société tout entière.

Préface de Claude Evin, ministre de la Solidarité, de la Santé et de la Protection sociale.

Prix du numéro : 75 F

Abonnements : 4 numéros trimestriels + 1 numéro hors série

France : 300 F

S.P.P.I.F. - B.P. 22 - 41353 VINEUIL - Tél. : 54.43.94.40

Rédaction : 1, place de Fontenoy - 75350 Paris 07 SP - Pièce 1124 A - Tél. : 40.56.75.99.

La revue est disponible ou peut être commandée chez les libraires suivants :
ANGERS : Richer. **BORDEAUX :** Librairie des entreprises. **CAEN :** J.-C. Marie.
DIJON : Université. **GRENOBLE :** Arthaud-Université. **MONTPELLIER :** Sauramps.
NANCY : Agence presse. **PARIS :** Masson Service, FNAC (Montparnasse et Forum), Gibert, PUF, Sciences politiques, LGDJ, Dalloz, Art et actualités. **TOULOUSE :** Quartier Latin. **TOURS :** Boîtes à livres.

Les tendances à long terme de la consommation médicale

Andrée Mizrahi ¹, Arié Mizrahi ²

Il est bien connu que la consommation médicale augmente à un rythme particulièrement rapide (elle représente 8,3 % du PIB en 1989, contre 2,8 % en 1950) mais l'évolution n'est pas la même pour toutes les catégories de population et tous les types de soins.

L'article ci-dessous décrit les tendances observées sur longue période en fonction de la nature des soins, de la qualité de ceux prodigués et des modalités de leur financement. Il met au passage en évidence le double retournement de tendance qui s'est opéré, concernant d'une part l'évolution comparée de l'hospitalisation et de la médecine ambulatoire, d'autre part l'imputation des dépenses entre la collectivité et les ménages.

Dépassant le seul constat, les auteurs analysent quels sont les déterminants principaux de la consommation médicale, nous offrant du même coup de précieuses indications pour l'élaboration de prévisions.

H.J.

L'évolution des consommations médicales au cours des dernières décennies est caractérisée par un accroissement rapide de la consommation de tous les types de soins : hospitalisation, soins de médecins, de dentistes, d'auxiliaires médicaux, analyses médicales, produits pharmaceutiques. Ces accroissements se sont faits à des rythmes différents, ce qui a

1. Directeur de recherche au Centre de recherche, d'étude et de documentation en économie de la santé (CREDES, France).

2. Directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS, France) et directeur du CREDES.

entraîné d'importantes modifications de la structure des soins : augmentation plus rapide de l'hospitalisation que des soins de ville, recours plus fréquents aux personnels les plus spécialisés et développement des actes techniques.

Cette évolution, dont le moteur principal est le développement des connaissances et des techniques médicales, a été facilitée par l'extension de la prise en charge collective du financement des dépenses induites, qui a atteint son maximum autour des années 80 et décroît légèrement depuis. Les consommations médicales des personnes âgées ont augmenté plus rapidement que celles des autres classes d'âge jusqu'en 1980 et cette tendance s'est ralentie depuis. L'extension de la protection sociale obligatoire, puis celle des couvertures complémentaires, associées à l'élévation générale du niveau de vie et du niveau d'instruction, ont permis un meilleur accès aux soins des groupes défavorisés et leur consommation médicale a augmenté plus rapidement que la moyenne, au moins jusqu'en 1980-1981. Les personnes non protégées par la Sécurité sociale (ou se croyant non protégées ou incapables de faire valoir leurs droits) ont par contre une consommation de soins très faible et l'écart avec le reste de la population s'est accentué.

Ces évolutions, de nature économique, ont été accompagnées d'une amélioration des indicateurs de santé. Sans que la consommation médicale cesse de croître, on observe au cours de la dernière décennie un double retournement de tendance : la part de l'hospitalisation se réduit au profit de la médecine ambulatoire, et surtout la prise en charge collective des dépenses médicales marque le pas, aux dépens du budget des ménages. Les effets de cette évolution récente sur les disparités d'accès aux soins n'ont pas encore été étudiés.

L'augmentation de la consommation médicale

En 1989, la consommation médicale totale (CMT)³ en France est évaluée à 501 milliards de francs, soit 13,9 % de la consommation finale des ménages. Elle représente une dépense de 8 920 francs par personne

3. Dépenses entraînées par l'ensemble des consommations médicales, des plus coûteuses aux plus minimes (hospitalisations, actes de médecins, dentistes, sages-femmes et auxiliaires médicaux, analyses de laboratoire, appareils médicaux, prothèses, produits pharmaceutiques prescrits ou non prescrits), et quelle que soit la personne (physique ou morale) qui en assure le financement (Assurance maladie, patients, mutuelles, assurances privées, collectivités locales, etc.).

Les tendances à long terme de la consommation médicale

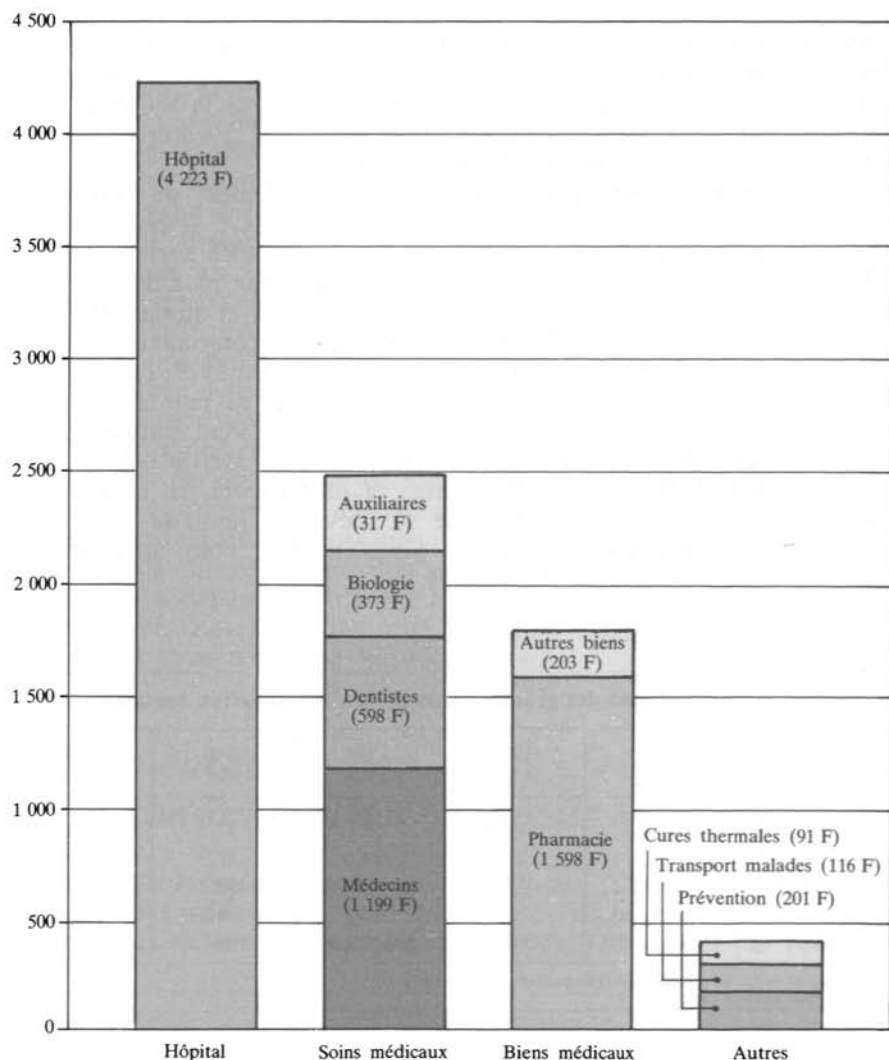
et par an, dont 47,3 % sont entraînés par l'hospitalisation, 17,9 % par les produits pharmaceutiques et 13,4 % par les soins de médecins (graphique 1, p. 36). La consommation médicale a augmenté très rapidement depuis la fin de la guerre ; elle représentait 2,8 % du produit intérieur brut en 1950, 5,4 % en 1970, 7,1 % en 1980 et 8,3 % en 1989. En soi, cette croissance ne doit pas surprendre : l'évolution du produit intérieur brut est une moyenne de celles des différents secteurs économiques, certains augmentant plus vite, d'autres moins vite que la moyenne ; les secteurs tertiaires (loisirs, transports, soins médicaux...) s'accroissent plus vite que les secteurs agricoles ou industriels.

Cette augmentation rapide par rapport à l'ensemble de l'économie pose un problème de financement puisqu'une part importante des dépenses médicales est prise en charge par la Sécurité sociale. Depuis 1970, les dépenses de celle-ci ont été multipliées par plus de 11 ; elles représentaient 4,3 % du PIB en 1970, 6,0 % en 1980 et atteignent 6,6 % en 1989 (graphique 2, p. 37). La croissance de la consommation médicale ne s'est pas faite de manière homogène : jusqu'en 1979, l'hospitalisation s'est développée plus vite que la moyenne et sa part s'est accrue dans la consommation médicale totale ; la tendance s'est ensuite retournée et, après une période de stabilisation, cette part décroît depuis 1983. En sens inverse, les soins ambulatoires, et plus encore les biens médicaux, ont augmenté moins vite que la moyenne jusqu'au début des années 80, et leur part a diminué jusqu'en 1982 pour augmenter à nouveau depuis cette date (tableau 1).

	1970 (%)	1980 (%)	1989 (%)	1989 (F/pers.)
Hospitalisation	41,0	51,6	47,3	4 223
Soins ambulatoires	27,1	24,6	27,9	2 487
Biens médicaux	27,2	18,9	20,2	1 801
Autres ¹	4,6	5,0	4,6	408
Ensemble	100	100	100	8 920

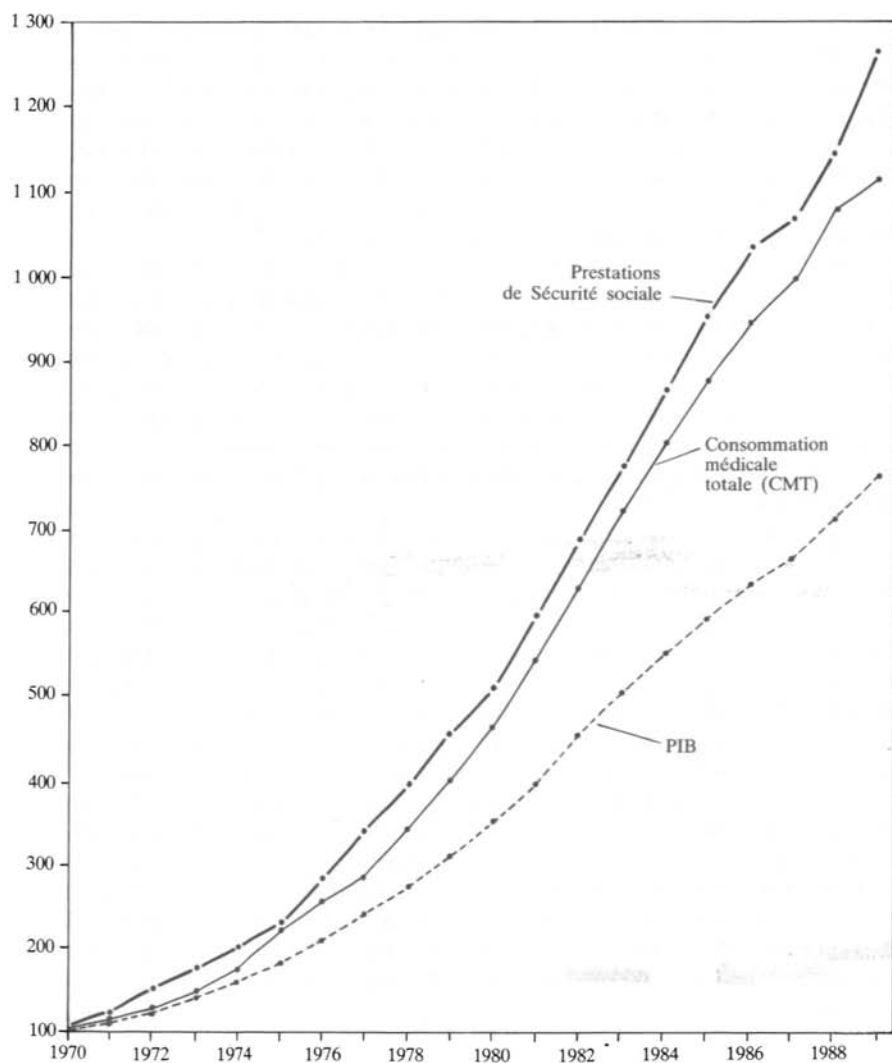
1. Transport de malades, prévention individualisée, cures thermales...
Source : Eco-Santé.

Graphique 1. – Structure de la consommation médicale
(France, 1989, francs par personne)



Source : Comptes de la santé, logiciel *Eco-Santé*, CREDES.

Graphique 2. – PIB, CMT et prestations de Sécurité sociale
(évolution, France 1970-1989, base 100 1970)



Source : Comptes de la santé, logiciel *Eco-Santé*, CREDES.

Un recours aux soins très variable

En trois mois, une personne sur deux consulte un médecin, une sur dix reçoit des soins dentaires et six sur dix achètent un ou plusieurs produits pharmaceutiques. Evidemment, la même personne peut avoir recours à plusieurs de ces types de soins et, dans l'ensemble, deux personnes sur trois font au moins une fois appel au système de soins. Sur une période d'une année, quatre personnes sur cinq au moins ont recours au système de soins : sept personnes sur dix consultent un médecin ou achètent des médicaments ; une sur quatre reçoit des soins dentaires et une sur trois une analyse de laboratoire ; enfin, plus d'une personne sur dix est hospitalisée au moins une fois dans l'année⁴.

Au cours du temps, les pourcentages de consommateurs ont augmenté pour tous les types de soins. Les dépenses entraînées par les recours au système de soins sont extrêmement variables, et en trois mois les 5 % plus forts consommateurs entraînent près des deux tiers de la dépense médicale totale et les 10 % plus forts consommateurs près des trois quarts⁵. Cette concentration d'une part importante des dépenses médicales sur peu de personnes augmente au cours du temps ; elle explique la nécessité d'une répartition des risques par une prise en charge collective des dépenses.

La consommation médicale est entraînée dans la très grande majorité des cas par une altération de l'état de santé (maladie ou infirmité et certains phénomènes physiologiques comme la grossesse). La survenue d'une affection grave ou d'un accident peut entraîner des examens et des traitements dont les coûts ne sont pas supportables pour la très grande majorité de la population, d'où la nécessaire répartition des risques. La survenue et la gravité de tels événements sont aléatoires mais la probabilité d'être atteint n'est pas la même pour tous : elle dépend de l'état de santé, des conditions de vie et de travail, des comportements... et augmente en particulier avec l'âge. Le caractère social de l'assurance maladie est justifié par le fait que les capacités contributives varient en moyenne en sens inverse du niveau du risque : les personnes gravement malades ont des revenus bas ou les voient diminuer en général de manière importante et sont alors en difficulté pour payer une cotisation en relation avec le niveau de leurs dépenses médicales. Ce phénomène est aggravé par la répartition non uniforme du risque.

4. Estimations déduites de : « Les remboursements d'assurance maladie répartis selon l'âge et le sexe des bénéficiaires. Année 1987 », J. Merlière, CNAMTS, *Blocs notes statistiques*, n° 46, février 1990.

5. Mizrahi, Andrée ; Mizrahi, Arié. — *Evolution à long terme des disparités médicales. France 1960-1970-1980*. — Paris : CREDES, décembre 1986.

Les déterminants de la consommation

Les déterminants de la consommation médicale peuvent être classés en quatre grands chapitres :

- la morbidité ressentie ou diagnostiquée, cause et effet des soins médicaux ;
- les facteurs démographiques (âge et sexe), l'effet de l'âge étant lui-même le résultat conjugué d'un effet de vieillissement (dégradation de l'état de santé lorsque l'âge augmente) et d'un effet de génération (habitudes, hygiène, relations avec les soins médicaux, conceptions de la maladie...) ;
- les variables socio-économiques : cadre professionnel (activité, catégorie sociale...) et familial (taille, type de ménage...), niveau d'instruction, couverture sociale, revenu... ;
- l'offre de soins : prix, conditions locales et environnement géographique.

Toutes ces variables n'ont pas le même effet sur la consommation médicale, et les variables biologiques (morbidité et âge) entraînent à un moment donné une plus grande variation que les variables économiques ou sociales. Par contre, au cours du temps, c'est le développement des connaissances, des techniques médicales et de l'offre de soins afférente, beaucoup plus que les modifications de la morbidité ou de la pyramide des âges, qui conditionnent l'évolution des dépenses médicales.

La morbidité, premier facteur de dépenses médicales

Dans une société donnée, à une époque donnée, les dépenses médicales d'une personne sont entraînées en grande partie par sa pathologie. Ainsi, sur une période de trois mois, les soins entraînés par une tumeur sont en moyenne dix fois plus coûteux que ceux entraînés par une maladie de peau et quatre fois plus que ceux entraînés par une maladie cardio-vasculaire⁶. Mais ces dépenses dépendent aussi des possibilités thérapeutiques, de l'offre de soins, des conditions de vie et de travail, des comportements... Et une part des dépenses médicales, surveillance systématique, contraception... est indépendante de la pathologie.

Les indicateurs de morbidité permettent d'apporter quelques éléments sur l'importance du lien entre la morbidité appréhendée de manière globale pour une personne et ses dépenses médicales. Ainsi, depuis 1980,

6. Estimation établie à partir de T. Lecomte : *Dépenses de soins et morbidité*, CREDES, avril 1989.

le CREDES a établi un indicateur⁷, synthèse médicale établie dans une optique pronostique à partir des affections et symptômes déclarés par les personnes enquêtées, qu'ils aient ou non entraîné des soins. Selon cet indicateur, les dépenses médicales varient de 1 à 18 entre les classes extrêmes de morbidité⁸. En 1988, les seules dépenses de soins ambulatoires (hospitalisation exclue) varient de 1 à 7 entre les mêmes groupes extrêmes de morbidité⁹.

Les disparités selon le sexe et l'âge

Les hommes ont des quotients de mortalité et des dépenses médicales plus élevés que les femmes, aussi bien globalement que par classe d'âge. Les soins médicaux n'arrivent pas à compenser les différences entre hommes et femmes entraînées par les pathologies, les conditions de vie, les comportements, les conduites dites « à risque »... C'est l'hospitalisation nettement plus importante des hommes qui entraîne leur consommation médicale plus élevée, alors que les femmes sont plus fortes consommatrices de soins de ville.

La consommation médicale prise dans son ensemble présente en fonction de l'âge un profil en « j » : élevée aux deux extrémités de la vie mais à des niveaux bien différents, les enfants de moins de 2 ans ont une dépense médicale proche de celle des personnes de 50 à 59 ans. Deux accidents perturbent la régularité de la courbe : la consommation relativement importante des adolescents et des jeunes hommes, liée aux accidents, et celle des femmes en période d'activité génitale. S'il peut paraître évident que les groupes démographiques les plus vulnérables consomment le plus de soins, il n'en a pas été toujours ainsi et ce n'est pas vrai pour tous les types de soins : les variations des consommations médicales en fonction de l'âge n'ont rien d'immuable et leurs liens avec

7. A partir d'indicateurs d'invalidité et de risque, huit classes de morbidité ont été définies dont les effectifs varient de 17,3 à 7,4 % pour le groupe des personnes les plus atteintes. Pour conserver des effectifs suffisants, ce dernier groupe de morbidité concerne des personnes dont l'état de santé est certes détérioré mais qui sont loin d'être toutes grabataires ou condamnées à court terme. Elles ont au moins un risque possible sur le plan vital associé au minimum à une activité professionnelle ou domestique restreinte. Pour plus de précision, cf. Andrée Mizrahi et Arié Mizrahi, *Evolution de l'état de santé, risque vital et invalidité*, CREDES, septembre 1989.

8. Mizrahi, Andrée ; Mizrahi, Arié. — *Consommation médicale selon l'âge, effet de morbidité et effet de génération*. — Paris : CREDES, juin 1988. Les dépenses médicales sont relatives à une période de trois mois et pendant cette période la pathologie peut évoluer, mais la mesure de cette dernière est déjà très complexe à un moment donné et la synthèse sur une période encore plus périlleuse.

9. Enquête CREDES sur la santé et la protection sociale (résultats non encore publiés).

Les tendances à long terme de la consommation médicale

les « besoins » sont catalysés tant par l'évolution des techniques et des connaissances médicales que par l'environnement économique et social.

Pour toutes les tranches d'âge, l'évolution à long terme des dépenses médicales se caractérise par une augmentation plus rapide que l'inflation : entre 1970 et 1980, les dépenses médicales par personne en francs constants ont été multipliées par 1,8, mais celles des personnes de 65 à 79 ans l'ont été par 1,9 et celles des personnes de 80 ans et plus par 2,3. On observe donc un rattrapage de la consommation médicale des personnes très âgées, sous-médicalisées en 1970. Les mesures prises, en particulier en 1987 dans le cadre du plan Seguin, semblent avoir arrêté le « rattrapage » des prestations médicales versées par l'Assurance maladie du régime général pour les personnes âgées. Entre 1982 et 1987, ces prestations ont augmenté un peu moins rapidement que celles des adultes plus jeunes¹⁰. Les répercussions sur les dépenses proprement dites sont actuellement difficiles à évaluer.

Les dépenses augmentent avec l'âge

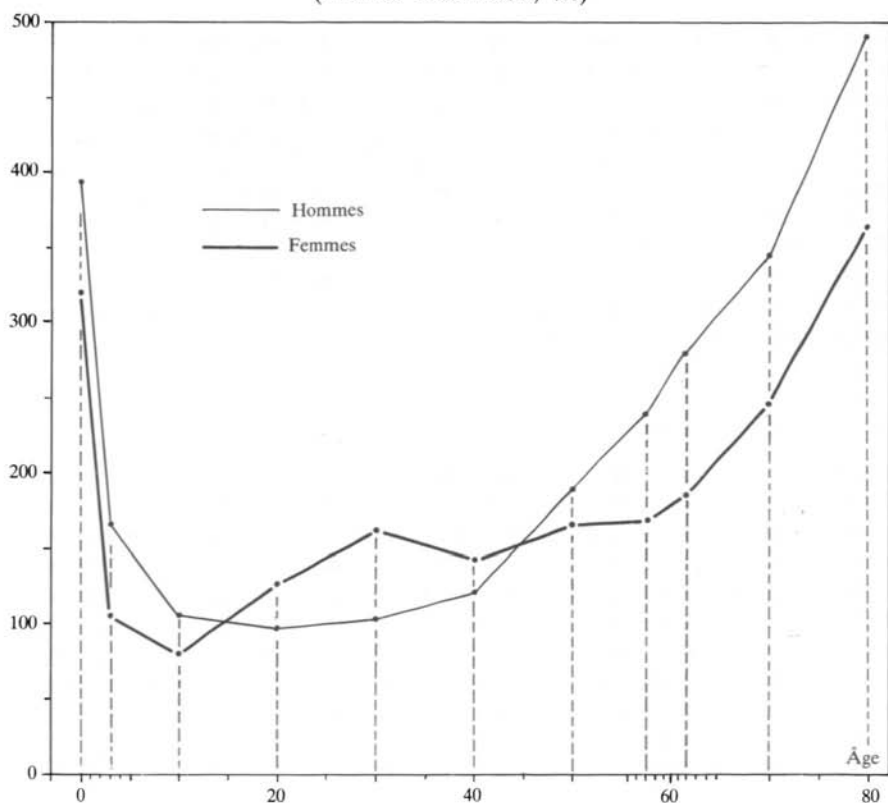
A un moment donné l'augmentation de la dépense médicale avec l'âge se manifeste par un double phénomène : le recours aux soins (pourcentage de consommateurs pendant une période donnée) augmente et la dépense par consommateur est plus importante, aussi bien pour l'ensemble que pour chacune des deux grandes composantes, hospitalisation et soins de ville. Les personnes âgées sont plus souvent hospitalisées que les autres. En 1981-1982, le taux d'hospitalisation, tous types d'établissements confondus (court séjour, moyen séjour, long séjour et psychiatrie) est deux fois plus élevé entre 65 et 79 ans que chez l'adulte jeune, et trois fois plus élevé après 80 ans¹¹. Elles fréquentent plus souvent les établissements du secteur public, et presque exclusivement au-delà de 80 ans. En 1985-1987, les taux de fréquentation en court séjour varient de 1 à 5 en fonction de l'âge (graphique 3, p. 42).

Par ailleurs, lorsqu'elles sont hospitalisées, les personnes âgées ont des durées de séjour supérieures à celles des autres groupes démographiques. D'une part dans les services d'aigus elles sont hospitalisées plus longtemps, d'autre part elles fréquentent plus souvent les services hospitaliers où les durées de séjour sont longues : long séjour, moyen séjour et médecine générale. Les hommes sont plus souvent hospitalisés que les femmes sauf aux âges de la maternité, et l'écart est particulièrement

10. Cf J. Merlière, op. cit.

11. Sourty, M.-J. — *Enquête sur les hospitalisés. Caractères socio-démographiques, mouvements, durées de séjour*. — Paris : CREDES, 1986.

Graphique 3. – Fréquentation hospitalière (courts séjours)
(France 1985-1987, ‰)



Source : SESI, Documents statistiques, n° 89.

important entre les petits garçons et les petites filles et au-delà de 60 ans. Les durées de séjour des hommes et des femmes hospitalisés sont par contre très proches.

Les soins de généralistes et d'infirmiers au domicile du patient et les dépenses de pharmacie augmentent régulièrement avec l'âge. Ces consommations ont en commun de ne pas nécessiter les déplacements du patient. Les généralistes et les infirmiers libéraux sont les praticiens dont l'implantation sur le territoire est la plus homogène : dans les communes

urbaines, la distance au généraliste le plus proche est en moyenne de 1,5 kilomètre et de 3 kilomètres dans les communes rurales¹². Les généralistes et les infirmiers effectuent une part importante de leurs actes au domicile du patient. La part des séances de généraliste au domicile du patient a sensiblement diminué¹³ mais la variation des visites en fonction de l'âge reste toujours aussi importante¹⁴. Pour les infirmiers libéraux, contrairement aux médecins généralistes, la part des soins au domicile du patient destinée aux personnes âgées a fortement augmenté, passant de 35 % de leur activité en 1983 à 48 % en 1986¹⁵. Par ailleurs, pendant cette période, les structures spécifiques de soins à domicile, basées sur un forfait journalier et dispensant des soins d'aides-soignants et d'infirmiers, ont fortement progressé, passant de 11 236 places en 1982 à 35 520 en 1989.

Enfin, pour l'ensemble de ces soins, les dépassements sont assez rares¹⁶, les remboursements de la Sécurité sociale, surtout pour les personnes bénéficiant d'une prise en charge à 100 %, sont donc proches des dépenses réelles et la part laissée à la charge des patients relativement modeste. Or les personnes âgées sont proportionnellement les plus nombreuses, simultanément, à être prises en charge à 100 % par la Sécurité sociale et à disposer de revenus souvent modestes, donc à être particulièrement sensibles à un éventuel effet prix. Ces multiples raisons économiques et sociales, associées à l'augmentation de la pathologie avec l'âge, expliquent la forte croissance des soins de généralistes et d'infirmiers au domicile du patient avec un maximum très marqué au-delà de 80 ans. Seuls les médecins généralistes et les infirmiers effectuent au domicile de leurs patients une part importante de leurs actes et une augmentation est sans doute à prévoir dans l'avenir, en particulier si la politique de maintien à domicile des personnes âgées est activement poursuivie.

12. Faure, H. ; Legrain, C. ; Tonnelier, F. — « La distance d'accès au médecin : existe-t-il des déserts médicaux ? », *Solidarité santé*. — *Etudes statistiques*, n° 1, 1987.

13. Cf Département statistique du CNAMTS : « Le régime général de 1969 à 1988 », 1^{er} trimestre 1990.

14. Données relatives aux malades du régime agricole. Cf *Radioscopie des malades du régime agricole 1987*, MSA, mars 1989.

15. Cf « Evolution récente de l'activité des infirmiers et masseurs-kinésithérapeutes - 1980-1986 », J. Devevey, C. Vernhes, CNAMTS, *Blocs-notes statistiques*, n° 38, septembre 1988.

16. De tous les actes médicaux, la visite de généraliste est celui pour lequel les dépassements sont les moins fréquents et les plus faibles (inférieur à 30 francs en 1987), et les remboursements de l'Assurance maladie assez proches donc des dépenses réelles des patients, en particulier s'ils sont pris en charge à 100 %. Cf D. Zizine-Hubert, « Les dépassements tarifaires des médecins de mai à décembre 1987 », CNAMTS, *Blocs-notes statistiques*, n° 34, avril 1988.

La plupart des autres soins destinés aux patients ambulatoires ou soignés à leur domicile (séances de généraliste ou d'infirmier dans un local professionnel, séances de spécialiste à l'exclusion des radiologues, analyses de laboratoire, séances de masseur-kinésithérapeute) cessent de croître à partir d'un certain âge. Les mêmes décroissances s'observaient déjà, mais plus précocement, en 1960 et en 1970, et là encore apparaît au moins jusqu'en 1980 un phénomène de rattrapage.

Soins dentaires et radiologie pour les enfants et les jeunes adultes

Les soins dentaires et la radiologie présentent un profil paradoxal en fonction de l'âge, faibles voire nuls pour les nourrissons et les personnes âgées, élevés pour les jeunes adultes. En vingt ans, de 1960 à 1980, mais surtout en début de période, les groupes d'âge ayant accès aux soins dentaires se sont étendus à la fois aux enfants de 2 à 9 ans et aux adultes de 40 ans à 64 ans, mais la consommation des personnes âgées est restée faible. Depuis 1980, la consommation de soins dentaires des enfants semble avoir augmenté plus vite que celle des adultes. La consommation de soins dentaires des personnes âgées, surtout concernées par les prothèses compte tenu de l'état bucco-dentaire de ces générations, reste faible. Outre les obstacles techniques, le coût élevé des prothèses et la part parfois importante à la charge des patients restent un frein au développement de cette consommation.

Dans le cas de la radiologie, les besoins d'examens ou de traitements n'ont a priori aucune raison de décroître avec l'avancée en âge ; des obstacles, tels que la nécessité pour le patient de se déplacer ou des dépassements plus fréquents, en ont sans doute freiné la diffusion vers les personnes âgées.

Un profil spécifique de soins par âge

De l'ensemble de ces variations découlent des profils de soins spécifiques à chaque âge. Celui des nourrissons (prépondérance de l'hospitalisation, des soins de spécialistes et de généralistes à domicile) est relayé pour les enfants par les soins dentaires et les soins de médecin au cabinet. Les jeunes adultes font appel à une médecine plus technique où examens et analyses tiennent une part importante. A partir de 40 ans, la dépense de pharmacie dépasse celle de médecins. La consommation des personnes âgées ou très âgées est axée sur l'hospitalisation, les soins de généralistes et d'infirmiers à domicile et les produits pharmaceutiques. A l'hôpital comme en ville ces soins sont moins spécialisés que pour les autres groupes démographiques : moindre recours aux services spécialisés, aux examens de radiologie...

Les tendances à long terme de la consommation médicale

Ces profils sont le résultat d'une pathologie plus ou moins complexe (multi-pathologie des personnes âgées), des difficultés à se déplacer (nourrissons, personnes âgées) et des conditions générales de vie, mais aussi de l'organisation du système de soins et de ses rigidités. Le poids des contraintes proprement techniques étant difficile à isoler. Les disparités ont eu tendance à s'atténuer et la structure des consommations médicales des personnes âgées se rapproche de celle des jeunes adultes ; la part des soins de spécialistes et de kinésithérapie augmente : entre 1960 et 1970, les septuagénaires ont accédé aux soins médicaux techniques et ils ont continué à en bénéficier entre 1970 et 1980, alors qu'ils étaient devenus octogénaires. En dépit de cette évolution, leur consommation médicale continue d'être caractérisée par un moindre recours aux soins spécialisés et il est vraisemblable qu'en dépit des réticences et des difficultés, l'actuelle décennie verra la généralisation à toutes les classes d'âge de l'accès aux soins médicaux les plus techniques. Simultanément, le développement du maintien à domicile des personnes âgées dépendantes entraînera des recours plus fréquents aux soins à domicile.

Cette mission est assurée, actuellement, par les généralistes, les infirmiers, les aides-soignants (structures de soins à domicile) et les kinésithérapeutes ; les médecins spécialistes s'y associeront-ils ? Globalement, les disparités de consommations médicales selon l'âge ont augmenté au cours du temps. Cet accroissement des disparités rapproche le profil des dépenses de celui de la morbidité et peut être considéré comme un indicateur de meilleur accès aux soins médicaux.

Effets de morbidité et de génération

L'effet de l'âge sur les consommations médicales est dû à deux facteurs de nature différente ; l'un biologique, lié à la dégradation de l'état de santé (augmentation du nombre de maladies et d'infirmités avec l'âge), l'autre de nature socio-culturelle, intégrant les mentalités et les comportements communs aux personnes d'une même génération. Similitude modelée en partie parce qu'elles ont vécu aux mêmes âges et aux mêmes moments les grands événements collectifs (découvertes scientifiques, progrès techniques, mouvements sociaux, changements politiques, guerres, etc.) ou privés (études, entrée dans la vie professionnelle, mariage, naissance et départ des enfants, décès des parents...).

Pour chaque niveau de morbidité, la consommation médicale diminue avec l'âge et les personnes âgées se soignent nettement moins « à morbidité égale » que les adultes jeunes. En sens inverse, pour chaque classe d'âge la consommation médicale augmente avec le degré de morbidité. L'effet de la morbidité est naturellement très important. Il est supérieur d'environ trois fois à l'effet de génération (lui-même du même

ordre de grandeur que l'effet brut de l'âge), et de douze fois supérieur en moyenne aux effets des caractères économiques et sociaux. A morbidité égale, les femmes ont une dépense médicale supérieure à celle des hommes, sauf pour la dernière classe de morbidité.

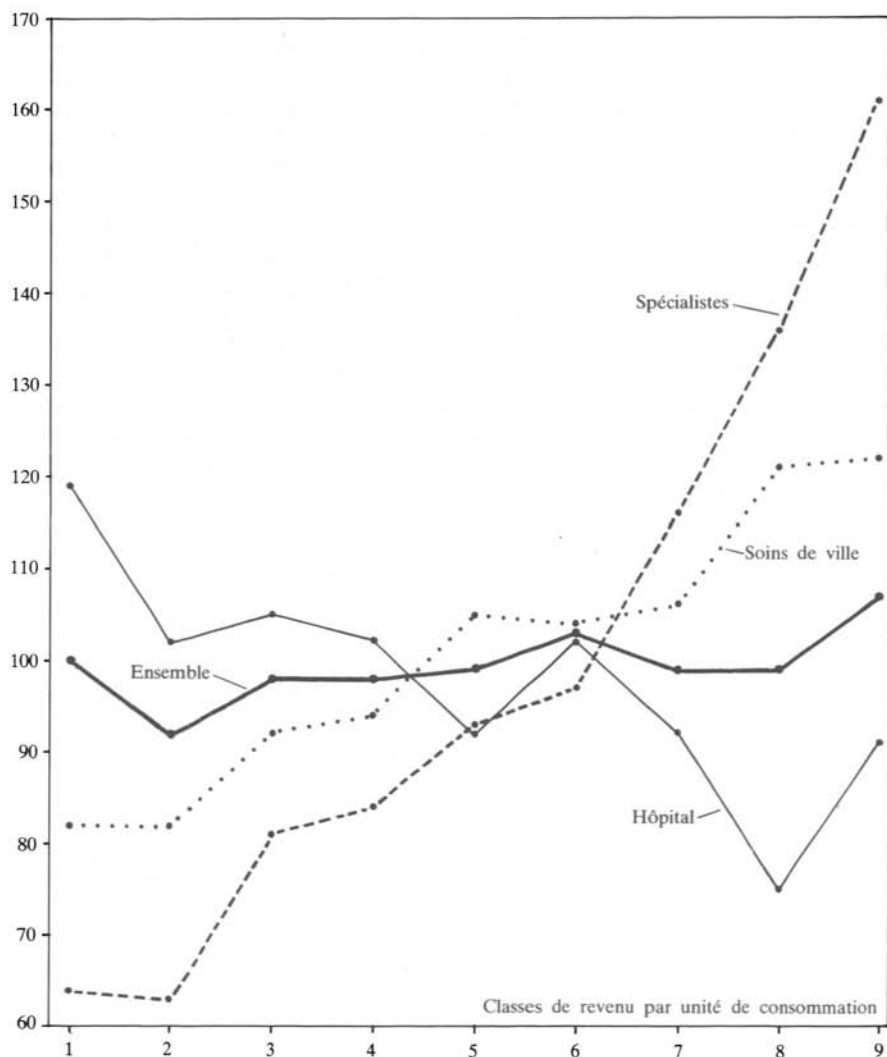
Les variables socio-économiques

A un moment donné, l'influence des variables économiques et sociales sur la consommation médicale reste faible comparée à celle de la morbidité ou de l'âge. D'une manière générale, les groupes défavorisés (bas revenus, faible niveau d'instruction, profession non qualifiée, absence de couverture complémentaire...) ont des dépenses d'hospitalisation supérieures à la moyenne, alors que pour les groupes les plus favorisés ce sont les dépenses de soins ambulatoires qui sont supérieures, et particulièrement celles de spécialistes, de dentistes et de pharmacie non prescrite. Ainsi, les personnes appartenant aux 10 % des ménages ayant les revenus les plus élevés par unité de consommation ont une dépense de soins de ville supérieure de 22 % à la moyenne et une dépense d'hospitalisation inférieure de 9 %, alors que pour les ménages ayant les revenus les plus bas c'est pratiquement l'inverse, respectivement - 18 % pour les soins de ville et + 19 % pour l'hospitalisation. L'écart est beaucoup plus important pour les soins de spécialistes (respectivement - 36 % et + 61 %) (graphique 4)¹⁷. Si la consommation totale varie peu parmi les salariés, sa structure est différente. Ainsi les cadres supérieurs ont une consommation de soins de spécialistes et de pharmacie non prescrite de plus du double de celle des manœuvres et des OS. Les ménages d'indépendants sont les plus faibles consommateurs de presque tous les types de soins.

Les assurés sociaux protégés par une couverture complémentaire (mutuelle ou assurance privée) consommaient en 1970 environ un tiers de plus de soins de ville que les assurés sociaux non protégés par une couverture complémentaire ; cet écart n'était plus que de 10 % en 1980. Simultanément, la proportion de personnes protégées par une couverture complémentaire augmentait, passant d'une personne sur deux en 1970 à deux sur trois en 1980. En 1988, quatre personnes sur cinq bénéficient

17. Mizrahi, Andrée ; Mizrahi, Arié. — *Evolution à long terme des disparités médicales. France 1960-1970-1980*. — Paris, CREDES, décembre 1986. Cet écart est sous-évalué et ne recouvre pas intégralement les disparités sociales dans la mesure où ces informations sont fournies par des enquêtes auprès des ménages auxquelles refusent ou ne peuvent participer ni les ménages les plus riches, ni surtout les ménages les plus pauvres et les personnes marginalisées ou exclues.

Graphique 4. – **Variation des consommations médicales**
(selon le revenu par UC, France 1980, indice redressé par âge et sexe)



Source : Enquête sur la santé et les soins médicaux, « Evolution à long terme des disparités médicales », CREDES.

d'une couverture complémentaire à la protection obligatoire¹⁸. La consommation des personnes non protégées, faible en 1970, s'est encore réduite en 1980 et a même diminué en volume. C'est le seul groupe dont la consommation moyenne a diminué en volume, passant de 66 francs en 1970 à 155 francs en 1980, soit 62 francs 1970. Toutefois, l'effectif de cette population a fortement diminué. Elle représentait 4,5 % de la population en 1970 et 0,7 % en 1980.

Hormis pour les personnes non protégées par la Sécurité sociale, population dont la composition s'est vraisemblablement considérablement modifiée, les comportements face aux soins se sont rapprochés par un double phénomène, extension de la couverture complémentaire et développement plus rapide de la consommation médicale des personnes protégées uniquement par la Sécurité sociale. D'une manière générale, l'importance des variables économiques et sociales sur la consommation médicale a diminué et, à peu d'exceptions près, la consommation des groupes défavorisés s'est accrue plus vite que la moyenne, s'en rapprochant, en niveau comme en structure. En sens inverse, la consommation médicale des groupes favorisés a augmenté moins vite et les disparités entre groupes socio-culturels ont diminué. L'effet des politiques de maîtrise des dépenses médicales sur les disparités socio-culturelles de consommation médicale n'est pas connu.

L'accroissement spectaculaire de l'offre

En 1988, on évalue à 545 000 les personnels médicaux¹⁹, soit 9,7 pour 1 000 personnes, près de 1 % ; ce nombre était de 273 000 en 1970 (5,4 pour 1 000 personnes). Les infirmiers sont les plus nombreux et représentent 57 % de l'ensemble (5,3 infirmiers pour 1 000 personnes). Toutes les catégories de personnel ont augmenté depuis 1970 : le nombre de spécialistes a augmenté de 157 %, les auxiliaires de 94 %, les généralistes et les dentistes de 70 %, les sages-femmes de 11 %. L'ensemble du personnel soignant a augmenté de 90 %. Si on regroupe sous le terme « soins prescrits » l'ensemble constitué par les soins d'auxiliaires, la biologie, les biens médicaux, les « soins prescrits » par médecin ont augmenté, entre 1970 et 1988, de 279 % en valeur et de 73 % en volume. Rapportés à la production par médecin, les « soins prescrits »

18. Volatier, J.-L. — *Les modes de protection sociale, France 1988*. — Paris : CREDES, mars 1990, 76 pages.

19. Médecins, dentistes, auxiliaires, sages-femmes, à l'exclusion des aides-soignants et des personnels des services annexes — biologistes, pharmaciens, techniciens, gestionnaires... — en pratique libérale, salariée ou mixte, en ville ou à l'hôpital.

Les tendances à long terme de la consommation médicale

diminuent de 10 % en valeur mais augmentent de 58 % en volume, compte tenu de l'évolution différentielle des prix.

Cette évolution s'apparente à ce qu'on observe dans les autres secteurs de l'économie, où les circuits de production s'allongent du fait d'une spécialisation accrue. La densité de généralistes²⁰ est supérieure dans les régions du sud de la Loire et maximale sur la côte méditerranéenne ; la consommation de soins de généralistes croît avec la densité de praticiens, alors que la production par médecin décroît. Les fortes densités de spécialistes sont plus dispersées : outre le Midi, les spécialistes exercent surtout dans et autour des villes universitaires et les relations entre densité de spécialistes et consommation par personne ou production par praticien sont plus lâches. Ces caractéristiques d'offre influent fortement sur le niveau de la consommation médicale, qui augmente avec la taille de la commune : elle est minimale pour les communes rurales et maximale dans la région parisienne. Entre 1970 et 1980, cependant, la consommation médicale a augmenté plus vite dans les communes rurales et moins vite dans les grandes villes.

La distance au producteur freine le recours aux soins médicaux²¹. Cette résistance au déplacement augmente globalement entre 1970 et en 1980 ; au cours de cette période :

- les distances aux praticiens diminuent (accroissement de l'offre) ;
- pour chaque valeur de la distance, la consommation médicale augmente (accroissement de la consommation médicale) ;
- l'évolution de la résistance au déplacement dépend de la nature du soin. Elle a en particulier diminué pour les consultations de généralistes et les soins dentaires.

Du fait de la résistance au déplacement, la consommation des patients les plus proches du producteur est en moyenne supérieure à celle des patients plus éloignés : la clientèle est plus regroupée autour du praticien que l'ensemble de la population. Deux phénomènes de substitution compensent cette sous-consommation des patients les plus éloignés des producteurs de soins ;

- les soins au domicile du patient augmentent avec la distance au praticien lorsque celui-ci se déplace (visites de généralistes, soins infirmiers) ;
- les soins de généraliste augmentent lorsque la distance aux spécialistes augmente et que diminuent donc les soins de spécialiste.

20. Tonnellier, F. — *Géographie des soins, géographie économique, étude de divers contours géographiques en France*. — Paris : CREDES, juin 1990.

21. Mizrahi, Andrée ; Mizrahi, Arié. — *Distances et consommations médicales*. — Paris : CREDES, 1989, 57 pages.

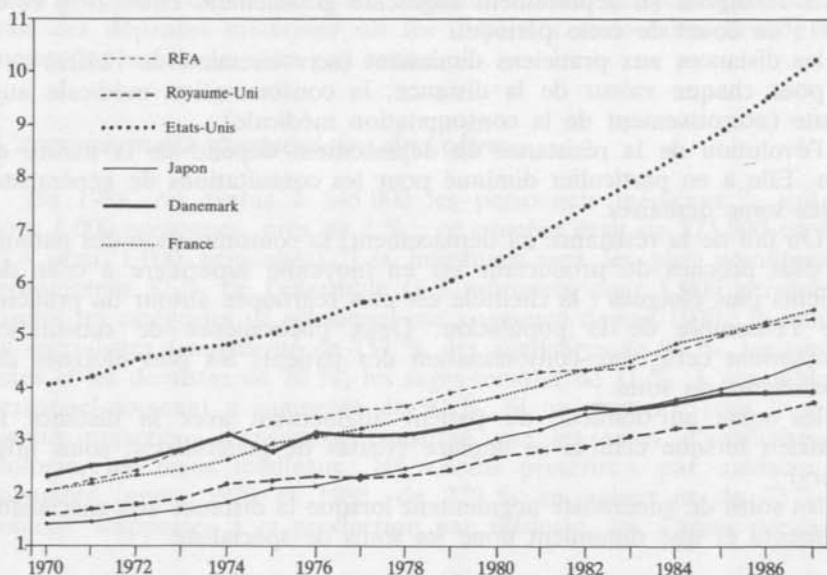
La consommation médicale dans les pays industrialisés

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de la consommation médicale en volume¹ par personne dans quelques pays industrialisés : en dix-huit ans, elle a été multipliée par 1,7 au Danemark, 2,3 au Royaume-Uni, 2,6 aux Etats-Unis et en RFA, 2,7 en France et 3,6 au Japon. Pendant toute cette période, la consommation médicale aux Etats-Unis est près du double de la moyenne des pays européens ; le Japon, en queue en début de période, fait une légère remontée pour dépasser le niveau du Royaume-Uni et du

Danemark ; la RFA et la France occupent une position moyenne.

Comme en France, la part de l'hospitalisation a diminué au profit de la médecine de ville. En matière de financement, la part des dépenses publiques (ou collectives rendues obligatoires par la loi) tend à se stabiliser ou à décroître au cours de la dernière période. Cette part était maximale en 1975 pour cinq pays (RFA, Royaume-Uni, Etats-Unis, Japon, Danemark) ; en France le maximum a été atteint en 1980.

Consommation médicale par personne en volume
(en milliers de francs 1989, parité de pouvoir d'achat)



1. Afin d'éviter les fluctuations des taux de changes, ces montants sont calculés par l'OCDE en PPA (parités de pouvoir d'achat : il s'agit du montant nécessaire dans chaque pays, une année donnée, pour acquérir un éventail de produits, les mêmes dans différents pays) ; pour les rendre plus facilement accessibles, nous les avons traduits en francs constants 1990. Il s'agit donc d'évolution en volume.

La Sécurité sociale premier payeur

Cinq financeurs participent aux dépenses médicales : les plus importants sont la Sécurité sociale (ensemble des régimes), qui finance près des trois quarts des dépenses, et les ménages, avec près de 15 % (tableau 2).

	1970 (%)	1980 (%)	1985 (%)	1989 (%)
Sécurité sociale	67,7	74,6	74,4	73,0
Privé ¹	21,6	16,5	17,9	18,5
Mutuelles	4,3	4,8	5,0	6,2
Etat, coll. locales	6,4	4,0	2,6	2,3
Ensemble	100	100	100	100
Dépense/pers.	840 ¹	3 678	6 755	8 920

1. Privé = ménages + assurances privées. En 1985 : ménages : 15,3 % ; assurances privées : 2,6 %. En 1988 : ménages : 16,4 % ; assurances privées : 3,0 %.

Depuis 1970, la part de l'Etat et des collectivités locales a constamment diminué alors qu'augmentait celles des protections complémentaires : mutualité et assurances privées. Deux périodes se distinguent dans l'évolution des financements de la Sécurité sociale : croissance continue jusqu'en 1985 ; puis retournement de tendance et diminution. Depuis 1985 :

— le financement public est légèrement décroissant : celui de la Sécurité sociale a diminué de 1,4 % ; l'ensemble des financements obligatoires (Sécurité sociale + Etat et collectivités locales) passe de 77,0 % à 75,3 % des dépenses médicales ;

— les financements complémentaires (mutuelles et assurances privées) augmentent : leur part dans le financement des dépenses médicales passe en trois ans de 7,6 % à 9,2 % (1988, dernière année connue) ; on sait par ailleurs que la « demande » d'assurance est très élevée : un prolongement de la diminution de la couverture obligatoire aura vraisemblablement pour conséquence une substitution par des couvertures complémentaires, sauf pour les ménages les plus défavorisés ;

— la part des ménages augmente (15,3 % en 1985 : 16,4 % en 1988, dernière année connue) et il serait important de déterminer si tous les ménages sont touchés et, sinon, quels sont ceux pour lesquels un tel accroissement des dépenses entraînerait une inaccessibilité aux soins.

En conséquence de l'évolution différentielle des sources de financement, la structure du financement a évolué depuis 1970, donnant l'impression d'un chassé croisé entre Sécurité sociale et ménages d'une part, entre « public » et financement collectif non obligatoire d'autre part. La prise en charge des dépenses médicales par l'Assurance maladie des régimes de Sécurité sociale augmente systématiquement avec l'âge et est maximale pour les personnes âgées de 80 ans et plus, et ce aussi bien en montant qu'en pourcentage des dépenses²². Conséquence de l'augmentation de la part de l'Assurance maladie : les dépenses financées par les mutuelles et assurances privées diminuent avec l'âge (aussi bien en montant qu'en pourcentage des dépenses), en même temps que la couverture complémentaire des personnes âgées est moins importante que celle des autres adultes.

Chacun des financeurs intervient à des hauteurs différentes selon le type de soins. Ainsi, en 1988, la Sécurité sociale prend en charge 88 % des dépenses d'hospitalisation mais 60 % des soins ambulatoires et 58 % des biens médicaux. Cette prise en charge différentielle par type de soins s'est accentuée au cours du temps. En 1970, la Sécurité sociale payait 78 % de l'hospitalisation seulement, mais 65 % des soins ambulatoires et 61 % des biens médicaux. La part de l'Etat et des collectivités locales dans le financement de l'hospitalisation est passée de 9 % en 1970 à 2 % en 1988, alors que les mutuelles ont vu dans le même temps leur part de financement des biens médicaux passer de 7 % à 13 %.

L'état de santé s'améliore

Simultanément à l'augmentation de la consommation médicale et à sa plus grande diffusion dans toutes les couches sociales, l'espérance de vie s'est allongée à tous les âges. Entre 1970 et 1988, elle a progressé de 4,7 ans à la naissance pour les femmes et de 3,9 pour les hommes ; à 85 ans, l'espérance de vie a augmenté respectivement de 0,9 an (soit 11 mois) et de 0,7 an (soit plus de 8 mois). Soulignons que si le gain absolu est plus important à la naissance (il cumule les gains aux différents âges), le gain relatif est supérieur pour les personnes âgées²³ (il est

22. Cf Mizrahi, Andrée ; Mizrahi, Arié. — *Débours et dépenses médicales selon l'âge et le sexe, France 1970-1980*. — Paris : CREDES, 1985, 130 pages. Voir aussi Merlière, J. — « Qui consomme quoi ? Mise à jour des résultats issus de l'échantillon permanent d'assurés sociaux (données 1982) », *Blocs-notes statistiques*, n° 12, CNAMTS, Département statistique, 28 décembre 1984.

23. Cf Mizrahi, Andrée ; Mizrahi, Arié : « L'évolution des consommations médicales des personnes âgées », *Futuribles*, n° 88, mai 1985 (pp. 103-118).

Les tendances à long terme de la consommation médicale

de 4 à 5 % avant 30 ans et dépasse 15 % après 70 ans). Entre 1970 et 1988, le nombre de centenaires est passé de 1 273 à 2 754, le nombre de personnes âgées de 95 ans et plus de 5 021 à 33 306.

En même temps, le nombre de maladies ressenties et déclarées a augmenté globalement et pour chaque classe d'âge²⁴. Cette augmentation résulte de l'allongement de la durée moyenne des maladies (dépistage plus précoce, rémissions plus longues), mais aussi des progrès des examens diagnostics et de la nosologie (meilleure identification). Le progrès thérapeutique, en même temps qu'il s'accompagne d'une augmentation du nombre de maladies par personne, entraîne la diminution non seulement de la mortalité mais aussi des invalidités graves et l'état de santé (pronostic vital, invalidité, espérance de vie) s'améliore²⁵. Cet apparent paradoxe est le résultat d'un double phénomène :

— les soins médicaux préviennent ou retardent l'apparition des maladies et ralentissent leur évolution ;

— une même maladie, à un même degré d'évolution, devient moins grave dès lors qu'un traitement efficace est disponible (réduction des incapacités et du risque mortel).

Le vieillissement d'une population peut, selon son origine principale, apparaître comme un facteur de vitalité et de bonne santé s'il résulte d'une augmentation de l'espérance de vie, ou non, s'il est dû à la baisse de la natalité. En France, ces deux causes sont intervenues simultanément, et continueront de le faire au cours des prochaines années ; or, si les soins médicaux jouent un rôle important dans l'amélioration des espérances de vie, ils n'en jouent pratiquement pas sur la natalité. Les relations entre consommation médicale, vieillissement et état de santé d'une population sont donc complexes et réciproques et les soins médicaux peuvent avoir, dans le même temps, des effets aux résultats apparemment contraires sur l'évolution des dépenses médicales :

— l'apparition et la mise en œuvre de traitements totalement performants, c'est-à-dire entraînant la guérison, peuvent améliorer l'état de santé de la population et diminuer, au moins à moyen terme, la mortalité et les dépenses médicales (c'est le cas par exemple du traitement de la tuberculose) ;

— des traitements nouveaux plus efficaces peuvent entraîner une rémis-

24. Cf Lecomte, T. — *Evolution de la morbidité déclarée, France 1970-1980*. — Paris : CREDOC, janvier 1984, 209 pages.

25. Cf Mizrahi, Andrée ; Mizrahi, Arié : « L'état de santé s'est-il amélioré ou dégradé en 15 ans ? (une analyse des indicateurs de morbidité au niveau individuel) », intervention présentée au X^e Colloque international d'économie appliquée, Lyon 9-11 février 1983, CREDOC, avril 1983, p. 16. Voir aussi : Mizrahi, Andrée ; Mizrahi, Arié. — *Evolution de l'état de santé, risque vital et invalidité*. — Paris : CREDES, septembre 1989, 35 pages. Il n'est pas exclu que cette résultante soit inversée dans l'avenir.

sion de certaines maladies et allonger la survie de malades atteints d'affections actuellement non guérissables, augmentant ainsi dans chaque classe d'âge le nombre de patients²⁶ qui doivent se traiter et, par suite, les dépenses médicales.

La résultante de ces effets n'est pas aisément mesurable et peut varier au cours du temps. Dans la période récente, l'état de santé de chaque classe d'âge s'est amélioré (espérance de vie, invalidité...) mais s'associe à un plus grand nombre de maladies traitées, à un coût croissant : contrairement aux idées reçues, les soins actuels peuvent être une source d'accroissement des dépenses futures. Une telle amélioration de l'état de santé n'est pas inéluctable ; les taux de mortalité dans les pays de l'Est ont augmenté entre les années 1960 et 1980²⁷ et ceux de la population noire aux Etats-Unis depuis 1984²⁸. Trois facteurs au moins jouent un rôle important dans la croissance des dépenses médicales :

- l'apparition et la diffusion de nouvelles techniques de diagnostic et de soins, plus efficaces et donc plus demandées ;
- l'allongement de la durée de vie des malades, entraînant une augmentation du nombre de malades dans chaque classe d'âge ;
- l'accessibilité accrue des soins médicaux, grâce au développement des facteurs de production (personnels, équipements), à une meilleure prise en charge financière des soins (au moins les plus lourds), à l'élévation des revenus et des niveaux culturels...

Jusqu'au milieu des années 80, la production et la consommation de soins, ainsi que la prise en charge collective des dépenses médicales, ont considérablement augmenté. Du côté de la production, accroissement de personnels et plus grande spécialisation ; du côté de la consommation, accès aux soins plus égal et amélioration de l'état de santé. Les difficultés de financement collectif ont entraîné une politique de maîtrise de l'offre de soins (carte sanitaire pour les équipements, numerus clausus pour la formation des médecins) et de limitation des dépenses collectives obligatoires, qui a entraîné une augmentation de la part des dépenses laissée aux ménages. Compte tenu du contexte économique, cette tendance risque de se poursuivre et il est indispensable de suivre au plus près les conséquences de cette politique en matière d'accès aux soins et d'état de santé.

26. L'allongement de la durée moyenne des maladies est dû en particulier au dépistage plus précoce et aux rémissions plus longues, mais aussi aux progrès de la nosologie et de la biologie. Cf Th. Lecomte : *Evolution de la morbidité déclarée, France 1970-1980*, CREDOC, 1983.

27. Cf A. Blum et A. Monnier, « La mortalité en Union soviétique », *Population et Société*, n° 223, avril 1988, INED.

28. Cf S. Sandier : « Quelques aspects du financement des soins aux Etats-Unis », *Socio-économie de la santé*, n° 2, 1989, CREDES.

La montée du chômage en URSS

Marie-Agnès Crosnier ¹

La libéralisation de l'économie soviétique se traduira nécessairement par une augmentation importante du chômage, mais, comme le montre ici Marie-Agnès Crosnier, les prévisions en la matière sont des plus contrastées, les chiffres disponibles sur la situation actuelle étant eux-mêmes sujets à caution... En fait, il semble bien que dès à présent le chômage tende à augmenter rapidement, d'où l'adoption d'ailleurs de dispositions qui ressemblent étrangement à celles, de longue date, mises en œuvre en Europe de l'Ouest.

H.J.

Pour l'URSS, l'une des premières conséquences de la transition à une économie de marché, que celui-ci soit « planifié » ou « contrôlé », sera de mettre fin au phénomène que les Hongrois désignent par l'expression « le chômage derrière la porte » et qui caractérise la politique de l'emploi pratiquée dans les pays à économie centralement planifiée.

Face aux surenchères des ordres centraux, aux difficultés d'approvisionnement, à l'usure de leurs équipements, qui nécessitent continuellement des réparations, mais aussi à la faiblesse de la productivité du travail, les entreprises sont conduites à conserver un volant de main-d'œuvre prêt à intervenir en cas de

besoin ². Ces sureffectifs dans le secteur productif porteraient sur 8 à 10 millions de personnes, soit 8,5 à 11 % du nombre total de salariés de ces branches, un tiers des emplois industriels demandant à être redéfinis ou supprimés. Relève également de cette catégorie une partie du personnel employé par une Administration hypertrophiée.

Dès 1986, il avait été admis que les efforts à fournir dans le domaine de la productivité du travail pour rattraper les niveaux obtenus dans les pays développés entraîneraient, d'ici à l'an 2000, le licenciement de 16 à 17 millions de salariés des branches productives, tandis que l'Administration verrait ses effectifs ré-

1. Centre d'études et de documentation sur l'URSS, la Chine et l'Europe de l'Est (La Documentation française, Paris). Cet article est tiré d'un texte paru dans la *Chronique internationale* de l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES), n° 5, juillet 1990.

2. Voir *Chronique internationale* de l'IRES, n° 4, p. 17.

duits de 50 % aux niveaux fédéral et républicain et de 30 à 35 % au niveau régional. Ce processus de dégraissage a d'ores et déjà été engagé et s'est traduit par la liquidation de 1 million d'emplois en 1988 et de 1,3 en 1989. Ces mesures auraient été, selon les déclarations officielles, absolument indolores puisqu'un certain nombre de postes supprimés n'étaient tout simplement pas pourvus et que les travailleurs libérés de leur fonction se seraient redéployés sans difficulté vers les nouvelles coopératives ou vers le secteur tertiaire, qui commence à sortir de son sous-développement. De leur côté, les 600 000 fonctionnaires licenciés entre 1986 et 1988 (sur 2,4 millions environ) ont pour la plupart répondu aux offres des entreprises, qui, en ces temps de réformes, trouvent avantage à embaucher des gestionnaires rompus aux pratiques de l'Administration, et donc susceptibles de les aider utilement dans leurs relations avec celle-ci.

L'évaluation fluctuante du nombre des chômeurs

Néanmoins, le chômage existe déjà bel et bien en Union soviétique et ce phénomène est désormais reconnu officiellement, même si son évaluation fait l'objet de bien des flottements. La nécessité s'impose de définir précisément les critères du chômage. Une fois cette question réglée, et elle devrait l'être dans les prochains mois avec le vote d'une loi sur l'emploi, se posera le problème de la collecte et du traitement des données dans un pays où l'appareil statistique et ses méthodes d'investigation demande-

ront à être profondément remaniés pour devenir efficaces.

Jusqu'à une époque récente, les autorités se bornaient à fournir le chiffre de la population active en âge de travailler mais sans activité salariée, ou du moins sans occupation régulière : 4,3 millions environ de femmes au foyer, 4 millions de personnes touchées par le chômage frictionnel ou saisonnier, ainsi qu'un nombre indéterminé de handicapés du troisième groupe (dont la capacité de travail est peu atteinte) et de simples oisifs. Au total, on dénombrait en 1989 quelque 9 millions de Soviétiques (6,5 % de la population d'âge actif) sans emploi, mais pas forcément désireux d'en occuper un. Or, en janvier 1990, le Comité d'Etat pour le travail et les affaires sociales révélait que le nombre des chômeurs, au sens strict du terme, variait entre 5 et 6 millions (soit 3,6 à 4,3 % de la population en âge de travailler), dont 1,5 à 2 millions à titre temporaire. Mais trois mois plus tard ce chiffre était révisé à la baisse par la même administration qui affirmait s'appuyer désormais sur les critères retenus par le BIT : il n'y aurait donc plus que 2 millions de chômeurs dont la moitié serait des jeunes primo-demandeurs. Cette réévaluation appelle deux remarques.

D'une part, elle est assez peu compatible avec les données, dont la valeur ne peut certes être vérifiée, fournies par les régions méridionales de l'URSS qui sont plus particulièrement frappées par le sous-emploi du fait de leur forte croissance démographique et de leur sous-développement. Ainsi, au Nord-Caucase (sud de la République de Russie), 50 % de la population en âge de travailler seraient sans emploi, l'inactivité forcée touchant notamment 2 millions de femmes en quête d'un poste offrant des

horaires aménagés ; les quatre Républiques d'Asie centrale et le Kazakhstan déclarent 6 millions de jeunes à la recherche d'un travail ; et la seule République d'Ouzbékistan, connue pour le marché clandestin du travail installé sur l'une des places de sa capitale, Tachkent, et qui connaît une activité intense au moment de la récolte du coton, a établi après enquête que près de 10 % de ses ressortissants en âge de travailler demeureraient sans occupation régulière.

D'autre part, on ne peut manquer de noter la coïncidence dans le temps entre la minoration du nombre de chômeurs opérée par l'administration compétente et l'annonce par M. Gorbatchev d'une radicalisation et d'une accélération des réformes visant à instaurer le marché. Jusqu'à cette date, en effet, l'idée même de chômage était présentée comme totalement étrangère à l'URSS.

Des services de l'emploi déficients

Pour accompagner les premières réorganisations de l'activité productive et des institutions un arrêté sur l'« organisation de l'emploi » est adopté en décembre 1987 ; il porte davantage sur les actions à mener dans le domaine de la formation que sur l'indemnisation du chômage. Ainsi ce texte prévoit la création d'une Agence fédérale pour l'emploi, le recyclage et l'orientation professionnelle qui disposera de bureaux sur l'ensemble du territoire, ces derniers étant en partie financés par la taxe sur la main-d'œuvre versée par les entreprises aux budgets républicains et locaux. Leur fonction consiste à s'enquérir auprès des

entreprises de leur région du nombre et de la définition des postes à pourvoir et à rendre publiques par voie de presse les offres d'emploi ; les bureaux sont également chargés de centraliser au niveau de leur région l'information concernant les stages de recyclage, qu'ils soient organisés par des entreprises ou par des établissements d'enseignement. Or, après un peu plus d'un an d'existence, ces organismes végètent : ils ont la réputation d'être peu efficaces et seuls 5 % des demandeurs d'emploi, ou en passe de le devenir, s'adressent à leurs services.

Le texte de décembre 1987 stipule également que les licenciements pour raison économique ne peuvent s'effectuer qu'avec l'aval des syndicats et des conseils des collectifs de travailleurs, la décision devant être notifiée aux intéressés deux mois au moins avant la date de sa mise à exécution. Licenciement ne signifie pas obligatoirement renvoi de l'entreprise, celle-ci ayant intérêt, dans l'esprit du législateur, à réorienter le personnel libéré par suite de la rationalisation des tâches de production vers des travaux de réhabilitation des locaux, de construction de logements et d'équipements sociaux réalisés en régie ou vers toute autre activité parallèle. Si, néanmoins, l'entreprise n'est pas en mesure d'offrir une nouvelle place aux travailleurs licenciés, ceux-ci seront pris en charge par l'administration sectorielle ou locale, qui tentera de les reclasser dans des entreprises de même profil mais situées dans d'autres zones géographiques, le cas échéant dans des usines tout juste créées dans des régions pionnières, ou encore de les orienter vers des professions déficitaires en main-d'œuvre, tels les services à la population.

Quant à l'indemnisation prévue, elle est

si rudimentaire qu'elle n'est manifestement destinée qu'à couvrir un chômage frictionnel. En effet, outre une indemnité de licenciement égale à un mois du salaire moyen perçu précédemment (calculé sur une période non précisée, sans doute les douze derniers mois), le travailleur qui n'aura pas réussi à se faire réembaucher immédiatement recevra ce même montant durant un mois supplémentaire selon le droit commun, cette période pouvant être portée à deux mois dans certaines professions et aussi lorsque le renvoi est consécutif à une mise en faillite de l'entreprise. Enfin, dans le cas d'un stage, ce même salaire moyen sera versé durant toute la durée de celui-ci.

Vers une nouvelle législation sur le chômage

Début 1990, le discours sur l'emploi perd son ton lénifiant, la perspective du passage à l'économie de marché dans un avenir relativement proche ne permettant plus d'occulter la menace du chômage. Certes, les modalités de la transition sont encore loin d'être finalisées mais il est désormais admis, ce qui ne l'était pas l'année précédente, qu'elle représentera un coût social important en termes de baisse de niveau de vie et d'augmentation du sous-emploi. Il n'est pas question de rupture brutale, à l'image de la « thérapie » exercée sur l'économie polonaise, qui, appliquée au cas soviétique, provoquerait, selon les estimations des économistes, l'apparition de 40 à 50 millions de chômeurs nouveaux, ce que l'URSS ne pourrait assumer étant donné l'état de ses finances.

Néanmoins, même avec un passage progressif au marché s'étalant sur cinq ans, le sous-emploi devrait toucher, d'après les données officielles, de 6 à 10 millions de personnes en 1995 (ces chiffres devant être comparés à l'hypothèse basse de 2 millions actuellement) du fait de la liquidation des entreprises déficitaires ou simplement peu rentables, de l'abandon de productions dépourvues de véritable utilité (notamment dans un certain nombre de branches de l'industrie lourde), de la reconversion des entreprises du complexe militaro-industriel vers des activités civiles et de la réduction des investissements budgétisés, qui, dans les seules années 1989 et 1990, vont entraîner la suppression de 700 000 emplois dans le secteur de la construction.

Dès lors, l'arrêté de décembre 1987 apparaît comme complètement inadapté à l'évolution que va connaître de façon inéluctable l'emploi en URSS. Et, en mai 1990, le gouvernement a rendu public les grandes lignes d'un nouveau projet de loi qui offre aux travailleurs licenciés pour motifs économiques des garanties un peu plus solides. En effet, si le principe du versement à l'intéressé durant trois mois de son salaire moyen est maintenu, il est, en revanche, reconnu que cette période peut dans certains cas ne pas suffire à trouver un nouvel emploi. Aussi un système proche de nos Travaux d'utilité collective (TUC) a-t-il été imaginé : l'administration locale est invitée à dresser une liste de tâches dont la réalisation répond à l'intérêt général et à engager pour deux à quatre mois des chômeurs qui percevront alors la moitié de leur ancien salaire. Si, au terme de cette période, ces derniers n'ont toujours pas réussi à se faire réembaucher, ils pourront s'inscrire dans un stage de formation d'une durée maximum de neuf

mois. Enfin, au cas où aucune de ces tentatives n'aboutirait, le chômeur aurait droit à une allocation mensuelle équivalant au montant du salaire minimum (70 roubles actuellement) pendant vingt-six semaines, qui pourraient être portées à trente-neuf en ce qui concerne certaines situations spécifiques.

Le coût de ces mesures est évalué pour 1991 à 4 milliards de roubles, plus de la moitié étant consacrée aux opérations de recyclage, 500 millions de roubles aux Travaux d'utilité collective et 200 seulement à l'indemnisation du chômage. Ultérieurement, et durant toute la période de la transition, les dépenses augmente-

ront d'au moins un milliard de roubles par an. L'Etat se montre peu prêt à assumer entièrement ces nouvelles charges ; aussi envisage-t-on d'affecter à leur financement, soit 15 à 20 % de la taxe sur la main-d'œuvre due par les entreprises, soit une cotisation de solidarité prélevée sur les salaires.

Cette nouvelle législation est actuellement en discussion ; elle est en effet partie intégrante de l'ensemble des documents qui constitueront la base juridique de la transition. Aussi sa finalisation dépendra-t-elle du choix qui sera adopté quant aux modalités de passage de l'URSS à l'économie de marché.

Revue internationale du travail

La Revue internationale du travail saisit les problèmes du travail et les questions sociales dans le monde. Publiée depuis 1921, elle est indispensable à qui veut se faire une idée de ce qui se passe dans le domaine du travail.

Quelques articles récents

- **La sécurité et l'hygiène du travail en Grèce.**
A. Valavanidis et N. Sarafopoulos
- **L'ajustement au niveau micro-économique.**
G. Kanawaty, A. Gladstone, J. Prokopenko et G. Rodgers
- **Les enfants des rues : comparaison entre quatre études menées en Amérique du Sud.**
W.E. Myers
- **Donner du travail aux jeunes : une évaluation de la politique suédoise de l'emploi pour les jeunes.** B. Jonzon et I.R. Wise
- **Le chômage des jeunes : innover pour sortir d'une situation critique.** I. Livingstone

Abonnement annuel 1990 - 6 numéros : 260 FF ; 65 FS.

Publications du BIT, 205, bld Saint-Germain, 75007 Paris, ou Bureau international du travail, Publications, CH-1211 Genève 22 (Suisse).

La Revue internationale du travail est aussi publiée en anglais.

Société de services ou société de serviteurs ?

Jean Gadrey ¹

Le développement de la société de service, plutôt que de représenter un progrès, ne correspondrait-il pas à une régression historique, une sorte de « retour au temps de la servilité et de la domesticité », doublement néfaste car il générerait un nouveau prolétariat et entraînerait une perte d'autonomie des individus.

En réponse à la question ainsi soulevée par André Gorz dans un récent article du Monde Diplomatique, Jean Gadrey explique ici qu'il n'en est rien. Il montre d'abord que la plupart des services marchands correspondent à des activités que le client ne saurait assurer par lui-même dans des conditions économiques favorables, qu'il y a donc « substitution productive ». Il explique ensuite que le mode de production desdits services, par le canal notamment du marché, ne saurait en lui-même être condamnable, rien n'empêchant cependant qu'ils répondent à des normes de « service public ».

H.J.

Ainsi, selon André Gorz (*Le Monde Diplomatique*, juin 1990) ², la façon dont les sociétés occidentales ont évolué, en faisant une part de plus en plus grande

aux activités de service, nous amènerait, si l'on n'y prend garde, à une régression historique : sous le thème moderniste de la « société de service » pourrait bien se

1. Economiste. Rapporteur général de la Conférence des Nations unies (Commission économique pour l'Europe) sur le rôle des services personnels et collectifs dans le développement économique en Europe (La Haye, octobre 1990). Co-auteur, avec J.-C. Delaunay, des *Enjeux de la société de service* (Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1987).

2. André Gorz résume dans cet article des thèses qu'il a développées dans un ouvrage important, *Métamorphoses du travail et quête de sens* (Galilée, 1988). Les éléments du désaccord que nous exprimons ici concernent la façon dont les services sont sollicités dans le raisonnement d'André Gorz, et non pas sa réflexion philosophique sur le sens du travail, inspirée de l'œuvre d'Hannah Arendt et dont l'intérêt et la validité sont indépendants du sort réservé aux services.

cacher une sorte de retour aux temps de la servilité et de la domesticité. Dans la France de la fin du XVIII^e siècle, 15 à 20 % de la « population active » — notion au demeurant peu adaptée à l'époque pré-industrielle — étaient composés de domestiques. Une proportion peut-être plus importante de « nouveaux domestiques » serait à l'œuvre dans la « société duale » qui se dessinerait aujourd'hui : une société avec, d'un côté, ceux dont les revenus sont élevés et qui ont alors intérêt, selon la rationalité économique dominante, à faire faire par d'autres toute une série de tâches domestiques (qu'ils seraient en fait capables d'assurer), au risque de réduire à terme leur propre espace d'autonomie et leur capacité à se prendre en charge — nouvelle forme de dialectique du maître et de l'esclave ; de l'autre, une masse croissante de nouveaux domestiques, nouveaux en ce sens qu'ils sont pour la plupart salariés de sociétés de services marchands, et non employés directement par leurs « maîtres ».

André Gorz a parfaitement raison de nous déranger, et le constat de la permanence ou de la croissance des inégalités ne peut que renforcer l'intérêt d'un discours critique sur les bienfaits supposés de la « société post-industrielle ». Mais, au fond, je crois qu'il a tort. Il a tort d'attribuer aux services et à leur expansion spectaculaire une quelconque responsabilité dans l'augmentation de ces inégalités et des rapports de domination des catégories aisées sur les autres. Les services qui se développent dans une société *ne font que refléter* l'état plus ou moins inégalitaire de cette société et ils ne sont pas fondamentalement différents de ce point de vue des autres activités, agricoles, industrielles ou artisanales. Le combat politique et éthique pour la ré-

duction des inégalités est le principal critère qui distingue aujourd'hui les orientations politiques. Mais ce combat se fourvoie s'il désigne les services comme bouc émissaire. La société de service se développera de toute façon, soit selon des modèles inégalitaires ou « dualistes », soit selon des modèles évitant l'éclatement social que redoute à juste titre André Gorz. Et il n'est pas certain que le choix entre ces deux modèles coïncide avec celui qui oppose les services publics et les services marchands. Examinons ces différents arguments.

Le modèle de la « substitution productive »

L'argumentation d'André Gorz est à la fois philosophique et économique (ce qui pose d'ailleurs un problème de cohérence pour des thèses aussi critiques de la rationalité économique). Je me placerais d'abord sur le premier terrain, en contestant son postulat de base : selon lui, contrairement à ce que l'on observe dans le cas de l'industrie, les services n'obéissent pas au modèle de la « substitution productive », c'est-à-dire qu'ils ne produisent pas de façon plus efficace les services que les gens peuvent se rendre à eux-mêmes : ils ne font que transférer cette charge sur les « nouveaux valets ». En d'autres termes, il n'y a pas dans ce cas apparition d'une division du travail augmentant l'efficacité sociale globale de ce travail : il y a simple substitution. Lorsqu'on gagne 200 ou 300 francs de l'heure, on peut payer quelqu'un 50 francs de l'heure pour vous servir, tondre votre pelouse ou garder vos enfants, et le

fait que l'on paye à cet effet une société spécialisée plutôt qu'un domestique personnel ne change rien à l'affaire, si ce n'est que cela vous permet d'avoir à tour de rôle autant de domestiques qu'il y a de types de tâches à « sous-traiter ».

Cette vision des choses n'a strictement rien à voir avec ce que l'on observe dans la grande majorité des services marchands, qu'il s'agisse de services aux entreprises ou de services aux ménages. En général, le recours à des prestataires de service correspond à des situations où le client *ne peut pas* produire ce service, ou ne pourrait le faire que dans des conditions économiques défavorables pour lui-même et *pour la collectivité* : il y a bel et bien « substitution productive » au sens où l'entend André Gorz. Cela peut tenir à diverses raisons :

— le service en question présuppose l'existence d'infrastructures lourdes ou collectives excluant l'autoproduction : Poste et communications, services bancaires, transports, commerce ;

— le service présuppose la détention de savoirs et de savoir-faire relativement spécialisés : services médicaux, services de formation, réparations de biens complexes par exemple. Or on ne peut raisonnablement penser que, pour ne pas réduire leur espace d'autonomie, les individus soient condamnés à un encyclopédisme scientifique et technique qui n'aurait rien d'une libération ;

— le service est rendu de façon plus efficace (par la combinaison de capital technique, de travail et d'expérience des prestations) qu'il ne pourrait l'être dans le cadre du « bricolage » individuel. Les statistiques disponibles montrent par exemple très clairement que, contrairement à une idée reçue, les services marchands ont des niveaux « d'intensité capitalistique » (c'est-à-dire d'équipement

technique par salarié) élevés et comparables à ceux de l'industrie ;

— il existe des contraintes spatiales, temporelles ou institutionnelles poussant au recours au service, de sorte que l'arbitrage entre « faire faire » et « faire soi-même » est alors plus ou moins exclu. On peut certes rêver d'une organisation de l'espace où ceux qui travaillent reviennent chez eux pour prendre le repas de la mi-journée en disposant de temps pour le préparer eux-mêmes. On peut même regretter, ce qui n'est pas le cas d'André Gorz, l'époque bénie où une moitié de la société — la femme au foyer — passait sa vie à servir l'autre moitié dans le cadre de rapports non marchands non exclusifs de rapports de domination. Mais considérer que ceux qui contribuent à la croissance actuelle des services de restauration en allant le midi au restaurant, à la cantine ou au fast-food font appel à une nouvelle domesticité est sûrement excessif, ne serait-ce que parce que cette attitude est le fait de la majorité des salariés, et pas seulement des catégories aisées.

La frontière entre le marchand et le non-marchand

Il est d'ailleurs significatif que, à l'appui de son argumentation, André Gorz mentionne essentiellement des services du type « petits boulots de bas niveau » : tondre le gazon, promener le chien, garder les enfants, faire les courses et le ménage. On pourrait en ajouter quelques autres : les « pousseurs de caddies », les livreurs de pizzas à domicile,

les distributeurs de journaux et de prospectus. La liste peut paraître longue, mais au bout du compte on n'aura vraisemblablement rassemblé, qu'il s'agisse de la France ou des Etats-Unis, que quelques pour cent³ de la population active. De là à fonder une représentation des services comme lieu de développement d'une nouvelle domesticité, il y a un pas qu'André Gorz hésite d'ailleurs à franchir puisque, à la fin de son plaidoyer, il finit par recenser les activités qui pourraient éventuellement être créatrices d'emplois utiles sans reconstituer pour autant de nouvelles situations de dépendance : ce sont toutes des activités de service (aide maternelle, assistance aux personnes âgées, soins à domicile, loisirs, culture, éducation...), mais elles n'accèdent à un statut honorable que si elles sont non marchandes, c'est-à-dire dégagées de la double contrainte de rentabilité pour le producteur et de solvabilité pour l'acheteur.

Il s'agit ici d'un tout autre débat, celui de la frontière entre le marchand et le non-marchand dans les services. Tout autre parce qu'on voit mal pourquoi les salariés d'une cantine du secteur public ne seraient pas les « valets » des salariés qu'ils servent mais le deviendraient si cette cantine était gérée sous contrat par une entreprise privée de restauration collective.

Ce second débat est moins simple que le premier, et plus important. Car, à partir du moment où l'on admet que la grande

majorité des services *doivent se développer*, en réponse à des besoins sociaux essentiels (de formation, de santé, de communication, de transport, d'assistance, de prévention...), qu'il s'agisse de bénéficier de compétences supérieures pour des travaux réalisés auparavant dans la sphère domestique (logique de la « substitution productive » susceptible de libérer du temps) ou qu'il s'agisse au contraire de remplir et d'enrichir du temps libre selon une logique « d'addition interactive » (culture, loisirs), la question du mode de gestion de cette production se pose. Or, de ce point de vue, André Gorz confond deux niveaux possibles de responsabilité de l'Etat ou des institutions non marchandes : la fonction de *régulation*, c'est-à-dire de fixation de règles et de normes de qualité, d'égalité d'accès, de disponibilité des services, bref de respect de certaines « valeurs de service public ». Et la fonction de *production* du service, par l'intermédiaire d'agents salariés du secteur public. L'expérience montre, à l'Ouest, que le respect des valeurs de service public n'est pas incompatible dans certains cas avec une production privée de ce service, selon des conditions fixées contractuellement (règles, concessions, affermages...). Et, à l'Est, que la production par l'Etat de la quasi-totalité des services a conduit à la dégradation des « valeurs de service public » sous l'effet de la loi d'airain de la bureaucratie. Chaque catégorie de service doit de ce point de vue être

3. Dans le cas des Etats-Unis, le lecteur pourra consulter le bilan très détaillé des créations récentes d'emplois dans les services, ainsi que les projections pour les années 90 (*Monthly Labor Review*, novembre 1989). Les catégories qui pourraient relever de l'idée de « valet » y sont numériquement marginales (selon la définition que l'on peut en donner, elles représentent 2 à 4 % de la population active) et elles ne font pas partie de celles qui se développent le plus rapidement.

analysée spécifiquement en termes d'avantages et d'inconvénients, du point de vue des usagers et du « public », d'une prise en charge publique ou privée de sa production à un moment donné.

Ni vecteurs d'inégalité ni réducteurs d'autonomie

Enfin, si l'on essaie de lier cette argumentation économique aux réflexions philosophiques essentielles d'André Gorz en termes d'autonomie ou d'hétéronomie des individus et de leurs actions, il est permis de penser que, si la méfiance vis-à-vis de l'assistance et d'un recours excessif aux services se comprend (on peut songer à la situation de dépendance vis-à-vis du système médical), la position inverse qui reviendrait à magnifier le self-service au nom de l'autonomie existentielle retrouvée est, elle aussi, porteuse de repli sur le domestique ou de retour au foyer (on devine qui est concerné), plus que des valeurs de sociabi-

lité auxquelles André Gorz se réfère également.

Une société a les services qu'elle mérite et cela vaut tout autant pour ses services publics que pour ses services marchands. En eux-mêmes, les services ne sont ni vecteurs d'inégalité ni réducteurs d'autonomie. De la même façon qu'une société inégalitaire suscite la production de biens de bas de gamme côtoyant les produits de luxe, elle aura tendance à voir se multiplier les « petits services » aux marges du chômage et de l'exclusion sociale et à faire fonctionner une médecine, une justice et un enseignement à « deux vitesses ». Et de même qu'elle tendra à réduire les individus au rôle de cibles du marketing des produits, elle s'efforcera d'en faire des assistés des services privés ou publics en réduisant leur part d'interaction et de création dans la production des résultats de ces services. Les services n'ont ici aucune responsabilité. *Ils sont un enjeu.* Un enjeu que perçoivent avec force les pays de l'Est européen, dont le système antérieur avait brimé (avec des arguments dont certains rejoignent les propos d'André Görz) les capacités d'initiative, notamment en matière de création de services de proximité.

Rencontres prospectives

22-25 octobre 1990, Prague (Tchécoslovaquie)

Assemblée du CECIOS (European Council of Management) et second Congrès européen du management sur le thème « L'Est rencontre l'Ouest », management stratégique et innovation dans une perspective internationale. *Contact* : D' Ondrej Landa, Chairman 1990 CECIOS Management Congress Committee, House of Technology Prague, Gorkéhoňá-městi 23, 11282 Prague 1, Tchécoslovaquie. Tél. (42 2) 29 11 33.

23-24 octobre 1990, Lille (France)

L'Observatoire international de prospective régionale (OIPR), avec le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais et le ministère de la Recherche et de la Technologie : « Europe, la prospective au cœur des régions ». *Contact* : OIPR, 1, rue Descartes, 75005 Paris. Tél. (33 1) 46 34 36 27. Fax. (33 1) 46 34 34 72.

29 octobre-7 novembre 1990, Genève (Suisse)

La World Meteorological Organization (WMO), le Programme des Nations unies pour l'environnement, l'UNESCO et l'International Council of Scientific Unions organisent la deuxième Conférence mondiale sur le climat : les changements survenus, les besoins et les moyens à mettre en œuvre en matière de politique publique en seront les principaux thèmes. *Contact* : WMO, PO Box 2300, 1211 Genève 2 (Suisse). Tél. (41 22) 730 84 01.

7-9 novembre 1990, Barcelone (Espagne)

« Technologies nouvelles et enjeux économiques ». Symposium international organisé par le Département des études de l'Institut catalan d'études méditerranéennes (ICEM) de la Généralité de Catalogne. *Contact* : Maria-Angels Roque, ICEM, Bailèn n° 9, 2on, Barcelone 08010 (Espagne). Tél. (34 3) 232 37 11. Fax. (34 3) 232 54 99.

14-16 novembre 1990, Montpellier (France)

Douzièmes journées internationales de l'IDATE (Institut de l'audiovisuel et des télé-

communications en Europe) : « Technologies critiques, expériences, nouveaux concepts ». A cette occasion, l'IDATE présentera les premiers résultats des projets de programmes européens Race, Esprit, Media, Eureka... *Contact* : Roland Castanier. Tél. (33) 67 64 16 91. Fax. (33) 67 65 57 19.

21 novembre 1990, Lyon (France)

Journée de l'Agence pour la qualité de l'air : « La mesure des polluants : quels enjeux ? », dans le cadre de Pollutec 90 et sous le patronage de M. Brice Lalonde, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargé de l'Environnement et de la Prévention des Risques technologiques et naturels majeurs (France). *Contact* : Technoexpo, 8, rue de la Michodière, 75002 Paris. Tél. (33 1) 47 42 92 56. Fax. (33 1) 42 66 14 28.

22-23 novembre 1990, Strasbourg (France)

Troisième Convention européenne de l'immobilier intelligent et des technopoles, Intelim 90, sous le haut-patronage de la Région Alsace et avec le soutien de la ville de Strasbourg et de la DATAR. Quatre thèmes : les infrastructures de communication et la connectique ; les services intelligents (utilisateurs) ; l'urbanisme et l'aménagement du territoire ; la construction et l'architecture. *Contact* : Anne Klotz, Réseaux, 21, rue Rollin, 75005 Paris. Tél. (33 1) 43 29 15 31. Fax. (33 1) 43 29 15 46.

24-29 novembre 1991, Le Caire (Egypte)

« Democracy and Democratization in the Third World : Prospects for the 1990's », conférence internationale organisée par l'Association for the Advancement of Policy, Research and Development in the Third World. Date limite d'inscription : jeudi 15 novembre 1990. *Contact* : Mekki Mtewa, directeur exécutif de l'Association, PO Box 70 257, Washington. DC 20 024-0257. Tél. (1 202) 723 70 10. Fax (1 202) 331 37 59.

Actualités prospectives

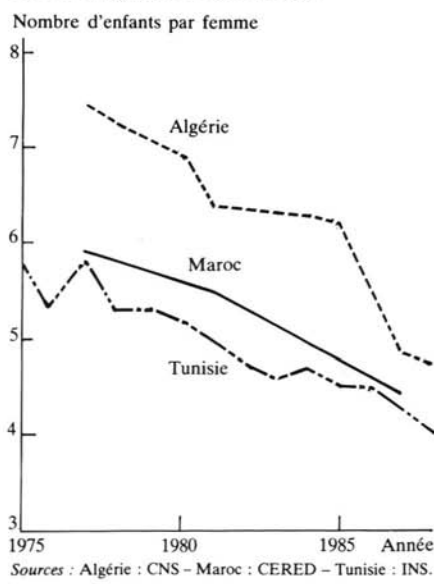
Idées et faits porteurs d'avenir

Maghreb : le déclin de la fécondité

L'incertitude qui pèse sur l'avenir économique et politique du Maghreb continue de masquer un facteur d'optimisme : le fléchissement de la fécondité. Dès 1965, la Tunisie amorce sa transition démographique, suivie en 1970 par le Maroc, puis en 1975 par l'Algérie. Ce retard accusé par l'Algérie a été compensé par la plus forte chute de fécondité enregistrée en deux ans par un pays en développement : l'indice conjoncturel est en effet passé de 6,2 à 4,8 enfants par femme entre 1985 et 1987 (graphique 1). Malgré une évolution décalée dans le temps, ces trois pays ont franchi les mêmes étapes : retard du mariage chez les jeunes filles et apparition de la contraception quelques années plus tard.

Cette baisse de la fécondité a partout précédé l'intervention de l'Etat mais a été renforcée par elle. En 1966, la Tunisie élabore le premier programme de

Graphique 1. — Indice conjoncturel de fécondité au Maghreb de 1975 à 1988



Niveau d'éducation	Algérie (1986)	Maroc (1987)	Tunisie (1988)
Analphabètes .	7,3	5,2	5,0
Primaire	5,0	3,2	3,9
Secondaire . . .	3,4	2,4	2,7

Source : Algérie : ONI et CENEAP (Alger) - Maroc : CERED et ministère de la Santé (Rabat) - Tunisie : INS et ministère de la Santé (Tunis).

* Indice conjoncturel durant les cinq années précédant l'enquête.

planification familiale du monde arabe. En 1967, le Maroc libéralise la contraception et parvient en 1976 à une véritable politique de population. Réticente au malthusianisme, l'Algérie n'élabore son programme qu'en 1983. Mais celui-ci est suivi d'une campagne vigoureuse qui mobilise jusqu'aux autorités religieuses officielles.

Le premier facteur puissant de variation de la fécondité au sein de chacun des trois pays est la scolarisation des filles (tableau 1). L'école, même brièvement

fréquentée, soustrait la jeune fille à l'univers familial auquel la tradition arabo-musulmane l'assignait strictement et une éducation primaire suffit déjà à réduire le nombre d'enfants procréés. Aujourd'hui, deux tiers des femmes nées après 1970 sont sorties de l'illettrisme : les familles qu'elles construiront seront probablement moins nombreuses que celles de leurs aînées. Toutefois, l'indicateur le mieux corrélé négativement à la fécondité est le taux d'activité des femmes (tableau 2). Bon révélateur d'un contexte plus ou moins favorable à l'émancipation des femmes, il permet d'expliquer les différences de variation de la fécondité entre les pays. La Tunisie, pays du monde arabe où les femmes sont à la fois les plus présentes sur le marché du travail et les moins fécondes, est aussi le seul à avoir édicté un code des statuts personnels (1956) accordant aux deux sexes des droits égaux dans la famille. Les lois marocaine et algérienne sont très en retrait de ce texte.

Tableau 2. — Taux d'activité des femmes de 15-49 ans

Algérie (1987)	7,5 %
Maroc (1982)	18,4 %
Tunisie (1984)	25,7 %

Source : Recensements de population.

Les données macro-économiques, qui ne peuvent être tenues pour des déterminants profonds, apportent cependant un éclairage non négligeable sur ce phénomène. La relation inverse entre fécondité et PNB par habitant, constatée dans l'ensemble des pays du monde, disparaît dans le monde arabe. L'abondance pétrolière fournit en effet dans la plupart des pays arabes les moyens financiers dispensant de mobiliser les femmes pour

la production économique. La chute brutale de la natalité algérienne en 1985-1986 semble ainsi répondre, avec un décalage d'un an, à celle des prix du gaz et du pétrole. Toutefois, la campagne de limitation des naissances n'a pas fait que rencontrer, cette année-là, des familles d'autant plus réceptives que leurs conditions de vie s'étaient sensiblement dégradées. A plus longue échéance, les difficultés économiques pourraient inciter les hommes à mieux accepter une activité professionnelle de leurs épouses hors du domicile.

L'incertitude la plus aiguë est liée à l'évolution de l'islamisme radical. La réforme du code de la famille, déjà réalisée en Algérie, est au programme en Tunisie. L'islamisme recrutant ses effectifs parmi les jeunes instruits, il est probable que les femmes ne seront pas éloignées de l'enseignement. En revanche, si les islamistes prônent le maintien des femmes au foyer comme remède contre le chômage, cela aura sans doute des conséquences sur l'avenir de la famille maghrébine.

Source : *Population et société*, n° 248, juillet-août 1990.

Menace sur la ville

Les villes d'Asie risquent de s'effondrer sous le poids d'une urbanisation incontrôlée. D'ici à l'an 2000, ce continent abritera 14 des 22 mégapoles du monde, peuplées chacune de 10 millions d'habitants ou plus.

Une croissance démographique aussi rapide compromet la santé de l'économie et met en danger l'infrastructure et les services publics, affirme un rapport présenté récemment par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP). « Cela pourrait en-

traîner des troubles sociaux et un mécontentement politique », ajoute M. Kibria, secrétaire exécutif de la CESAP.

Près de la moitié des habitants de mégapoles comme Calcutta, Manille, Dacca, Djakarta, Bombay et Karachi vivent dans des taudis insalubres ou occupent de manière illégale des logements sans eau, sans toilettes, sans tout-à-l'égout, ni autres équipements de base. Et pourtant, l'exode rural — cause première de l'explosion de la population urbaine — se poursuit et personne ne prévoit que son rythme se ralentisse dans un avenir proche. Bien que, pour la plupart, les migrants terminent leur voyage dans des taudis, en travaillant pour des salaires de misère de façon clandestine, ils continuent à venir nombreux dans les villes, où, du même coup, la situation devient de plus en plus explosive.

Une guerre de l'eau au Proche-Orient ?

Le Proche-Orient manque d'eau. Au point que, si l'on ne prend pas garde, « la crise va aggraver sensiblement le risque de déclenchement d'hostilités entre la Jordanie et Israël, lesquelles entraîneront certainement la participation d'autres pays arabes », ont affirmé devant le Congrès américain MM. Thomas Naff, professeur à l'université de Pennsylvanie, John Waterbury, professeur à la faculté Woodrow Wilson de l'université Princeton et John Kolars, professeur au département de géographie de l'université du Michigan.

En effet, la Jordanie et Israël, qui sont les deux principaux utilisateurs de l'eau du bassin du Jourdain, consomment environ 115 % de leurs ressources disponibles. Résultat, il faut aller chercher son eau chez le « voisin », qui — c'est un

euphémisme — n'est pas toujours un ami.

Ainsi, Israël a récemment entrepris une opération de transport par camions-citernes de l'eau du fleuve Litani, situé entièrement en territoire... libanais. Par ailleurs, la population israélienne consommerait 85 % de l'eau disponible en Cisjordanie, où les Palestiniens s'inquiètent de diverses restrictions, n'étant pas autorisés à creuser de nouveaux puits ou à en réparer un placé à proximité d'une source d'eau israélienne. Selon M. Naff, en certains endroits, la consommation d'eau par les Palestiniens serait même « inférieure à la norme établie par l'ONU pour le minimum vital » depuis l'Intifada. Phénomène d'autant plus surprenant que pendant les périodes de pénuries, « qui sont de plus en plus fréquentes, Israël satisfait jusqu'à 35 à 40 % de ses besoins en acheminant de l'eau de Cisjordanie et de Gaza ».

Autant d'équilibres délicats qui autorisent les rapporteurs à affirmer que, passés les arguments de sécurité invoqués pour les territoires occupés, « la paix israélo-jordano-palestinienne dépendra peut-être, en fin de compte, d'un partage des ressources en eau ». Quoi qu'il en soit, le plus sûr moyen d'y parvenir serait la création d'une autorité hydraulique dotée de suffisamment d'indépendance, de pouvoirs, de fonds et d'experts pour régler l'utilisation de l'eau.

Les problèmes ne semblent pas aussi aigus dans le bassin du Nil. Bien que neuf Etats souverains revendiquent des droits sur divers tronçons du fleuve (Egypte, Soudan, Ethiopie, Ouganda, Kenya, Zaïre, Rwanda, Burundi et Tanzanie), seules l'Egypte et la Tanzanie en dépendent entièrement. Cela dit, dans le contexte d'instabilité politique qui carac-

térise cette région, il serait dangereux d'ignorer que les deux tiers du monde arabe (Maghreb excepté) dépendent de l'eau de rivières qui leur arrivent de pays qui ne sont pas de langue arabe¹. Et qu'une autre part de ce monde (24 %) ne dispose d'aucun cours d'eau qui soit alimenté sur toute une année.

Source : Service d'information de l'Ambassade des Etats-Unis à Paris.

1. C'est par exemple le cas de l'Egypte, le Nil se formant au Burundi, de l'Irak, traversée par le Tigre et l'Euphrate qui prennent tous deux leur source en Turquie...

La crise de l'endettement s'éternise

Au début de 1989, les pays en développement devaient 1 300 millions de dollars à leurs créanciers étrangers, soit un peu plus de la moitié de la somme de leur PNB ou deux tiers de plus que leurs recettes annuelles d'exportation. Les intérêts annuels de la dette s'élèvent aujourd'hui à près de 100 milliards de dollars et, avec le remboursement du principal, la facture du service de la dette approche maintenant les 200 milliards de dollars par an.

Cette facture est tellement élevée que seuls 4 des 21 pays d'Amérique latine sont à jour de leurs paiements auprès des créanciers privés. En dépit de leurs efforts pour maintenir leur position auprès des prêteurs multilatéraux, 8 pays sont en retard vis-à-vis de la Banque mondiale et 11 vis-à-vis du FMI.

La charge croissante de la dette des pays du Tiers Monde a inversé les flux de ressources entre le Nord et le Sud. D'après une étude des Nations unies, pour 98 pays en développement considérés, le transfert net s'est élevé à 115 milliards de dollars vers les pays développés entre 1983 et 1988. La fuite

des capitaux se chiffrent en milliards de dollars, en particulier à partir de l'Amérique latine, n'a fait qu'aggraver la situation.

La Banque mondiale considère que 17 pays sont confrontés à un grave problème d'endettement : l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Chili, la Colombie, le Costa Rica, la Côte-d'Ivoire, l'Equateur, la Jamaïque, le Mexique, le Nigeria, le Pérou, les Philippines, l'Uruguay, le Venezuela et la Yougoslavie.

Dans les pays fortement endettés, le PIB *per capita* a baissé de 1 % par an en moyenne durant les années 80, alors que les pays ayant échappé à la crise de la dette ont vu le leur augmenter annuellement de 4 %. Pour les 17 pays les plus endettés (la plupart d'entre eux se trouvent en Amérique latine), l'investissement a chuté de 40 % en termes réels entre 1982 et 1985. En Afrique, il est passé de 21 % du PIB au début de la décennie à 16 % en 1988. Et, comme l'indiquent des informations de plus en plus nombreuses venues du monde entier, le développement humain a également payé un lourd tribut à la crise de la dette. Une étude de l'UNICEF est arrivée à la conclusion que dans les 37 pays les plus pauvres, dont beaucoup sont aussi écrasés par la dette, les dépenses de santé par habitant ont diminué de plus de 50 % pendant la dernière décennie et celles d'enseignement de plus de 25 %. Et dans certains des pays les plus endettés, les taux de mortalité des bébés et des enfants ont augmenté à nouveau. On a aussi de plus en plus d'indications montrant une détérioration de l'emploi, de substantielles diminutions des salaires réels et une baisse des indicateurs sociaux dans les pays endettés.

Source : PNUD. — « Rapport mondial sur le développement humain, 1990 ».

L'Europe des étudiants et des retraités

Fin 1991, les exclus de la libre circulation européenne pourront enfin s'établir où ils voudront dans la Communauté européenne : les étudiants, les retraités et les rentiers auront le droit de vivre dans le pays de leur choix. Le Conseil des ministres de la Communauté a adopté le 20 juin trois « lois européennes » qui généralisent le droit de séjour, limité jusqu'ici aux seuls travailleurs et anciens travailleurs.

Toutefois, les Douze n'accorderont ce droit de séjour qu'à certaines conditions, à commencer par l'inscription à une caisse d'assurance-maladie, les gouvernements nationaux voulant surtout éviter que tous ces Européens sans travail ne soient à la charge de leur système d'aide sociale.

Les étudiants auront une carte de séjour spéciale renouvelable chaque année et devront déclarer aux autorités du pays d'accueil qu'ils disposent de revenus suffisants pour subvenir à leurs besoins.

Quant aux retraités et aux rentiers, ils auront une carte de séjour valable cinq ans et renouvelable, les nouvelles « lois européennes » permettant aux Douze d'exiger de ces personnes la preuve qu'elles reçoivent une pension ou une rente ou qu'elles ont des ressources quelconques pouvant suffire à les faire vivre sans avoir recours à l'aide sociale.

Les Japonais contre l'immigration

Au Japon, la pénurie de main-d'œuvre touche la plupart des activités économique, des services (restauration) à l'industrie de la construction automobile (composants) en passant par les secteurs du BTP et de la sous-traitance. Malgré cela, le gouvernement refuse à tout prix l'af-

flux de travailleurs immigrés, quelle que soit leur origine. Les arguments avancés se réfèrent à la notion raciale « d'équilibre de la société japonaise », qui bénéficie apparemment de l'assentiment de l'opinion publique, défavorable pour près de 70 % à l'ouverture du marché du travail aux étrangers.

Pourtant, l'association des employeurs (Kansai) a vivement souhaité que des flux d'immigration soient permis dans certains secteurs pour des catégories de travailleurs qualifiés spécifiques et des périodes transitoires impliquant impérativement le retour du travailleur dans son pays d'origine. Mais rien n'y a fait.

Résultat, invoquant également la réduction des coûts salariaux, les employeurs recourent, comme dans la plupart des pays industriels, à l'utilisation de travailleurs étrangers en situation irrégulière. On estime leur nombre à 200 000, dont la majorité vient des Philippines, du Pakistan, de la République populaire de Chine et de Taïwan. La réponse du gouvernement face à cet état de fait ? Une loi, entrée en vigueur le 1^{er} juin dernier, stipule que tout travailleur en situation irrégulière sur le sol japonais est passible d'une peine allant jusqu'à trois ans d'emprisonnement et 300 000 yens et, fait nouveau, punit également les employeurs d'une peine pouvant aller jusqu'à trois ans de prison et 2 millions de yens (80 000 francs français).

Source : Chronique internationale de l'Institut de recherches économiques et sociales, n° 5, juillet 1990.

Les jeunes Américains délaissent l'information

Les jeunes Américains « connaissent moins les problèmes de l'actualité, s'y intéressent moins et lisent moins de jour-

naux que les générations des cinq dernières décennies », constate le *Times Mirror Center* dans une récente étude publiée sous le titre « L'âge de l'indifférence ». En 1965, un sondage Gallup montrait que 67 % des moins de 30 ans avaient lu le journal de la veille. Aujourd'hui, selon le *Times Mirror Center*, cette proportion est de 30 %. Et la télévision ne semble pas avoir compensé la désaffection de la presse écrite puisque 41 % déclarent avoir regardé les actualités télévisées du jour précédent (contre 52 % en 1965).

Pareillement, l'étude souligne que dans les années 40, 50 et 60 les jeunes partageaient l'intérêt de leurs aînés pour des événements importants comme les débats de la commission d'enquête McCarthy sur la « chasse aux communistes », l'affaire du Watergate, la guerre du Vietnam... Mais, à partir de 1975, ils paraissent se désintéresser de l'actualité. Voire se « dépolitiser » : seuls 36 % d'électeurs de 18 à 30 ans ont voté aux élections présidentielles de 1988 ; et si 56 % de leurs aînés critiquaient le gouvernement, 34 % seulement des moins de 30 ans expriment aujourd'hui des critiques.

Profonde modification d'attitude ou déplacement des centres d'intérêt ? La question reste ouverte. Car si la destruction du mur de Berlin, les changements majeurs en Europe centrale et orientale, l'exécution des Ceausescu ne semblent pas avoir arraché les jeunes générations à cette indifférence, en revanche, l'écrasement de la révolte des étudiants en Chine, le vingtième anniversaire de Woodstock et la libération de Mandela ont retenu leur intérêt. Ainsi que les raids aériens sur la Libye ou la controverse sur l'avortement. Qu'en sera-t-il de la crise du Golfe, ce sondage ayant été

réalisé avant l'invasion du Koweït par l'Irak ?

Source : *Le Monde*.

Recrudescence du suicide chez les personnes âgées

D'après une étude de Josiane Andrian, du CNRS, près de la moitié des suicides enregistrés en France sont le fait des plus de 55 ans (soit trois fois plus que dans le reste de la Communauté européenne), leur nombre augmentant proportionnellement avec l'âge : il culmine à 144 ‰ chez les plus de 85 ans, soit dix fois plus que les jeunes de 15 à 24 ans. Des chiffres inquiétants au regard des 18,5 % de la population française qui ont 60 ans et plus, proportion qui pourrait atteindre 30 % en 2040.

Les raisons qui poussent certaines personnes âgées à agir de la sorte sont délicates à cerner. Cela dit, quelques explications peuvent être avancées. Ressentie comme une exclusion souvent insupportable de la vie sociale, la retraite peut amener certains à se considérer comme inutile. Comme le décès du conjoint, plus particulièrement traumatisant pour les personnes âgées aux dires des médecins, peut créer une solitude à laquelle la mort mettrait un terme. Phénomènes qui ont toutes les chances d'être amplifiés par l'absence de structures d'accueil adaptées, l'éclatement de la famille, l'égoïsme ambiant et l'accélération du rythme de vie qui conduit à des relations trop rapides et artificielles ne répondant pas aux besoins, notamment affectifs, des personnes âgées.

Source : *Europe Today*, n° 28, 16 juillet 1990.

L'Australie surpeuplée ?

Des scientifiques australiens commencent à croire que l'Australie est surpeuplée. Ce fait peut paraître surprenant quand on sait, par exemple, que la Belgique (30 000 km) et les Pays-Bas (34 000 km) dénombrent plus de 24 millions d'habitants alors que l'Etat australien, qui est quinze fois plus grand que la France, ne compte qu'une population de 17 millions de personnes répartie sur 5 % de la surface de sa terre.

Bon nombre de scientifiques toutefois, dont le directeur du Comité pour l'environnement national de l'Académie de science, le D^r Joe Baker, et un responsable du musée australien de Sydney, le D^r Tim Flannery, ont expliqué que le chiffre de la population devait être examiné en fonction de la consommation. Ils s'accordaient à dire que l'Australie est caractérisée par un volume d'eau moins important qu'on ne le suppose, le sol le plus infertile du monde et des terres arables d'une superficie totale égale à deux petits Etats américains — l'Illinois et l'Iowa qui ne comptent ensemble qu'une population de 14 millions d'habitants.

Le docteur Flannery a ajouté qu'en dépit d'une croissance de production semblable à celle d'un Etat du Tiers Monde, chaque habitant australien consommait soixante fois plus qu'une personne issue d'un pays pauvre. L'Australie vit donc bien au-dessus de ses moyens et s'enfonce de plus en plus dans une crise économique.

L'Australie connaissant un taux de natalité décroissant, les scientifiques ont concentré leur attention sur le problème de l'immigration. Le D^r Max Day, ancien responsable de la recherche en sylviculture au CSIRO, a expliqué : « Nous ne pouvons être un endroit qui accueille en

permanence les migrants du reste du monde. Les immigrants économiques sont en effet ceux qui fuient la croissance de la population dans le reste du globe et nous, ici, ne connaissons que le début de ce problème ».

Si tous s'accordent à dire que l'Australie est embourbée dans une crise économique profonde, certains organismes comme « Call to Australian Party », « Festival of Light » et « The Australian Family Association » avisent les politiciens qu'une limitation de la population ne ferait qu'aggraver la situation.

En effet, ils soulignent que la politique familiale actuelle de l'Australie favorise une population vieillissante. On estime qu'en l'an 2031 le nombre de retraités aura doublé, passant de 2,1 millions à 5,9 millions. Or cela ne peut qu'accroître le poids des charges sociales et peser lourdement sur l'économie.

Source : *Europe Today*.

Informatique et emploi

L'accès aux nouvelles technologies n'est pas toujours synonyme de promotion salariale en France, loin s'en faut. Une étude du Service des statistiques du ministère du Travail français observe que les robots ou équipements à commande numérique ne garantissent qu'à 15 ou 16 % de leurs utilisateurs une classification plus favorable. Certes, la proportion atteint 20 % chez les ouvriers mais elle retombe à 6 % chez les employés utilisateurs de l'informatique, à 4 % chez les professions intermédiaires et à 2 % chez les cadres.

Commission Sud

La Commission Sud a rendu public le 3 août à Caracas (Venezuela) un important rapport dressant un bilan du déve-

loppement du Tiers Monde et suggérant plusieurs pistes concrètes d'action pour l'avenir.

Créée en 1987, cette Commission — présidée par Julius Nyerere, ancien président de Tanzanie — est composée d'experts de haut niveau, originaires du Sud mais venant d'horizons divers et appartenant à des courants politiques différents.

Le rapport de la Commission souligne que de nombreux pays du Sud ont vu, au cours de la décennie 80, leur économie décliner, les taux d'intérêt s'élever, la chute des prix des produits de base, le protectionnisme et le transfert négatif de capitaux vers le Nord s'étant ajoutés aux problèmes internes desdits pays.

Le rapport souligne la nécessité de stratégies de développement centrées sur les ressources humaines et fait valoir que le succès dépendra non seulement de l'amélioration des résultats économiques, mais aussi d'éléments tels que la participation populaire, le respect des droits de l'Homme, la lutte contre la corruption et la démilitarisation.

Le rapport montre comment les pays en développement pourraient accroître leur pouvoir de négociation s'ils coopéraient entre eux. Mettant l'accent sur l'impact, pour le Sud, de la nouvelle donne géopolitique mondiale, il souligne que l'interdépendance croissante et la prise de conscience de nouveaux problèmes, tels que l'environnement ou l'abus de drogue, rendent encore plus indispensable, si l'on veut donner aux pays en développement une chance de sortir de la misère, une transformation des relations internationales actuelles.

Le retour des lichens

Les lichens, indicateurs très utilisés du niveau de pollution de l'air, notamment

par le dioxyde de soufre, avaient disparu de la surface des arbres parisiens depuis 1896. Marie-Agnès Letrouit-Galinou, directeur de recherche au CNRS, et Mark Seaward, professeur au Département de l'environnement de l'université de Bradford, ont pu constater cet été le retour tant espéré de jeunes thalles de lichens arboricoles au jardin du Luxembourg. Cette apparition serait le signe d'un changement positif de la qualité de l'air à Paris...

Source : CNRS info, n° 204, 1^{er} août 1990.

Sur-protection = démotivation ?

L'Etat-Providence suédois reste le plus équitable et le plus généreux du monde, fournissant des soins hospitaliers pour moins de 10 dollars par jour, une éducation de qualité à un coût très bas et des allocations familiales intéressantes. Les actifs ont la possibilité de prendre un congé parental de 15 mois pratiquement à plein salaire et les deux parents peuvent se le partager ; ils obtiennent un minimum de cinq semaines de congés payés par an.

Mais la motivation, rapporte le *Wall Street Journal*, n'est plus au rendez-vous dans les entreprises, sans doute en raison de facteurs divers parmi lesquels on peut citer : le revenu suédois, qui stagne depuis une vingtaine d'années ; un fort taux d'imposition et les faibles différences de salaire entre un travail qualifié ou non, qui ont supprimé la volonté de faire des heures supplémentaires ou d'acquérir de nouvelles qualifications ; le faible taux de chômage, qui fait que les employés ne craignent pas de perdre leur emploi et en changent facilement s'ils ne sont pas satisfaits...

Cette démotivation se traduit, en particulier chez les jeunes, par un taux extrê-

mement élevé d'absentéisme et par une grande mobilité du personnel, qui sont jugés de plus en plus préjudiciables aux entreprises.

Source : *Manpower Argus*, n° 254, juillet 1990.

Aménagement du temps de travail, une nécessité économique¹

Comment les entreprises françaises ont-elles fait face à la reprise de la demande ? En augmentant fortement la durée d'utilisation des équipements, révèle une étude menée par la Banque de France. C'est en jouant sur ce facteur qu'elles ont pu rapidement accroître leurs capacités de production et pallier en partie les effets de l'insuffisance passée des investissements. Une entreprise

France : comment les entreprises allongent la durée d'utilisation des équipements	
— Augmentation du recours au travail en équipe	62 %
— Mise en œuvre de nouveaux équipements	50 %
— Augmentation de la durée moyenne du travail	37 %
(Elles recourent souvent à plusieurs méthodes en même temps) Source : Banque de France	

sur deux a rencontré des obstacles pour ce faire : d'abord, la pénurie de personnel qualifié (25 %), puis les réticences des salariés (24 %), les lois et règlements (20 %), les syndicats (16 %) et les problèmes techniques (13 %).

Source : *L'Usine nouvelle*.

1. Sur ce sujet, voir notamment l'article de Gilbert Cette et Dominique Taddei. — « Capacités de production et temps de travail ». — in revue *Futuribles*, n° 144, juin 1990.

Mutation des modes de régulation sociale en France

Le ministère du Travail français a publié récemment la statistique des conflits du travail pour l'année 1989 (voir graphique p. 76). Celle-ci confirme la tendance à la baisse du nombre de journées de travail perdues pour fait de grève, au moins dans les secteurs d'activité soumis à la juridiction de l'Inspection du travail (la conflictualité demeurant forte dans les services publics). Ainsi, de plus en plus, les mouvements de grève apparaissent comme l'exception et comme la manifestation d'un échec de la politique sociale menée par l'entreprise.

Cette tendance, qui s'est amorcée vers le milieu des années 50, ne s'explique probablement pas seulement par la crainte inspirée par la montée du chômage et par la démobilité qui s'est ensuivie. Contraintes par la crise économique, les entreprises, en effet, se sont efforcées de perfectionner leurs modes de régulation sociale :

- renforcement du rôle des agents de maîtrise ;
 - mise en place de diverses techniques de management participatif (dont les cercles de qualité) ;
 - recherche, par la négociation, de solutions propres à l'entreprise, à l'intérieur (et parfois même en dehors) du cadre tracé par les conventions collectives et par les lois et règlements.
- Cette dynamique, dont le ressort se situe dans les entreprises elles-mêmes, a eu des conséquences importantes sur le rôle des « partenaires sociaux » et sur ce qu'il est convenu d'appeler la « conjoncture sociale » ou le « climat social » :
- celui-ci a eu tendance à s'émietter en autant de micro-climats qu'il y a d'entreprises. Les initiatives venant des institutions — déclarations des leaders syndi-



caux, négociations interprofessionnelles, mesures législatives — ont perdu une grande partie de leur intérêt aux yeux des dirigeants d'entreprise (sinon à ceux des techniciens de la fonction sociale), revêtant un caractère de plus en plus artificiel ;

— l'action institutionnelle — gouvernement, CNPF, centrales syndicales —, au-delà de ses motifs spécifiques, répond de plus en plus à un souci d'auto-justification et à des considérations d'ordre politique. Les rapports entre les uns et les autres s'organisent ainsi selon un jeu tactique extérieur aux préoccupations des dirigeants d'entreprise d'une part, aux intérêts des salariés d'autre part. D'où leur caractère largement artificiel (cela n'excluant ni la sincérité ni la volonté de faire « progresser les choses » de certains acteurs).

En ne tirant pas toutes les conséquences des modifications intervenues dans les processus de régulation sociale, les acteurs institutionnels ont donc compromis le rôle qu'ils exerçaient jusqu'à présent. La question est de savoir comment re-

trouver un mode d'« intervention » dans une dynamique qui, désormais, se situe dans les entreprises elles-mêmes ?

Source : NCS, n° 342, juin 1990.

Opinions européennes

D'après le dernier *Eurobaromètre* (printemps 1990), sept Européens sur dix (il s'agit des Européens de la CEE), estiment nécessaire que la Communauté accélère son intégration économique, politique et monétaire.

Les changements en Europe centrale et de l'Est d'abord, l'unification de l'Allemagne ensuite, ont logiquement retenu l'attention des personnes interrogées : deux citoyens européens sur cinq se sont déclarés « plus conscients de l'existence de la Communauté européenne aujourd'hui qu'auparavant » ; ils sont d'ailleurs 70 % à estimer nécessaire que, suite à ces événements, la Communauté accélère son intégration économique, politique et monétaire — avec une pointe de 83 % chez les Italiens.

72 % se déclarent partisans de la formation, d'ici à 1992, d'une Union européenne avec un gouvernement responsable devant le Parlement européen. Un Parlement dont, justement, une large majorité (80 %) voudrait voir élargis les pouvoirs afin notamment qu'il puisse légiférer avec le Conseil des ministres. Toujours huit Européens sur dix souhaitent en outre qu'il puisse approuver la nomination des membres de la Commission européenne, tandis que 53 % des personnes qui se sont prononcées considèrent comme prioritaire la réalisation du Marché Unique par rapport au rapprochement renforcé entre l'Europe de l'Ouest et l'Europe de l'Est, et cela malgré l'impact émotionnel provoqué par le bouleversement politique intervenu à l'Est depuis 1989.

Toutefois, ils sont 64 % à vouloir faire bénéficier les pays de l'Est des programmes et des ressources actuellement réservés aux pays membres dans la recherche technologique, dans la formation des jeunes et dans les échanges universitaires ; 63 % souhaitent leur offrir des contrats d'association et une coopération économique et monétaire ; toujours 63 % des Européens estiment indispensable que la Communauté se prépare à accueillir ces pays en cas de demande d'adhésion, dès qu'ils auront établi la démocratie et ouvert leur économie. A cette fin, 59 % proposent d'augmenter le budget de la Communauté dans le but d'aider ces pays dans leur démocratisation politique et dans leurs réformes économiques.

90 % des Tchécoslovaques se déclarent favorables à l'adhésion de leur pays à la Communauté, tandis que plus de la moitié des Lituaniens se voient à long terme à l'intérieur de la CE. Quant aux Moscovites et aux autres habitants de la partie

européenne de l'URSS, ils sont respectivement 57 % et 53 % à se dire favorables à une Confédération de tous les Etats d'Europe, avec plusieurs partis politiques, des élections libres, la liberté d'expression et la liberté des médias.

Perspectives restreintes à l'Est

Les pays de l'OCDE ne doivent pas trop attendre à court terme des « substantielles » promesses qui se profilent à l'Est. Telle est la conclusion des *Perspectives économiques* publiées par l'Organisation de coopération et de développement économiques. Certes, l'Organisation prévoit une forte demande de biens, de technologies et de capitaux de la part des pays de l'Est au cours des prochaines années. Mais elle précise aussitôt qu'il est à ce jour difficile de prévoir avec précision le résultat des changements politique et économique, principalement en raison de la pénurie d'informations fiables sur la situation réelle à l'Est.

De ce point de vue, seule la RDA, qui devrait connaître plus rapidement un développement de son activité, du fait notamment de l'unification, permet plus d'assurance : « La demande nette de biens et de services de ce pays devrait déboucher sur un accroissement de ses importations de 40 à 50 milliards de marks en rythme annuel à partir du deuxième trimestre de 1991 », estime l'OCDE. Demande qui concernera essentiellement la RFA, mais aussi d'autres pays européens, soit directement, soit à travers leurs échanges avec la République fédérale.

Pour les autres pays, les experts de l'OCDE se contentent de rappeler les principaux défis qu'ils devront relever, insistant sur la nécessité de voir s'instal-

ler un fort courant d'épargne et rappelant que « la croissance future en Europe centrale et orientale devra émaner essentiellement du secteur privé », encore insignifiant, sauf, toute proportion gardée, en Hongrie, en Pologne ou en Bulgarie.

Source : *Les Echos*, 29 juin 1990.

Des céréales pour l'industrie

Fin juin, les ministres de l'Agriculture de l'Europe des Douze ont conclu un accord sur l'octroi d'une subvention aux agriculteurs acceptant de mettre en réserve 40 % de leurs terres exploitées et d'en consacrer la moitié à la production de céréales à usage non alimentaire. Cette mesure contribuera à résorber les excédents agricoles, mais, surtout, permettra la vente des céréales au cours mondial, moins élevé que les prix européens qui dissuadent jusqu'alors les industriels d'assurer la transformation d'une part de la production en carburant ou matières plastiques. Dans un délai d'un an, un point sera fait par la Commission européenne sur l'efficacité du système, afin de l'étendre éventuellement à d'autres produits agricoles.

Source : *Eurofocus*.

France-USA : le hit-parade des peurs

De quoi les Français ont-ils peur ? Avant tout de la drogue (80 %), du SIDA (68 %) et du terrorisme (67 %), nous révèle un sondage réalisé par l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure (IHESI) auprès de quinze mille personnes¹. Viennent ensuite la pollution de l'eau, de l'atmosphère et les centrales nucléaires (entre 57 et 61 %), devant la petite et moyenne délin-

quance, pourtant plus présente dans la vie de tous les jours avec son lot de cambriolages, d'agressions et de vols à la tire (entre 52 et 46 %). Quant à la circulation automobile, autrement plus meurtrière que tous ces autres dangers virtuels, elle inquiète moins les Français (42 %). Mais, fort heureusement, un peu plus toutefois que les bandes de jeunes (39 %) ou les immigrés (22 %), à juste titre loin derrière les grandes peurs du moment.

En la matière, les Français semblent avoir une sensibilité légèrement différente de leurs cousins d'Amérique qui, après le coût des soins médicaux (sans doute du fait de l'absence de Sécurité sociale), redoutent, par ordre décroissant, l'usage de la drogue, le crime (apparemment plus préoccupant), la pollution et le SIDA. Selon la National Family Opinion Inc., qui a réalisé ce sondage auprès de 5 000 ménages, le point de vue des Américains sur la question aurait toutefois sensiblement changé depuis 1988, année de la précédente enquête. Notamment la pollution a gagné du terrain dans les esprits puisque 80 % des interrogés s'en inquiètent, alors qu'ils n'étaient que 65 % deux ans plus tôt.

Dans tous les cas, il apparaît que des facteurs comme l'âge, les revenus ou le

1. Sondage réalisé en novembre 1989 par le CEVIPOF (Fondation nationale des sciences politiques) auprès de quinze mille Français âgés de 15 ans et plus. L'étude qui en a été faite par Annick Percheron et Pascal Perrineau est publiée dans le premier numéro des *Cahiers de la sécurité intérieure* (avril-juin 1990), édité par la Documentation française. Au sommaire des *Cahiers* de l'IHESI (15, rue de l'Hôtel-de-Ville, 92203 Neuilly Cedex), on lira aussi des études sur le terrorisme, sur les manifestations et l'ordre public, ainsi que sur la sécurité au Japon.

lieu de résidence ont une incidence notable sur la hiérarchisation des peurs, sans que cela ait nécessairement à voir avec les risques effectivement encourus. En France, par exemple, les habitants des grandes agglomérations — objectivement plus exposés à des risques — sont moins craintifs que ceux des communes rurales ou des petites villes. De même que dans les deux pays, plus le niveau

culturel, la catégorie sociale ou le revenu sont élevés, moins la peur se fait sentir. Et pourtant, ce sont les plus riches qui déclarent avoir été victimes du plus grand nombre d'agressions, de vols ou de cambriolages. Un constat que l'on souhaiterait voir méditer par certains médias...

Source : Le Monde (4 juillet 1990) et Across the Board (septembre 1990).

*Futuribles
International*



SÉMINAIRE DE RECHERCHE EN PROSPECTIVE

des Professeurs Jacques LESOURNE et Michel GODET

Séances 1990-1991

Le séminaire est destiné aux chercheurs dans les domaines de la prospective afin de leur permettre d'approfondir les problèmes méthodologiques qu'ils rencontrent dans leurs études.

Le séminaire est principalement consacré à des exposés scientifiques au cours desquels les intervenants ne présentent pas seulement les résultats de leurs travaux mais surtout les méthodes qu'ils ont utilisées pour appréhender de manière prospective des phénomènes complexes, interdépendants et incertains.

Le séminaire, animé personnellement par Jacques LESOURNE et Michel GODET, porte notamment sur des thèmes de prospective économique, technologique, politique et sociale.

8 novembre 1990

J.-M. DOMENACH : « La culture dans l'Europe de demain ».

6 décembre 1990

J. LESOURNE : « L'Europe de demain entre l'Est et le Sud ».

10 janvier 1991

Général POIRIER : « Quelle prospective pour la sécurité et la défense en Europe ? »

Pour les autres séances (7 février, 7 mars, 4 avril et 29 mai 1991), interviendront respectivement : MM. M. GODET, A. BABEAU, J.-P. DUPUY et C. STOFFAES.

Le séminaire se tient de novembre 1990 à mai 1991 un jeudi par mois de 17 h 30 à 19 h 00 au Conservatoire National des Arts et Métiers — 2, rue Conté, 75003 Paris, accès 37, 1^{er} étage, Salle des Conseils.

Analyses critiques

REMY, Jacqueline. — *Nous sommes irrésistibles, (auto) critique d'une génération abusive.* — Paris : Seuil, 1990, 192 pages.

Pour l'auteur, les post-soixante-huitards ont tout pris pour eux, reléguant ceux de plus de 50 ans à la préretraite, écrasant les moins de 30 ans dans leur désir d'épanouissement affectif et professionnel. Jacqueline Remy nous dit que les « baby-boomers » — ceux qui sont nés vers 1945 ou 1950 par l'effet du « baby-boom » d'après la guerre et ont « fait » Mai 68 — n'ont jamais pensé qu'à eux, continuent à ne penser qu'à eux et qu'il est peut-être temps de s'en rendre compte si l'on souhaite qu'il y ait des lendemains qui chantent. Un livre peut-être d'autant moins « suspect » idéologiquement que l'auteur, elle aussi, est une post-soixante-huitarde. Quelques extraits suffiront sans doute à le démontrer.

« En mai 1968, (...) les baby-boomers n'ont pas pris le pouvoir politique : ils ont fait bien pire. Ils ont pris le pouvoir culturel. Soudain, toutes les valeurs, les goûts et les couleurs de la société (...) se sont mis à leur ressembler : et leurs idées se sont lentement diffusées dans tout le corps social, liberté des mœurs, sentiment écologique, etc. A partir de cette date, comme avant, les baby-boomers ont tout dominé, et tout leur a profité. Soudain, à l'approche de la quarantaine, (...) les femmes libérées cherchent, affolées, à devenir mères. Les marginaux, à se ranger, les anticarriéristes, à faire carrière. Si possible, sans se renier.

A partir de 52 ans, on est fini

» Pour ne pas se salir les mains, et garder leur séduction individuelle intacte, (les baby-boomers) ont tué collectivement, par décret administra-

tif. Ils ont fait mettre, par un ministre ou un gouvernement qui ne se savait pas manipulé, à moins qu'il n'ait été complice, tous les plus de 60 ans à la retraite, et même tous les plus de 55 en préretraite, s'ils le souhaitent évidemment. On ne vous met pas à la porte, mon vieux, votre expérience nous est précieuse, mais bon, les choses étant ce qu'elles sont... Bref, à partir de 52 ans, on est fini.

» On pousse, très fort, la génération au-dessus, au nom des grands principes, et, au nom des grands sentiments, on écrase, bien fait, la génération du dessous. Oh, bien sûr, les moins de 30 ans ont des ressources : ils auront peut-être leur revanche ! En attendant, ils ont du mal à trouver du boulot. On leur demande des diplômes, et plein d'autres qualités que les baby-boomers, eux, n'avaient jamais supporté qu'on exige d'eux. Ils n'ont pas d'idées : bof génération. Quand ils s'inventent une morale, on s'en attendrit comme d'un ersatz : Oh, comme ils sont mignons ! Ils ne pensent pas très fort, mais ils ont un cœur gros comme ça, n'est-il pas ? Sous-entendu : pas très dangereux, ces petits lascars, pas comme nous, hein ! Pas demain la veille qu'ils bousculeront l'ordre du monde. Nous, c'était autre chose ! »

Les enfants des baby-boomers, bien sûr, « adorent leurs parents » qui sont « tellement séduisants. Ils ont tellement besoin d'être aimés. Et comment leur refuser cette inversion des rôles qu'ils demandent tant, depuis qu'ils ont osé, en en faisant tout un plat, procréer ? Ils voulaient des enfants, oui, mais qui les calent, les calment, et les rassurent. Qui grandissent tout en ne grandissant pas ». Et c'est pourquoi aujourd'hui « on reste chez Papa-Maman le plus longtemps possible : les baby-boomers ont tellement besoin de leurs enfants pour se structurer ».

Dur, quand on veut mourir avant de vieillir

Le problème des baby-boomers, c'est qu'avec tout cela, comment ne pas avoir peur de la vieillesse ? « Les médecins ont beau leur promettre qu'ils auront 45 ans à 70 ans, ça se dégingue un peu. Bon, ils ont le cheveu grisonnant ou infidèle, les dents qui se déchaussent, la peau ramollo et le dos qui gémit. Ils voudraient bien tout lifter, le cœur et le corps. Dur, pour cette génération qui voulait mourir avant de vieillir. »

L'auteur en profite pour pointer l'aspect trompeur, idéologiquement intéressé, des discours actuels sur l'euthanasie : « Si j'avais 20 ans, je penserais sombrement que les leçons d'euthanasie à la mode dans les salons visent surtout la génération des parents des baby-boomers. » Tout cela « prouve peut-être que, dans sa mégalomanie, cette génération veut contrôler sa propre mort comme elle a aimé les flux et les reflux d'une société entière (...). Si j'avais 20 ans, je saurais par cœur que les baby-boomers se croient immortels ».

Capables du pire pour être heureux

Pourtant, les baby-boomers n'ont pas tellement de raisons de craindre pour leurs vieux jours, car pour eux, et uniquement pour eux, « l'avenir est rose ». « Bien sûr, les retraites sont terriblement basses. Mais ce sera bien plus grave pour leurs enfants. En réalité, les baby-boomers ne cesseront jamais d'être une génération gâtée. »

En conclusion, « parce qu'ils ont vécu dans le culte du bonheur total, qui passait par une liberté quasi mythique et le refus obsessionnel du compromis, (les baby-boomers) sont capables de tout pour être heureux. Même du pire. A moins que les autres générations ne finissent par réagir, et ne flanquent une torgnole à cette génération égocentrique et dominatrice »...

Source : « Europe Today », 16 juillet 1990.

SALOMON, Jean-Jacques. — *Science et politique.* — Paris : Economica, 1989.

Nous devons nous féliciter de la réédition de *Science et politique* de Jean-Jacques Salomon. Publié il y a une vingtaine d'années en France, ayant bénéficié rapidement d'une édition américaine, cet ouvrage traite d'un thème qui n'a rien perdu de son actualité : les difficultés et les ambiguïtés de l'inévitable dialogue entre le monde scientifique et les milieux politiques. Leurs motivations diffèrent, ils ne travaillent pas à la même échelle de temps, leurs processus décisionnels ne sont pas souvent compatibles.

L'expérience considérable acquise par l'auteur à la direction de la Division des politiques de la science et de la technologie de l'OCDE, ainsi qu'au Centre pour les études internationales du MIT où il a organisé un séminaire sur la science et les affaires publiques en Europe, sa documentation exhaustive et de première main, ses contacts personnels avec les chercheurs les plus éminents dans ce domaine ne pouvaient que produire un document extrêmement riche et pertinent, où chaque idée est étayée par des exemples concrets parfaitement analysés.

La science comme fin et comme moyen entretient des rapports complexes avec les divers pouvoirs. Les discours sont loin de traduire la réalité, et même les sentiments profonds des acteurs, qui « habillent » leurs arguments pour atteindre leurs buts, en les travestissant pour les rendre acceptables par leurs interlocuteurs. C'est avec le recul du philosophe et du sociologue que ces rapports sont analysés.

L'auteur n'a rien modifié de l'édition première. A juste titre, car elle n'a nullement vieilli. Tout au plus aurait-il pu ajouter des exemples récents tirés de l'informatique ou des télécommunications. Cela n'aurait pas changé la valeur de ses démonstrations, très convaincantes.

Ce qui a évolué se situe en dehors du champ exploré par J.-J. Salomon. On citera par exemple l'affinement de la stratégie des scientifiques, dû à une meilleure compréhension de la logique interne du développement des connaissances, la généralisation des méthodes de réflexion (dites « d'évaluation ») sur les programmes et leur déroulement, la prolifération d'une « strate intermédiaire », parfois efficace, souvent lourde, entre les scientifiques « actifs » et leurs interlocuteurs politiques. Ces éléments nouveaux font partie du champ opérationnel de la politique de conduite des affaires scientifiques et techniques que l'auteur n'aborde, à juste titre, que pour y puiser les exemples qui rendent concrète et bien perceptible son analyse philosophique.

Mais on connaît l'expérience et l'ingéniosité de l'auteur et l'on peut se demander si cette réédition, dont la lecture séduira ceux qui se penchent sur la société moderne, mais sera également indispensable à ceux qui, dans le domaine scientifique et technique, en sont les acteurs puissants, n'est pas destinée à constituer le premier volet d'un diptyque dont le second serait normatif et opérationnel, dans lequel J.-J. Salomon nous introduirait dans un tout autre domaine de sa compétence.

En tout état de cause, la lecture de cette somme de réflexions nous laisse sur une interrogation lancinante, formulée depuis peu avec force aux Etats-Unis : une civilisation fondée sur la technique, et largement façonnée par elle, peut-elle sans risques graves se permettre de l'exclure de sa culture ?

Pierre Piganiol

MINC, Alain. — *L'argent fou*. — Paris : Grasset, mai 1990.

Impitoyable, provoquant et souvent injuste, le livre d'Alain Minc est une passionnante incitation à la réflexion à l'époque des bouleversements qui transforment le monde. J'ai fréquemment croisé le fer avec Alain Minc. Trop sûr de lui, sévère et souvent injuste à l'égard du mouvement syndical et des militants, il a, par ses outrances, suscité les réactions passionnées que l'on sait.

Cela dit, on ne peut contester l'intelligence de l'homme et son talent d'analyste. *L'argent fou* mérite plus que de l'intérêt. Il incitera le lecteur à la réflexion au moment où dégringolent les régimes qui, depuis plus de 70 ans, se réclamaient du marxisme-léninisme.

Alain Minc ne cache pas son amour pour le capitalisme. Mais il critique sévèrement « le culte délirant dont les excès sont à la mesure des tabous d'autrefois ». Il condamne sans appel « la religion de l'argent roi ». Il redoute que, « privé de toute opposition, le capitalisme ne triomphe avec arrogance à un tel point, écrit-il, qu'on est tenté de lui crier "Casse cou !" ». Le militant syndical que je suis ne peut qu'applaudir lorsque Minc stigmatise les dépenses provocatrices, les inégalités de fortune et les injustices qui ne peuvent qu'engendrer des affrontements sociaux. Pour éviter qu'on en vienne là, « le capitalisme doit, écrit-il, anticiper, concéder et donner. Et il doit avoir conscience qu'il ne pourra se contenter de quelques miettes du gâteau ».

L'analyse d'Alain Minc est paradoxale. Comment comprendre son amour pour le capitalisme tout en en dénonçant aussi vivement les tares ! Il observe que « le retour en force de l'argent va de pair avec la dégradation des mœurs dans un pays longtemps protégé par son mélange de racines judéo-chrétiennes, d'utopie socialiste et de valeurs républicaines ». Il prend pour exemple l'élection, avec le soutien socialiste, de Bernard Tapie, « incarnation de l'argent insolent ». Il est de fait que les vieux SFIO qui m'ont formé doivent se retourner dans leur tombe. Alors, écrit Alain Minc, « comment s'étonner que la Sorbonne ne remplisse son grand amphithéâtre que pour accueillir Agnelli, encensé dans les lieux où, il y a vingt ans, Jean-Paul Sartre essayait de reprendre en vol un mouvement qui le débordait ». Alain Minc constate que les hommes politiques « n'incarnent plus de fanatismes collectifs. Ils sont devenus des syndics de bonne gestion ».

Minc juge sévèrement le comportement des partis. « La campagne présidentielle a coûté plus d'un milliard à l'ensemble des candidats. » Et il ironise : « Ils ont naturellement fourni au Conseil constitutionnel une évaluation au franc près ! Quant aux élections législatives ou municipales, elles ne donnent même pas lieu à de telles simagrées ! » Et l'auteur enfonce le clou, et il va loin ! Il affirme en effet que « la décentralisation a suscité un surcroît de corruption. Les Collectivités, écrit-il, ont de plus en plus recours à des sociétés conseils ». Il évoque les fausses factures, les commissions versées à l'étranger, les transferts de fonds en liquide, etc. « Est-il exact que l'autorisation d'implantation de grande surface s'achète en fonction d'un barème que les praticiens de la grande distribution connaissent au franc près ? Est-il exact que les marchés publics locaux ne s'obtiennent que très rarement "à l'œil" et que les entreprises majorent leurs prix en fonction de la commission à verser en multipliant par deux ou trois l'équivalence "en blanc" de "l'argent noir" ? »

« Cette plongée aux enfers, écrit Minc, n'est pas propre à la France. Toutes les démocraties connaissent ces dérapages. En plus, il y a l'explosion des "narcodollars", qui sont devenus partie intégrante du jeu finan-

cier et qui risquent de placer les Etats de droit sous la dépendance de l'internationale de la pègre. » Alain Minc juge sévèrement les socialistes. Il est cruel avec Michel Rocard. « Porteur des idées les plus réformistes, le voici métamorphosé en néo-conservateur. » Et il en rajoute : « Nous attendions Mendès-France et nous retrouvons Queuille. » Les socialistes ont éprouvé tellement de difficultés à accepter les contraintes qu'ils en sont venus à condamner toute forme de réformisme, à l'exception des seules mesures de libération ! Etonnante logique, juge Minc, qui confond le poids des grands équilibres avec une démarche quelque peu thatcherienne, alors que la politique de M^{me} Thatcher est, en Europe, la moins respectueuse des grands équilibres.

En votant pour François Mitterrand, en mai 1981, les Français ignoraient qu'ils venaient de vivre l'époque de la plus grande justice sociale de leur histoire. Jamais, affirme Alain Minc, les revenus ne s'étaient à ce point resserrés, jamais la fortune ne s'était détériorée face à des salaires dont le pouvoir d'achat progressait chaque année de 3 à 4 %. C'est ce qui m'a si souvent amené à rappeler aux militants de Force Ouvrière — qui, à cette époque, me jugeaient trop mou — que j'aurais bien aimé qu'aujourd'hui encore on puisse conclure des accords salariaux du type de ceux qu'on a connus durant les Trente Glorieuses.

Alain Minc est, à juste titre, préoccupé par la disparition des contre-pouvoirs. « Face au triomphe de la société de marché, écrit-il, il n'y a plus que le vide. Les contre-pouvoirs s'affaissent. L'individualisme envahit le système des valeurs, les contre-sociétés, de l'Eglise au Parti communiste, disparaissent. Les syndicats sont sur la défensive. La fonction critique du PC fut excessive et absurde. Quant aux deux piliers traditionnels de la République, l'Ecole et l'Armée, ils ont perdu, le premier, toute influence idéologique, et le second, toute crédibilité. » Le système éducatif ne distille plus de valeur. Ce n'est plus en classe, écrit Minc, que s'enseignent les règles de la vie en société, la morale collective ou même les réflexions les plus élémentaires d'éthique. Comme à l'ordinaire, l'auteur dépeint tout, sans nuance, en noir et blanc. La réalité est sans doute plus complexe. Cela dit, il faut convenir qu'il n'a pas tout à fait tort. Quant à l'armée, Alain Minc n'y va pas par quatre chemins : « Son cadre et ses mœurs sont tellement surannés qu'elle est en fait interdite d'influence. »

Pour ce qui est des syndicats, l'auteur considère qu'ils étaient les seuls « susceptibles de peser à l'intérieur même de la sphère économique afin que la concurrence et la compétition aient leur dû, mais rien que leur dû ». Confrontés à un déclin peut-être définitif, ils ne sont plus capables — selon Minc — de tempérer les conséquences sociales des mécanismes du marché. Comment Minc peut-il être à ce point catégorique ? Certes, nul ne conteste les difficultés du mouvement syndical, mais de là à

conclure « qu'il est inutile de compter sur eux puisqu'ils quittent discrètement la scène sociale », il y a un fossé qu'on ne saurait franchir.

Toujours pour ce qui concerne les contre-pouvoirs, Minc se réjouit « que les journaux français se lancent à leur tour dans l'investigation, à l'instar de leurs collègues anglo-saxons. Ils traquent les abus d'argent au même titre que les excès de pouvoir et livrent désormais les coupables en pâture à l'opinion ». Il admet qu'ils agissent parfois avec précipitation. Mais, constate-t-il, sans *Le Monde* et *Libération*, sans *L'Express* et *Le Point*, les affaires Pechiney et Société générale n'auraient pas été dévoilées. C'est finalement la presse qui a déclenché la COB, de la même manière qu'elle s'était substituée au Parlement dans sa fonction de contrôle du pouvoir exécutif au moment de Greenpeace. C'est vrai. Il faut s'en réjouir.

Une partie importante du livre d'Alain Minc concerne l'Europe. Pour lui, le Grand Marché ne se cantonnera pas à « la libre circulation des produits ». Il conduira à l'alignement des budgets publics et sociaux sur ceux des pays les moins développés. Même si Jacques Delors — sans doute pour rassurer — a affirmé le contraire, la concurrence exacerbée des produits et des services débouchera forcément sur l'harmonisation des charges fiscales et sociales. Alain Minc estime que telle qu'elle se construit, l'Europe libérale ne laissera guère de place à une nouvelle sociale-démocratie redistributrice, sauf quelques fausses fenêtres en forme de charte sociale. « Le Grand Marché sera une jungle où se livrera un combat sans merci avec, forcément, des vainqueurs et des vaincus, avec, pour les seconds, les conséquences sociales qu'on imagine. » C'est d'ailleurs pourquoi — il y a des années — j'ai lancé l'idée des conventions collectives européennes et souhaité le renforcement de la cohérence et de l'action de la Confédération européenne des syndicats.

En conclusion de cette critique de *L'Argent fou*, j'observe que Minc ne peut s'empêcher d'évoquer la situation des fonctionnaires et la mission de la fonction publique. Il ne conteste pas la qualité morale de l'Administration, ses valeurs traditionnelles, son éthique et son sens du devoir. La France, écrit-il, peut être fière de sa fonction publique. C'est un miracle dans le contexte actuel. Mais, ajoute-t-il aussitôt, le statut des fonctionnaires doit, sinon disparaître, du moins être transformé. Minc reconnaît que la condition des agents de l'Etat s'est dégradée. Il juge scandaleux qu'une institutrice ne gagne pas plus qu'une femme de ménage et qu'un agrégé soit au niveau d'un huissier de la Banque de France. Mais c'est la faute au statut. En effet, selon Minc, l'avancement automatique à l'ancienneté condamne les fonctionnaires à la prolétarianisation, dans la mesure où la « manne » — enserrée dans les contraintes budgétaires — est distribuée d'une façon indifférenciée. C'est pourquoi, sans un minimum de flexibilité (voilà l'abominable mot prononcé), la

situation des fonctionnaires ne peut qu'empirer. De plus, se demande Alain Minc, en vertu de quelle morale les agents de la fonction publique échapperaient-ils aux règles de l'évaluation des mérites de chacun, avec, pour les meilleurs, la reconnaissance de la qualité du service rendu ?

Il faut lire le livre d'Alain Minc. Ce qu'il affirme n'est pas forcément vérité révélée. Il s'en faut ! Mais il aidera le lecteur à réfléchir sur des problèmes de plus en plus complexes et que, d'une manière ou d'une autre, il faudra bien tenter de résoudre.

André Bergeron

(extrait du « Bulletin de l'ICC », n° 25, juillet 1990)

BANQUE MONDIALE. — *L'Afrique subsaharienne, de la crise à une croissance durable.* — Paris : Banque mondiale, novembre 1989, 346 pages.

Avec ses annexes statistiques, ses encadrés, ses figures et ses tableaux, le dernier rapport de la Banque mondiale sur l'Afrique subsaharienne, paru en novembre 1989, est une mine de renseignements et une somme de données sur un continent que certains croient être en voie de marginalisation.

En cette période où une crise profonde secoue l'Afrique, le Rapport est un instrument de travail fort appréciable, dont la pertinence des analyses témoigne, pour une fois, que la Banque mondiale a vu juste. Est-il encore besoin de rappeler l'importance cruciale qu'ont pris la Banque mondiale et le Fonds monétaire international dans les années 80, comme des institutions chargées de restructurer les économies africaines exsangues ? Le rapport qui vient d'être publié peut donc être considéré comme un document de référence contribuant à la connaissance et à la compréhension des économies africaines.

Pour sortir l'Afrique de ses difficultés économiques, des initiatives n'ont cessé de se multiplier ces dernières années. Des solutions ont été proposées au niveau des Etats, des organisations internationales, des organisations non gouvernementales ou des clubs de créanciers chargés de l'épineux dossier de l'endettement. Le rapport de la Banque mondiale s'inspire donc des nombreuses études entreprises ces dernières années par les institutions des Nations unies, assistées par des chercheurs et experts indépendants.

La Banque mondiale fait le bilan des stratégies et politiques de développement mises en œuvre sur le continent durant les décennies passées. Elle en tire les leçons à la lumière des résultats mitigés obtenus

ça et là et en profite pour élaborer une étude prospective à long terme à l'aube des années 90. Au-delà d'un constat d'échec, la Banque mondiale tente de trouver de nouvelles voies et stratégies sur lesquelles l'Afrique devra désormais s'appuyer si elle veut éviter la marginalisation et amorcer un développement véritable.

Les défis qui sont lancés aujourd'hui aux Africains dépassent la simple polémique passionnée sur les torts des uns ou des autres : ils s'appellent la famine, le chômage, l'injustice sociale, la dette et l'insécurité. Dans un monde en mutation accélérée, les Africains doivent mesurer l'urgence des solutions à adopter. La Banque mondiale l'a bien compris. Elle essaie de répondre, tout au long des 346 pages du rapport, à quatre questions fondamentales :

— l'Afrique se heurte-t-elle à des problèmes structurels particuliers qui n'ont pas été bien compris ?

— les récents programmes de réforme ont-ils été trop limités ou trop superficiels ?

— l'assistance externe et les mesures d'allègement de la dette sont-elles appropriées et suffisantes ?

— au-delà de l'ajustement, existe-t-il une vision à long terme à la fois crédible et dynamisante ?

Pour répondre à ces questions — et c'est une innovation — le Rapport intègre l'évolution des points de vue africains, depuis le Plan de Lagos en 1980 jusqu'au dernier rapport de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), en 1989, intitulé « Cadre africain de référence pour les programmes d'ajustement structurel ». Comme le notent les rédacteurs du Rapport, les questions de ressources humaines, de technologie, de coopération régionale, d'autonomie, de respect des valeurs africaines sur lesquelles reposent les principes d'action constituent les grands axes de la stratégie proposée dans les différents chapitres.

Dans cette optique, une place de choix est désormais réservée à l'Homme, qui était hier oublié dans les stratégies de développement. Cet Homme se retrouve ici comme moteur et bénéficiaire du développement. Il s'agit, en clair, de valoriser la ressource humaine. Par ailleurs, une place importante est donnée à la promotion de l'esprit d'entreprise en Afrique. Pour ce faire, la Banque suggère que l'on s'appuie sur la tradition commerçante africaine, sur le dynamisme du secteur informel, surtout en favorisant et en encourageant l'esprit d'initiative individuelle. Ainsi propose-t-elle de réduire l'intervention économique de l'Etat à des secteurs biens délimités.

Le morcellement du continent en petits Etats, ainsi que la tentative de développement séparé de ces Etats au cours des dernières années, n'a favorisé ni l'intégration ni la coopération régionale, qui sont restées au

stade du vœux pieux. Le Rapport envisage sur ce point un certain nombre de mesures qui passent par une stratégie de promotion de l'intégration et de la coopération régionale. Elle entraînerait, à terme, « la création d'un environnement propice à la libre circulation des biens et services, de la main-d'œuvre et du capital ». La rationalisation des institutions régionales, de plus en plus nombreuses, et la mise en place de réseaux régionaux pour élever les niveaux de qualification professionnelle sont deux thèmes sur lesquels le Rapport insiste beaucoup.

Innovation importante, le Rapport fait également référence à la dimension politique de la crise africaine, au divorce de plus en plus perceptible entre le peuple et le pouvoir politique, les administrés et l'administration. Ainsi le Rapport prend-il en compte l'ensemble de la politique nationale des Etats concernés. Il ne s'agit plus de s'accrocher à la seule dimension économique du mal africain mais d'envisager des solutions qui intègrent les aspects institutionnels, économiques, sociaux, etc.

L'échec de l'action gouvernementale est un lieu commun en Afrique. Toutefois, la population ressent un besoin de renouveau qu'elle exprime largement : « Il arrive trop fréquemment que les Africains les mieux formés vivent en exil ou simplement que leurs compétences soient sous-utilisées. » Ces quelques lignes ne doivent pas nous leurrer. Elles évoquent la nécessité du renouveau politique et plaident pour l'établissement de l'Etat de droit dans les pays africains. Elles suggèrent la responsabilisation des institutions indépendantes. Tout ceci passe par un système où tout responsable est tenu de rendre compte de ce qu'il fait. L'impératif démocratique est donc à l'ordre du jour. Il en va de même d'un large débat sur les vicissitudes économiques de l'Afrique depuis les indépendances. Il n'y a pas de développement sans démocratie.

Le Rapport ne néglige pas non plus la question de l'agriculture. Il la considère comme principale source de croissance et facteur de sécurité alimentaire. L'agriculture doit se transformer si elle veut devenir une source majeure d'emploi pour « faire face à une main-d'œuvre toujours plus nombreuse et devenir concurrentielle sur les marchés mondiaux de façon à rapporter les devises dont l'Afrique a besoin pour financer sa croissance économique ». Mais si les nouveaux remèdes de la Banque mondiale semblent originaux, il n'en reste pas moins vrai que la plupart des domaines qu'elle juge aujourd'hui prioritaire avait retenu l'attention des rédacteurs du « Plan d'action de Lagos pour le développement économique de l'Afrique (1980-2000) ».

Conçu comme un document de base par le secrétariat de l'OUA et adopté par les chefs d'Etat réunis à Lagos en 1980, le Plan de Lagos a été vigoureusement combattu par le « Rapport sur le développement accéléré en Afrique au sud du Sahara » (1981), dit « Rapport Berg ». Ce

dernier ne partageait pas la même vision d'ensemble du devenir de l'Afrique. Les priorités étaient ailleurs. Combattant le Plan d'action de Lagos, le Rapport Berg traitait plutôt de mesures à prendre, à court et moyen termes, pour remédier aux difficultés économiques de l'Afrique. Il mettait l'accent sur les moyens d'accélérer la croissance, d'obtenir les ressources nécessaires et de réaliser, à plus long terme, les objectifs des gouvernements africains avec l'aide de la communauté internationale. C'était une approche extravertie du développement économique du continent. En revanche, le Plan de Lagos soutenait le principe selon lequel les Etats africains doivent tendre vers le renforcement de l'autodépendance et de l'intégration économique à l'horizon 2000.

Deux visions antagonistes des solutions à apporter à la crise africaine ; certains précisait même que le Rapport Berg « ne dessine aucune voie nouvelle pour l'Afrique, n'offre aucune perspective nouvelle, (...) limite ses recommandations à discuter de la façon dont l'Afrique pourrait faire mieux ce qu'elle fait déjà ». Tandis que le Plan de Lagos, sans rejeter la manne extérieure, ni les échanges avec l'extérieur, considère que c'est « en comptant d'abord sur ses propres moyens, en devenant autosuffisante dans le domaine alimentaire, en réduisant sa dépendance vis-à-vis de l'assistance technique et des exportations, que l'Afrique pourra, par la voie de l'intégration et de la coopération régionales, réaliser à terme une véritable communauté économique africaine ».

Aujourd'hui, alors que le monde se restructure en de vastes ensembles économiques (la CEE, le Grand Maghreb) et que l'Afrique ne cesse de connaître des difficultés économiques, le nouveau rapport de la Banque mondiale revient sur dix années d'erreurs et rejoint les vues du Plan de Lagos sur l'intégration et la coopération régionales. La Banque mondiale fait siennes aussi certaines des idées contenues dans le Plan de Lagos, en les actualisant. Il s'agit ici du développement agricole et de l'alimentation, de la valorisation des ressources humaines ou encore du rôle des femmes dans le développement. La grande leçon à tirer du Rapport, dont la lecture est vivement conseillée aux Africains, est que, si ces derniers veulent amorcer un développement durable, ils doivent prendre leur destin en mains. Etre les auteurs et les acteurs de leur stratégie de développement à l'aube d'une décennie qui s'annonce difficile et incertaine à l'échelle du monde.

Emmanuel Wonyu
(*extrait de la revue « Afrique 2000 »*)

Problèmes & méthodes de prospective**Boîte à outils**

dossier réalisé par Michel Godet
en collaboration avec F. Bourse, P. Chapuy, I. Menant

La prospective appliquée fait souvent appel à la méthode des scénarios. L'expérience enseigne que sa mise en œuvre passe par un certain nombre de questions (problèmes) pour lesquelles on peut faire appel à toute une gamme de méthodes.

Cette étude dresse un inventaire de ces outils sous forme de fiches techniques décrivant ces méthodes selon une grille commune d'analyse, et répertoriées selon les problèmes auxquels elles se rapportent. Cette grille se décline par les mots-clés suivants : but de la méthode, description, avantages et limites, en pratique, conclusion, bibliographie spécifique.

La boîte à outils de prospective range les méthodes selon une typologie des problèmes en quatre rubriques :

1. *Se poser les bonnes questions et identifier les variables-clés*
 - ateliers ;
 - analyse structurelle MICMAC Prospective ;
2. *Comprendre le passé et les jeux d'acteurs*
 - méthode MACTOR ;
3. *Balayer le champ possible et réduire l'incertitude*
 - analyse morphologique ;
 - Delphi ;
 - abaque de Régnier ;
 - SMIC (probabilités de scénarios) ;
4. *Evaluation et choix des options stratégiques*
 - arbre de pertinence ;
 - Multipol ;

L'avenir s'annonce bien pour les méthodes de prospective. Dans quelques mois, la plupart des logiciels évoqués dans cette boîte à outils seront disponibles sur disquettes micro, versions PC et MAC.

Michel Godet en collaboration avec F. Bourse, P. Chapuy, I. Menant. — *Problèmes & méthodes de prospective : boîte à outils*, 60 p., avril 1990, Paris : éd. Futuribles/Aditech, 230 F TTC.
Diffusion : Aditech, 96, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris. Tél. : (33 1) 47 07 14 41. Télécopie : (33 1) 45 35 43 45.

Comptes rendus

● **BANQUE MONDIALE.** — *La pauvreté.* — Rapport sur le développement dans le monde. Paris : Banque mondiale, 1990, 312 pages.

Suivant une logique qui lui est chère, la Banque mondiale, après avoir dressé un bilan de la situation dans le monde, avance quelques propositions susceptibles d'améliorer les conditions de vie (voire seulement de survie dans certains cas) du milliard d'êtres humains vivant aujourd'hui dans la pauvreté, c'est-à-dire avec moins de 370 dollars de revenu par an.

Les quelque 150 tableaux statistiques établis à partir des données les plus récentes permettent de nuancer les situations par pays. Ainsi on y apprend que, toutes proportions gardées, l'Indonésie, la Thaïlande, le Brésil, la Colombie, le Costa Rica, l'Inde, la Malaisie, le Maroc, le Pakistan, Singapour et Sri Lanka sont des pays où la pauvreté, mesurée par la consommation, a sensiblement reculé. Ce qui n'est pas le cas de l'Amérique latine, de l'Afrique subsaharienne et de l'Europe de l'Est, qui ont enregistré une forte augmentation de la pauvreté au cours des années 80.

Quelles que soient ces différences, il n'en reste pas moins que dans tous les pays les plus touchés les mêmes tendances se dégagent :

- la pire pauvreté se trouve dans les zones rurales : en Inde, 77 % des pauvres vivent en milieu rural ; ils sont 80 % au Kenya ;
- néanmoins, la pauvreté urbaine s'étend, surtout en Amérique latine : au Venezuela, 85 % des pauvres, et au Mexique 69 %, vivent en milieu urbain, ceux qui ont la chance de travailler étant le plus souvent employés dans le secteur des activités « informelles », qui paient le moins ;
- les ménages pauvres sont généralement des familles nombreuses (au Pakistan, par exemple, en 1984, les 10 % des ménages les plus pauvres comptaient près de huit membres en moyenne) ;
- les pauvres dépensent à peu près tout ce qu'ils gagnent pour se nourrir ;
- les pauvres souffrent proportionnellement plus de la dégradation de l'environnement que les autres ; ils sont tout à la fois victimes et coupables de cet état de fait.

Face à ce marasme, la Banque mondiale suggère de profiter des expériences de certains pays qui ont réussi à faire reculer la pauvreté en appliquant une stratégie à deux volets d'égale importance :

- « promouvoir l'utilisation productive de la ressource que les pauvres possèdent le plus en abondance, leur force de travail — par la mise en place de politiques qui mobilisent à cette fin les vertus incitatives du marché, les institutions sociales et politiques, l'infrastructure et la technologie » ;
- « assurer aux pauvres les services sociaux de base : soins de santé primaires, planning familial, nutrition et éducation ».

Par ailleurs, pour réaliser un type de croissance qui donne aux pauvres des possibilités plus grandes d'améliorer leur revenu, il faut agir, selon la Banque mondiale, essentiellement dans deux directions : stimuler le développement rural et favoriser les créations d'emploi en milieu urbain. Cela en mettant en place des systèmes de transfert de revenu et des filets de sécurité qui protègent les pays concernés des conséquences lourdes d'éventuels chocs économiques.

Si ces politiques nationales sont l'élément essentiel de toute stratégie de lutte contre la pauvreté, les facteurs internationaux y jouent aussi un grand rôle, notamment le commerce et l'endettement internationaux, ainsi que l'aide étrangère. En la matière, la Banque mondiale recommande que les aides soient liées aux efforts que les pays feront eux-mêmes pour réduire la pauvreté, confirmant une position selon laquelle ce type d'apports financiers n'a en général d'effet que dans la mesure où il existe une véritable stratégie de développement. Ainsi, dans les pays où la politique ne va pas dans le sens d'un amoindrissement de la pauvreté, les aides devraient être dispensées en quantités limitées, minutieusement ciblées aux catégories de population les plus pauvres.

A ces conditions, « la tâche à accomplir sera plus ou moins difficile selon les régions, conclut la Banque mondiale, mais elle n'est pas impossible. Empêcher le nombre de pauvres d'augmenter en Afrique subsaharienne, tout en réduisant de près de 400 millions leur nombre dans le monde en développement est un objectif ambitieux — mais réalisable — pour la décennie à venir ».

● **BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL.** — *Redressement économique et emploi.* — Rapport du directeur général (partie I). Paris : BIT, 1989, 86 pages.

Dans ce rapport, le Bureau international du travail (BIT) dresse un bilan peu encourageant des effets d'une croissance retrouvée sur le chômage dans le monde. En effet, selon le BIT, malgré les indices visibles d'une relance économique dans de nombreux pays industrialisés et en développement, le chômage se maintient à des niveaux « critiques » dans la plupart des régions du monde.

Dans les pays de l'OCDE, le chômage a atteint un point culminant avec un taux de 8,9 % en 1983, année où l'on dénombrait plus de 32 millions de sans-travail. Or, après cinq années de reprise économique, en 1988, ce taux n'a guère décliné, régressant modestement à 7,3 % (soit 28 millions de personnes).

Dans les pays d'Europe de l'Est, la tendance, du fait des réformes économiques (voir p. 55 l'article de Marie-Agnès Crosnier sur « La montée du chômage en URSS »), serait à une augmentation du nombre de licenciements, entreprises et administrations publiques réduisant leurs effectifs.

Certes, en Asie, les perspectives semblent plus encourageantes, la création des emplois salariés ayant dépassé le nombre des nouveaux arrivants sur le marché du travail entre 1975 et 1985. Mais il est à noter que beaucoup de moyennes et de grandes entreprises confient une part croissante de leurs travaux à des salariés qu'elles engagent pour des périodes déterminées, rendant ainsi cet équilibre fragile.

L'Amérique latine et l'Afrique subsaharienne restent les points noirs de cette carte économique mondiale. Pour la première, si le chômage urbain déclaré est faible dans les grands pays (Argentine, Brésil et Mexique), il est relativement élevé dans les petits pays d'Amérique centrale et des Caraïbes. Et si l'emploi dans le secteur urbain non structuré a connu une forte croissance et représenté environ un tiers des tâches autres qu'agricoles, ce phénomène est contrebalancé par la nature même des travaux, qui consistent en postes de travail mal payés ayant une productivité faible.

Quant à l'Afrique subsaharienne, selon le BIT, elle est en train de « passer par la crise la plus longue et la plus grande qu'elle ait connue de mémoire d'homme ». Les chiffres les plus récents font apparaître des taux de chômage allant de 31 % (Botswana, 1984-1985) à 13 % (Libéria, 1984), les jeunes représentant entre les deux tiers et les trois quarts des chômeurs de la région.

Face à ces situations « explosives », le BIT estime qu'un taux de croissance économique

annuel d'au moins 5 % — au lieu du taux de 1,7 % enregistré entre 1978 et 1987 — est nécessaire pour enrayer et inverser la tendance à la baisse de l'emploi. Mais les programmes actuels d'ajustement structurel permettront-ils d'atteindre un pareil objectif ? Le BIT semble en douter, qui conclut qu'un soutien international accru et l'intégration des aspects économiques et sociaux de ces programmes seront les conditions indispensables au développement à long terme de l'Afrique au sud du Sahara.

● « *Demain la ville* », dossier coordonné par LE TELLIER, Hervé et TORRES, Astrad. — *Science & Technologie*, n° 27-28, juillet-août 1990, 40 pages.

« La ville dans tous ses états » aurait pu être le sous-titre de ce dossier, important à plus d'un titre.

D'abord parce que les auteurs ne manquent pas de nous remettre en mémoire un certain nombre de chiffres alarmants : « Dans dix ans, la population urbaine mondiale sera accrue de 700 millions d'âmes, et l'on prévoit encore 2 milliards d'êtres humains supplémentaires entre 2000 et 2025. A cette date, le taux d'urbanisation mondiale, selon les prévisions de l'ONU, avoisinera les 60 %. Et les trente plus importantes agglomérations du monde compteront entre 5 et 24 millions d'habitants ».

Ensuite parce que le parti pris d'une série de quatorze articles abordant chacun un aspect de l'urbanisation nous permet de mesurer l'ampleur et la diversité des difficultés que soulèvent la gestion et la modernisation d'une agglomération, fût-elle de taille moyenne.

Que ce soit celles de l'architecte, qui doit aujourd'hui recourir à l'informatique pour gérer le nombre croissant des contraintes qui l'accaparent (sous-sol, législations, environnement, prix, coûts, etc.) ou des urbanistes, qui, en relation avec les premiers, doivent développer une nouvelle organisation de l'espace par l'utilisation de toutes les nouvelles technologies de communication (télématique, câble, domotique...). Ou bien celles des entrepreneurs confrontés à l'évolution des matériaux et l'informatisation des chantiers. Ou encore celles des élus locaux pour la gestion des déchets et la propreté des villes, des gares, des aéroports, des grandes surfaces (on notera à cet égard le développement que pourrait connaître la robotisation du nettoyage). Sans parler de la question du loisir urbain, la hausse du prix du terrain ayant détruit les lieux classiques de divertissement, ou des problèmes de circulation, de sécurité, d'environnement, de traitement des eaux et des ordures... Un vaste défi pour les années à venir...

● GABINA, Juanjo. — *Euskadi etorkizunari begira*. — Zarautz (Pays Basque, Espagne) : Instituto Vasco de Estudios Prospectivos, 1989, 246 pages.

En version originale sous-titrée, si l'on peut dire, puisque cet ouvrage est constitué de deux parties (l'une en langue basque, l'autre en espagnol), *Euskadi y su futuro* (ou *Euskadi etorkizunari begira* autrement dit) est le fruit de plus de deux années de travaux menés par l'Institut basque d'études prospectives, fondé et dirigé par l'auteur.

Ce dernier y développe en son nom les treize tendances clés que les principaux acteurs sociaux de ce pays devront prendre en compte pour répondre aux défis de demain. Mais leur identification et leur traitement a été le fruit d'une réflexion menée par une trentaine d'intellectuels, hommes politiques et chefs d'entreprise, toutes tendances confondues, réunis lors d'un séminaire organisé par l'Institut à Saint-Sébastien en mars 1988 sur le thème « Prospective et planification stratégique ».

Parmi les « points sensibles » retenus, on notera la persistance du chômage et les moyens d'y remédier (notamment par la création de services privés et publics), l'accroissement des inégalités sociales, l'aménagement du temps de travail, la nécessaire automatisation des entreprises (par le biais notamment de l'informatique) et les risques de déshumanisation du travail qui peuvent en découler, le vieillissement de la population et ses conséquences sur le système éducatif.

Bien entendu, Juanjo Gabina ne sous-estime pas la difficile question de la réconciliation de la société basque et celle de la définition d'un projet politique pour la « dynamiser », renforcer la cohésion sociale et freiner une tendance à l'individualisme, avec en corollaire

l'éradication de la violence et du terrorisme comme expression du conflit social, qui contribue largement à la mauvaise image de marque du Pays Basque au sein de la Communauté européenne. Ce à quoi l'auteur n'est pas indifférent, compte tenu de la nécessité de renforcer les liens avec l'Europe dans la perspective du Marché Unique de 1992, notamment en cherchant à exploiter la position stratégique du Pays Basque dans le cadre d'un axe Nord-Sud Méditerranée-Atlantique.

● **LASZLO, Ervin.** — *La cohérence du réel. Evolution, cœur du savoir.* — Paris : Ed. Gauthier-Villars, 1989, 230 pages.

Pianiste prodige — il donnait son premier concert avec la Philharmonique de Budapest à l'âge de 9 ans —, Ervin Laszlo commença à 27 ans une carrière de philosophe et d'homme de science. Ses nombreux voyages à travers le monde l'ont amené à s'intéresser à la place de l'Homme dans l'Univers et à l'avenir de nos sociétés modernes. Dans cet ouvrage, il analyse les grands principes d'organisation qui régissent tant les phénomènes cosmiques que les sciences physiques, biologiques ou sociales. Un répertoire des connaissances et des savoirs contemporains lui permettent de poser les règles générales de ce qu'il nomme la « grande synthèse de l'évolution ». Estimant que le temps des savants isolés dans la tour d'ivoire de leur spécialisation est révolu, Laszlo propose d'organiser le savoir dans une perspective unitaire. Que les scientifiques se regroupent autour de concepts « fédérateurs » capables de rendre compte des mécanismes de transformation du réel. Parce qu'elle assure cette convergence des recherches dans tous les domaines, l'évolution serait le cœur de ce savoir « universel »...

● **LAVERGNE, R. ; ZENATTI, P. ; SICLET, G. ; DALLIER, J.** — « Technologie 90 », rapport annuel de l'Observatoire des technologies stratégiques. — Paris : Ed. Tec & Doc/Lavoisier, 1990, 237 pages.

Troisième du genre, ce nouveau rapport d'activité de l'Observatoire des technologies stratégiques (OTS) présente différentes études réalisées pour le compte de la Direction générale du ministère français de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire. Son objectif premier étant de favoriser la diffusion des technologies au sein des entreprises, cet ouvrage est conçu comme un guide pratique. Classées par secteur d'activité (électronique, chimie, biomédical, métallurgie, environnement, etc.), chaque technologie fait l'objet d'analyses économiques, ainsi que d'évaluations de l'offre, de la demande et des enjeux. Pour favoriser les contacts, à la fin de chaque chapitre sont regroupés les adresses, numéros de téléphone et noms des responsables. Un panorama de la technologie pour l'année 1989 (stratégies, France, Europe) complète l'ouvrage.

● **NEYRAND, Gérard ; GUILLOT, Caroline.** — *Entre clips et looks, les pratiques de consommation des adolescents.* — Paris : Ed. L'Harmattan, 1989, 139 pages (coll. Logiques sociales).

« L'univers de la consommation est devenu constitutif de notre quotidien, il s'est intégré à la culture même de l'ère moderne, au point de constituer un soubassement de nos propos les plus triviaux », affirment Gérard Neyrand et Caroline Guillot dès les premières pages de leur ouvrage. A ce titre, dans « une époque où les possibilités effectives d'accéder à l'autonomie adulte se raréfient et s'éloignent », la situation spécifique de cette catégorie de consommateurs que sont les adolescents méritait une attention particulière. S'appuyant sur des interviews de 34 filles et 38 garçons de 10 à 16 ans d'origines sociales très diverses, ils dressent en quelque sorte un portrait robot de cette catégorie de la population. Scrutant la structure de la consommation des jeunes interrogés, leurs pratiques de loisirs, leur rapport à la publicité, leurs goûts culturels et leur looks, ils parviennent à cerner un univers consommateur spécifique face à celui des adultes, et à analyser les facteurs de différenciation à l'intérieur même de cet univers.

Futuribles International

Un réseau international d'information et de réflexion prospectives

Veille stratégique : information/évaluation/synthèse

Disposant d'un large réseau international d'experts (2 000 personnes sur 70 pays), Futuribles International assure :

- un suivi de qui fait quoi, où et comment dans le domaine des études sur l'avenir ;
- un dépistage permanent des données révélatrices des tendances et des enjeux majeurs à moyen et long terme ;
- l'élaboration de dossiers de synthèse prospective par sujet.

Une fonction de recherche et d'étude

Assumée par des équipes pluri-disciplinaires internationales ad hoc constituées par Futuribles International.

Six axes de recherche et d'étude :

- Le vieillissement démographique dans les pays industrialisés et l'avenir des systèmes de protection sociale.
- Le développement économique et social en Europe à l'horizon 1992-2000-2010.
- L'émergence de la société d'information : les enjeux de la tertiarisation des économies « modernes ».
- L'évolution socio-culturelle et l'avenir des modes de vie.
- Les risques majeurs de rupture dans les grands équilibres mondiaux, en particulier les rapports Nord-Sud et les menaces pesant sur les écosystèmes.
- Les systèmes de régulation et l'avenir des institutions publiques.

Plusieurs dizaines d'études de prospective appliquée : engagées à l'initiative de Futuribles International ou en réponse à des commandes d'organismes publics et privés, elles sont directement destinées à éclairer les choix stratégiques à moyen et long terme.

Formation, conseil et assistance technique

Futuribles International assure une fonction de formation à la démarche et aux méthodes de prospective en lien avec la stratégie et la planification du développement. Cette fonction est assurée au travers de séminaires annuels et d'interventions auprès d'organismes publics et privés.

La fonction de conseil et d'assistance technique est assurée auprès d'organisations qui souhaitent disposer d'une vision prospective des grandes mutations de leur environnement et définir une stratégie de développement à moyen et long terme.

Carrefour international de réflexion

Destiné à agir comme catalyseur de réflexions et plate-forme pour un libre-échange de points de vue et d'expériences, Futuribles International organise régulièrement des tables-rondes, des journées d'études, des séminaires et des colloques internationaux.

55, rue de Varenne, 75341 Paris Cedex 07, France
Tél. (33 1) 42 22 63 10 + - Téléfax (33 1) 42 22 65 54

Jean-Claude Dutailly	3	<i>L'évolution des emplois d'exécution et la gestion des ressources humaines</i>
Andrée Mizrahi, Arié Mizrahi	33	<i>Les tendances à long terme de la consommation médicale</i>
Marie-Agnès Crosnier	55	<i>La montée du chômage en URSS</i>

Forum

Mahdi Elmandjra	13	<i>La crise du Golfe, prélude à l'affrontement Nord-Sud ?</i>
Salim Lone	25	<i>Vers la démocratisation en Afrique</i>
Jean Gadrey	61	<i>Société de services ou société de serveurs ?</i>

Actualités prospectives

| 67 |

Maghreb : le déclin de la fécondité. Le poids de l'urbanisation en Asie. Une guerre de l'eau au Proche-Orient ? La crise de l'endettement s'éternise pour les PVD. L'Europe des étudiants et des retraités. Les Japonais contre l'immigration. Les jeunes Américains délaissent l'information. Recrudescence du suicide chez les personnes âgées. L'Australie surpeuplée ? Informatique et emploi. La Commission Sud et le développement du Tiers Monde. Lichens et pollution de l'air. Suède : sur-protection = démotivation. Aménagement du temps de travail. Mutation des modes de régulation sociale en France. Opinions européennes. L'Est, une perspective pour l'Ouest ? Des céréales pour l'industrie. France-USA : le hit-parade des peurs.

Bibliographie

81	<i>Analyses critiques</i>
92	<i>Comptes rendus</i>